

**Assemblée générale**

Distr. générale  
6 octobre 2017  
Français  
Original : anglais

**Soixante-douzième session**  
Point 136 de l'ordre du jour  
**Projet de budget-programme pour l'exercice**  
**biennal 2018-2019**

**Prévisions de dépenses relatives aux missions politiques  
spéciales, aux missions de bons offices et aux autres  
initiatives politiques autorisées par l'Assemblée générale  
ou le Conseil de sécurité**

**Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan**

**Rapport du Secrétaire général\***

*Résumé*

Le présent rapport contient les prévisions de dépenses de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan pour 2018, dont le montant total net s'élève à 140 423 700 dollars (montant brut : 150 702 600 dollars).

\* Les rapports du Secrétaire général sur les prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales, aux missions de bons offices et aux autres initiatives politiques autorisées par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité sont présentés conformément au calendrier contenu dans la résolution [71/272](#) A de l'Assemblée générale.



## Table des matières

	<i>Page</i>
I. Vue d'ensemble de la Mission . . . . .	3
II. Mandats et résultats attendus . . . . .	10
III. Ressources nécessaires . . . . .	23
A. Total des ressources nécessaires . . . . .	23
B. Effectifs nécessaires . . . . .	24
1. Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan . . . . .	29
2. Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (Affaires politiques) (composante I) . . . . .	34
3. Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (Développement) (Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire) (composante II) . . . . .	38
4. Appui à la mission . . . . .	42
5. Bureau unifié de Koweït . . . . .	58
6. Bureaux extérieurs dans les régions et les provinces . . . . .	62
IV. Analyse des ressources nécessaires . . . . .	70
A. Militaires et personnel de police . . . . .	71
B. Personnel civil . . . . .	72
C. Dépenses opérationnelles . . . . .	75
V. État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle interne ou externe et par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires . . . . .	82
<b>Annexes</b>	
I. Organigrammes . . . . .	88
A. Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan . . . . .	88
B. Appui à la Mission . . . . .	89
C. Bureaux extérieurs dans les régions et les provinces . . . . .	90
D. Bureau unifié de Koweït . . . . .	91
II. Renseignements concernant les activités de fond (intégrées, le cas échéant) menées en 2017 par les organismes, fonds et programmes des Nations Unies collaborant avec la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan sur des questions ayant trait aux programmes . . . . .	92
III. Contributions fournies par le pays hôte ou d'autres entités des Nations Unies (en espèces ou en nature) . . . . .	99
IV. Coût des services de sécurité pour 2018 . . . . .	100

## I. Vue d'ensemble de la Mission

1. La Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) a été créée par la résolution 1401 (2002) du Conseil de sécurité pour une durée initiale de 12 mois. Le Conseil a ensuite prorogé son mandat par ses résolutions 1471 (2003), 1536 (2004), 1589 (2005), 1662 (2006), 1746 (2007), 1806 (2008), 1868 (2009), 1917 (2010), 1974 (2011), 2041 (2012), 2096 (2013), 2145 (2014), 2210 (2015) et 2274 (2016). Par sa résolution 2344 (2017), il a décidé de proroger le mandat de la MANUA jusqu'au 17 mars 2018.

2. La MANUA a pour tâche d'aider le peuple et le Gouvernement afghans à instaurer la paix et la stabilité dans le pays, conformément aux droits et obligations consacrés dans la Constitution afghane.

3. L'Afghanistan demeure confronté à des problèmes complexes sur les plans politique, économique et humanitaire mais aussi sur le plan de la sécurité et des droits de l'homme. La détérioration des conditions de sécurité en 2017, associée à l'annonce de la tenue d'élections en 2018, a ravivé les tensions politiques sous-jacentes. La scène politique afghane se caractérise par l'apparition de factions d'opposition et la montée des critiques à l'égard du Gouvernement pour son manque d'ouverture. La capacité de celui-ci d'assurer la sécurité est de plus en plus remise en question par la population et par l'opposition politique. Dans le même temps, les autorités ont entrepris plusieurs réformes, notamment dans les domaines de la lutte contre la corruption, des élections et de la sécurité. Le conflit continue de causer un grand nombre de victimes civiles, de déplacements internes et de violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire, empêchant la fourniture de services sociaux et d'une aide humanitaire et au développement. L'économie se remet très lentement du retrait des forces militaires internationales en 2014 et demeure fortement tributaire de l'aide internationale au développement. L'insécurité, la corruption et la faiblesse des institutions nuisent toujours à la croissance économique et à la confiance des donateurs.

4. Le Gouvernement d'unité nationale doit faire face à une opposition de plus en plus véhémente de la part de diverses personnalités politiques. L'attentat-suicide de grande ampleur perpétré à Kaboul le 31 mai et l'attaque menée lors des funérailles du fils d'un politicien, tué lors d'une manifestation organisée à la suite de l'attentat, ont donné lieu à des rassemblements et des occupations de rue prolongés contre le Gouvernement. L'arrêt d'une date pour les élections législatives et des conseils de district en 2018 a précipité la mobilisation des groupes d'opposition et abouti à la création de plusieurs nouveaux mouvements et ententes politiques. Bien que les individus composant ces groupes aient des origines ethniques, géographiques et générationnelles diverses, ils partagent le même ressentiment face à ce qui est perçu comme une concentration des pouvoirs entre les mains du Président et formulent les mêmes critiques à propos de l'action du Gouvernement.

5. Si aucune avancée concrète n'a été réalisée dans le processus de paix entre les autorités et les Taliban, le Gouvernement d'unité nationale a progressé dans la mise en œuvre du programme de paix en 2017, notamment avec l'élaboration d'une stratégie de paix, la tenue de la conférence du Processus de Kaboul pour la coopération en faveur de la paix et de la sécurité et l'application continue, quoique lente, de l'accord politique de 2016 avec l'ancien groupe rebelle Hezb-i Islami Gulbuddin. Le Gouvernement a engagé des réformes électorales. En mars, le Président a nommé un nouveau Chef des opérations électorales à la tête du secrétariat de la Commission électorale indépendante et, en avril, la Commission a approuvé un programme d'évaluation des emplacements des bureaux de vote, l'un des éléments clefs de la réforme recommandée par la Commission spéciale sur la réforme électorale

en 2015. La Commission électorale indépendante a annoncé au moins de juin que les élections législatives et les élections des conseils de district se tiendraient le 7 juillet 2018 et a pris, en juillet, des mesures pour l'inscription biométrique sur les listes électorales et l'évaluation des emplacements des bureaux de vote. Elle a en outre entrepris de vastes consultations auprès des différentes parties prenantes au processus électoral afin d'accroître la transparence des préparatifs.

6. La MANUA a continué de soutenir la coopération régionale en 2017 avec l'organisation à Bakou, le 17 mars, de la Réunion de hauts responsables du Processus d'Istanbul « Au cœur de l'Asie » sur la sécurité et la coopération régionales pour la paix et la stabilité en Afghanistan, qui a abouti à un recentrage sur la sécurité, la lutte contre le terrorisme et le renforcement des liens au niveau régional. En outre, les participants de la réunion au sommet de l'Organisation de Shanghai pour la coopération, tenue le 9 juin à Astana, ont réaffirmé la volonté de l'organisation d'engager un dialogue politique afin d'accompagner le processus de paix en Afghanistan.

7. Le Gouvernement a commencé à mettre au point de nouveaux programmes sectoriels prioritaires au niveau national, conformément au Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan, présenté à la Conférence de Bruxelles sur l'Afghanistan d'octobre 2016. Afin de favoriser la mise au point et l'application des programmes prioritaires nationaux, il entreprend actuellement des réformes cruciales telles que la modification du processus budgétaire national, à la fois pour faire en sorte que la préparation du budget guide la politique nationale et pour accroître les dépenses consacrées aux initiatives de développement.

8. Les indicateurs macroéconomiques se sont améliorés et le taux de croissance connaît une hausse, quoique lente. Les facteurs qui pèsent sur le développement et la croissance économique sont notamment : les conditions de sécurité; l'efficacité des institutions publiques, y compris des forces de sécurité; le niveau de confiance des investisseurs; la dépendance vis-à-vis de l'aide internationale pour le développement et la sécurité.

9. Les autorités ont continué de s'attacher à réduire la corruption, notamment par le renforcement du cadre judiciaire. Le Centre de justice pénale chargé de la lutte contre la corruption, créé en 2016, a connu une accélération de son activité en 2017, avec l'examen jusqu'à août de 21 affaires, impliquant 86 accusés. Le nouveau Code pénal, aligné sur la Convention des Nations Unies contre la corruption et adopté par décret législatif en mars, améliore sensiblement la conformité du pays avec les règles et normes internationales en matière de justice pénale, tout en incorporant certaines des pratiques optimales dans le domaine de la criminologie. L'élaboration d'une stratégie nationale de lutte contre la corruption et d'une loi anti-corruption est en cours.

10. Les conditions de sécurité ont continué de se dégrader au premier semestre de 2017, qui a été marqué par 11 685 incidents, soit une légère augmentation par rapport à la même période en 2016. Le 31 mai, à Kaboul, un attentat au camion piégé a tué 92 civils et en a blessé 491 autres, constituant l'incident le plus meurtrier recensé par la MANUA depuis 2001. Le nombre d'affrontements armés entre forces progouvernementales et éléments hostiles au Gouvernement a également progressé au premier semestre 2017, affichant une hausse de 2,4 % par rapport à la même période de 2016 et de 21,8 % par rapport à 2015. Les éléments hostiles au Gouvernement ont continué d'exercer une pression importante sur les Forces nationales de défense et de sécurité afghanes, en particulier dans les provinces du Helmand, du Kounar, du Nangarhar, du Kandahar, du Ghazni, du Fariyab, du Konduz et de l'Orozgan. Les forces militaires afghanes comme internationales ont ainsi dû mobiliser leurs moyens aériens dans une bien plus large mesure au cours des six

premiers mois de l'année qu'à la même période en 2016. Malgré quelques revers, en particulier dans la province du Nangarhar, l'État islamique d'Iraq et du Levant-province du Khorassan (EIIL-province du Khorassan) a élargi son champ d'action géographique et réussi à organiser des attentats spectaculaires à Kaboul.

11. Compte tenu de la détérioration des conditions de sécurité, aggravée par la présence et les activités de EIIL-province du Khorassan, la situation des droits de l'homme demeure sombre en 2017. Le nombre total de victimes civiles dans le pays se maintient à un niveau élevé : la MANUA a recensé 5 243 victimes civiles au premier semestre de 2017 (1 662 morts et 3 581 blessés), soit une diminution de moins d'1 pour cent par rapport à la même période de l'année dernière. Les femmes et les enfants restent particulièrement touchés, avec une augmentation de 23 % du nombre de victimes femmes et de 9 % de la mortalité infantile. La MANUA continue de mener des activités de sensibilisation stratégiques afin d'inciter les parties au conflit à prendre des mesures concrètes pour éviter de mettre en danger des civils, éliminer la culture de l'impunité et promouvoir l'obligation de rendre compte. Si l'accord politique conclu avec Hezb-i Islami Gulbuddin témoigne de la volonté du Gouvernement d'instaurer la paix, des préoccupations subsistent quant aux dispositions relatives à l'immunité et à l'absence de vérification des antécédents des combattants de ce groupe avant leur l'intégration aux forces de sécurité.

12. Les défenseurs des droits de l'homme et les professionnels des médias continuent de subir des menaces, des pressions, et parfois même d'être victimes d'assassinats ciblés. En avril 2017, la MANUA a publié un rapport faisant état de taux toujours élevés de torture et de mauvais traitements lors de l'arrestation et de l'interrogatoire de personnes détenues pour des raisons liées au conflit, y compris des enfants. La situation en ce qui concerne les droits des femmes et l'égalité des sexes a empiré en 2017, en particulier dans les zones sous le contrôle et l'influence d'éléments hostiles au Gouvernement, où les femmes relèvent de systèmes de justice parallèle et ont de moins en moins accès aux soins de santé, à l'éducation et à l'emploi.

### **Coopération avec d'autres entités**

13. Conformément au Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement pour la période 2015-2019, la MANUA collabore avec l'équipe de pays des Nations Unies en vue d'améliorer la coordination, la cohérence, l'efficacité et l'efficacé des différents programmes des Nations Unies en Afghanistan. Le plan-cadre fait actuellement l'objet d'un examen à mi-parcours pour mieux aligner les activités des Nations Unies dans le pays avec les priorités nationales. Le Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan établi par le Gouvernement et les actions engagées par le pays pour réaliser les objectifs de développement durable déterminent également les activités de la Mission, qui collabore étroitement avec l'équipe de pays dans des domaines liés à l'état de droit, à la gouvernance responsable, aux droits de l'homme et à la problématique hommes-femmes, une attention particulière étant portée aux questions de politique générale ainsi qu'aux missions de bons offices propres à faciliter les activités de programme concernées. On trouvera à l'annexe II des informations complémentaires sur les activités menées par la MANUA en coopération avec les organismes, fonds et programmes des Nations Unies.

14. S'agissant de la coopération régionale, la MANUA soutient la participation du Gouvernement au Processus d'Istanbul « Au cœur de l'Asie » et les mesures de confiance y relatives, en coopération avec des entités des Nations Unies, notamment l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, l'Équipe spéciale de lutte contre le terrorisme, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, le Bureau

de la coordination des affaires humanitaires, le Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes, le Programme alimentaire mondial, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. En coordination avec le Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale, elle appuie également la participation du Gouvernement afghan à divers forums régionaux visant à faciliter le dialogue et la coopération avec les pays d'Asie centrale.

15. Afin de réduire les coûts, la MANUA et l'équipe de pays partagent un certain nombre de services et d'installations dans tout le pays et continuent de rechercher les possibilités de réaliser de nouveaux gains d'efficacité sur le plan opérationnel. Les initiatives en cours comprennent notamment la création de services médicaux communs, un plus grand partage des coûts des services de sécurité ainsi que de nouveaux accords de partage des locaux avec les organismes, fonds et programmes des Nations Unies dans les provinces. Sous la direction de l'agent habilité, l'équipe de coordination du dispositif de sécurité, en coordination avec le Département de la sûreté et de la sécurité, a élaboré un budget de sécurité local partagé, conformément aux directives du Réseau interorganisations pour la gestion des mesures de sécurité. Les coûts des activités prévues dans ce budget, qui portent principalement sur les normes minimales de sécurité opérationnelle, sont partagés avec l'équipe de pays.

16. Le Bureau d'appui commun de Koweït, créé en décembre 2012 pour assurer le partage des coûts entre la MANUA et la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI), continuera de regrouper et de centraliser les services de traitement non spécifiques à une localisation précise en matière de ressources humaines, de voyages et de financement, réduisant ainsi les dépenses associées au personnel d'appui dans un environnement à haut risque, tout en assurant des conditions de travail plus sûres. Les efforts visant à optimiser le partage des services d'appui et des dépenses connexes se poursuivront en 2018. En outre, l'intégration de certains processus au portail libre-service – personnel, qui a débuté en février 2017, permettra d'améliorer encore les services du Bureau.

### **Hypothèses retenues aux fins des prévisions pour 2018**

17. En 2018, l'Afghanistan continuera de rencontrer des problèmes sur les plans politique, socioéconomique et humanitaire, mais aussi sur le plan de la sécurité et des droits de l'homme. Les manœuvres politiques risquent de s'intensifier dans la période précédant les élections parlementaires et les élections des conseils de district en 2018 et avant l'élection présidentielle de 2019. La formation de multiples alliances politiques ayant pour objectif de présenter des candidats aux élections et de promouvoir différents programmes reflète le dynamisme croissant de la culture démocratique naissante en Afghanistan, mais les échanges d'invectives pourraient accroître l'instabilité politique. Il est probable que de nouveaux attentats terroristes viseront Kaboul, ce qui pourrait attiser la colère publique et conduire à de nouvelles manifestations contre le Gouvernement. La perspective d'un accord de paix avec les Taliban en 2018 demeure mince. Les Taliban continueront probablement de privilégier les conquêtes territoriales et verront peu d'intérêt à entamer des négociations sérieuses. La conclusion d'accords locaux de cessez-le-feu pour faciliter l'inscription sur les listes et la participation au vote se révélera probablement difficile dans de nombreuses régions, ce qui risque de saper la légitimité des élections. La façon dont la population jugera les dispositions prises en vue des élections législatives et des conseils de district sera un facteur essentiel de la participation et, par là-même, de la crédibilité des élections. Au niveau régional, il restera probablement compliqué de susciter un consensus en faveur d'un dialogue structuré et d'une plus grande coopération pour la gestion des frontières, la sécurité régionale et les projets de développement conjoints.

18. La situation de sécurité demeurera instable en 2018 et pourrait se dégrader davantage. Les éléments hostiles au Gouvernement continueront de tester les forces nationales de défense et de sécurité afghanes et pourraient conquérir d'autres territoires et contrôler temporairement certains des principaux axes de transport terrestre. Les nouvelles promesses d'aide internationale et les recrutements de hauts responsables qualifiés devraient être suffisants pour améliorer l'efficacité des forces nationales de sécurité afghanes, mais les taux élevés de déperdition des effectifs, le découragement ressenti face au nombre élevé de victimes et la corruption endémique devraient persister et continuer d'avoir des répercussions négatives sur ces forces. L'animosité grandissante entre les groupes armés, en particulier ceux alliés à des dirigeants politiques, constitue un autre facteur risquant de saper la cohésion du secteur de la sécurité, de compromettre l'état de droit et d'aggraver l'instabilité de la situation. Les groupes hostiles au Gouvernement, y compris ceux composés principalement de combattants terroristes étrangers, devraient rester actifs en 2018 et l'EIL-province du Khorassan devrait continuer de recruter d'anciens membres des Taliban et d'autres groupes. Dans les centres urbains comptant d'importantes communautés chiites, l'EIL-province du Khorassan pourrait tenter de semer la discorde entre les différentes communautés religieuses par le biais d'attentats de masse. La culture et le trafic de drogues illicites continueront d'alimenter le conflit et de saper les structures de gouvernance et l'état de droit dans l'ensemble du pays. Tous ces éléments, associés à d'autres activités criminelles, devraient accroître l'insécurité et avoir une incidence négative sur les opérations des Nations Unies, compliquant encore l'accès humanitaire.

19. L'économie afghane demeurera étroitement dépendante de la situation politique et des conditions de sécurité dans le pays et la croissance économique devrait rester faible en 2018. La viabilité budgétaire, en particulier dans le secteur de la sécurité, restera l'un des principaux défis du Gouvernement. Les engagements financiers pris à la Conférence de Bruxelles sur l'Afghanistan en octobre 2016 ont été plus importants que prévu, mais leur concrétisation dépend de différents facteurs, notamment l'état de la planification du développement en Afghanistan, les accords institutionnels pour l'acheminement de l'aide et les décisions de politique intérieure dans les pays donateurs. L'activité économique restera tributaire de l'aide internationale et continuera de souffrir de distorsions dues à l'économie illicite, qui alimente les conditions d'insécurité, de violence et d'insurrection et est alimentée par elles. Les taux de chômage et de pauvreté resteront élevés, soulignant la nécessité de créer des emplois durables et d'instaurer une croissance équitable pour la réalisation par l'Afghanistan du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

20. La détérioration des conditions de sécurité continuera d'avoir de graves répercussions sur les civils, en particulier sur les femmes, les enfants et les minorités; le nombre de déplacés et de victimes civiles demeurera donc élevé. La marge de manœuvre de la société civile restera probablement étroite en raison de l'insécurité, des restrictions qui pèsent sur les défenseurs des droits de l'homme et les journalistes et des perspectives limitées de participation des femmes à la prise de décisions, notamment dans les processus de paix. L'impunité et la non-application du principe de responsabilité devraient continuer d'avoir des effets néfastes sur les institutions publiques et l'état de droit. La lutte contre la corruption et l'économie illicite représentera encore un enjeu important pour les autorités. Toutefois, l'engagement qu'elles ont pris d'opérer des changements sur les plans budgétaire et juridique pour promouvoir l'état de droit et le développement économique pourrait conduire à des avancées dans ces domaines.

21. Eu égard au Rapport spécial du Secrétaire général du 10 août 2017 sur l'examen stratégique de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (A/72/312-S/2017/696), la MANUA envisage de rationaliser davantage ses services d'appui afin

d'améliorer la prestation de services sans incidence sur les coûts. Trois piliers sont visés : la gestion des opérations et des ressources, la gestion de la chaîne d'approvisionnement et la prestation de services. Outre la redistribution des domaines fonctionnels supervisés par le Chef et le Chef adjoint de l'appui à la mission et le Chef de la gestion de la chaîne d'approvisionnement, la nouvelle structure prévoit la création d'un Groupe de la gestion des acquisitions et d'un Groupe de l'approvisionnement général et des carburants.

### **Plans et priorités stratégiques pour 2018**

22. Les priorités stratégiques de la Mission découlent de la résolution [2344 \(2017\)](#) et des recommandations formulées par le Secrétaire général dans son rapport spécial sur l'examen stratégique de la MANUA. À l'issue de l'examen stratégique, la MANUA, en étroite coopération avec l'ensemble du système des Nations Unies, axera son activité, non plus sur l'appui à un programme de consolidation de la paix après le conflit, mais sur la contribution à un processus de paix piloté par l'Afghanistan et impliquant d'éventuelles négociations directes avec les Taliban.

23. Les bureaux locaux de la MANUA continueront de jouer un rôle crucial dans l'exécution du mandat de la Mission au niveau local, y compris s'agissant des missions de bons offices et de l'appui au dialogue politique; des initiatives de paix et de réconciliation; de la mise en œuvre de processus électoraux crédibles, transparents et inclusifs; et de la promotion et de la protection des droits de l'homme. Ces bureaux assureront également la coordination, la cohérence et la complémentarité des activités avec celles des organismes, fonds et programmes des Nations Unies dans les domaines intersectoriels, conformément aux priorités stratégiques du Gouvernement et de l'ONU pour la paix, la stabilité et le développement, et collaboreront avec le Bureau de la coordination de l'assistance humanitaire et les entités compétentes des Nations Unies afin d'appuyer et de faciliter les interventions humanitaires nécessaires pour répondre aux besoins.

### **Examen stratégique**

24. Dans sa résolution [2344 \(2017\)](#), le Conseil de sécurité a prié le Secrétaire général de procéder à un examen stratégique de la MANUA, des tâches qui lui sont confiées, des priorités définies et des ressources correspondantes, d'évaluer l'efficacité et l'efficience de la Mission pour tirer le meilleur parti de la division du travail et de la configuration de la Mission pour coopérer de manière plus efficace avec d'autres organismes des Nations Unies, et prié également le Secrétaire général de lui faire rapport sur les résultats de cet examen d'ici à juillet 2017.

25. À cet effet, une équipe d'examen stratégique dirigée par le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Iraq, Jan Kubiš, a rencontré un large éventail de parties prenantes en Afghanistan et à New York au mois de mai et au début du mois de juin 2017, parmi lesquels le Président afghan, le Chef de l'exécutif, les membres du Cabinet, les principaux membres du Parlement et des partis politiques, des organisations de la société civile et des représentants du corps diplomatique et de la communauté des donateurs. Le rapport spécial du Secrétaire général sur l'examen stratégique de la MANUA a été publié le 10 août 2017.

26. Conformément aux recommandations du Secrétaire général, le budget de la Mission pour 2018 comprend les propositions suivantes :

- a) La suppression du Groupe de l'état de droit, tout en conservant un effectif de base de six postes;
- b) La suppression du Groupe de la gouvernance, tout en conservant un effectif de base de cinq postes;

- c) La suppression du Groupe consultatif militaire et le désengagement de 11 conseillers militaires, tout en conservant un Conseiller militaire principal;
- d) La suppression du Groupe consultatif sur les questions de police et le désengagement de cinq conseillers de police civile;
- e) La fermeture du bureau provincial de Farah;
- f) Le transfert aux autorités nationales du bureau provincial du Badakhchan (Faizabad).

27. Il est prévu que des élections parlementaires aient lieu en Afghanistan en 2018 et une élection présidentielle en 2019. L'Organisation des Nations Unies a été sollicitée par le Gouvernement afghan afin d'apporter un appui technique pour le prochain cycle électoral. Cet appui, qui sera fourni sous la direction de la MANUA, revêtira essentiellement la forme d'une assistance technique aux organismes de gestion des élections ainsi que de missions de bons offices et d'un soutien sur le plan politique.

28. Le projet de réorganisation des bureaux locaux de la Mission, notamment la fermeture du bureau provincial de Farah et le transfert aux autorités nationales du bureau provincial de Badakhchan (Faizabad), conjugué à l'analyse des statistiques historiques de l'utilisation des aéronefs et à la question toujours prégnante de la redondance nécessaire pour faire face aux imprévus dans un contexte sécuritaire imprévisible, offre l'occasion de revoir le concept d'appui aux opérations aériennes afin d'en accroître sensiblement l'efficacité, sans compromettre le service. Le nouveau concept général d'opérations supposerait l'abandon de l'actuel dispositif d'appui fondé sur une base logistique principale, avec des vols ne desservant habituellement pas plus d'une ou deux destinations au départ de Kaboul pour un système avec des vols au départ de Kaboul desservant plusieurs destinations, afin de garantir un taux d'occupation des sièges plus élevé et de réduire le nombre d'heures de vol. En application de ce nouveau concept, il est proposé d'adapter les moyens aériens dont dispose la MANUA et de ramener le nombre total d'aéronefs de six (trois avions et trois hélicoptères) à quatre (deux avions et deux hélicoptères).

29. Pour répondre aux besoins en matière d'opérations et d'appui, il est envisagé notamment de conserver les principaux locaux loués actuellement, à l'exception de ceux de Farah et de Faizabad, et de remplacer une quantité limitée de matériel essentiel en raison de l'usure normale, de l'obsolescence ou de l'expiration de la durée de vie économique. Les acquisitions d'actifs seront reportées, dans la mesure où cela ne compromet pas la situation sécuritaire et opérationnelle, et le renouvellement nécessaire du parc vieillissant de véhicules blindés de la Mission sera à nouveau repoussé. Le niveau des stocks de matériel, tels que les véhicules et les ordinateurs, continuera d'être évalué et adapté aux besoins réels et les possibilités de transfert des biens excédentaires utiles à d'autres missions seront étudiées plus avant et concrétisées le cas échéant. La MANUA continue d'examiner et de mettre en œuvre des configurations et modalités d'utilisations plus efficaces des équipements de production d'électricité afin d'accroître la qualité et la fiabilité de l'approvisionnement, comme l'installation d'interrupteurs à minuterie dans les bureaux et de compteurs dans les logements.

30. La MANUA ne demande pas de ressources pour renforcer la sécurité, réaménager les locaux existants ou acquérir d'autres locaux à Kaboul. À la suite de l'explosion de grande ampleur d'un véhicule piégé aux abords du quartier diplomatique de Kaboul le 31 mai 2017, nombre d'ambassades et d'organismes internationaux ont réduit leur présence en Afghanistan en attendant les résultats d'une nouvelle évaluation de leur sécurité face au niveau de menace accru et la mise en œuvre de mesures supplémentaires d'atténuation des risques pour protéger leur

personnel. La MANUA a fait appel à un prestataire de services pour évaluer l'exposition de ses propriétés à Kaboul à des explosions, dont les résultats complets seront connus plus tard en 2017. La décision de rester dans les locaux existants et de les renforcer ou de réinstaller la Mission dans d'autres locaux dépendra de ces résultats et pourrait demander d'importants investissements en matière de sécurité.

#### **Autres variations**

31. La variation correspond à une réduction de 698 900 dollars (déduction faite des contributions du personnel), qui découle des gains d'efficacité prévus par la Mission en 2018. La réduction proposée résulte, notamment, des efforts faits par la MANUA pour faire bénéficier les opérations courantes des gains d'efficacité attendus du système Umoja, qui ont été présentés dans le huitième rapport d'étape du Secrétaire général sur le progiciel de gestion intégré (A/71/390). Ces gains d'efficacité reposent sur l'expérience du système acquise par l'Organisation, les changements prévus, y compris la mise en service de nouvelles fonctionnalités, l'examen d'ensemble des processus de bout en bout, la mise hors service des anciens systèmes et l'amélioration des fonctions relatives aux processus métier et à la planification. Ils sont exprimés, entre autres et lorsque c'était possible, sous la forme de la valeur en dollars d'un équivalent plein temps. On trouvera de plus amples informations à ce sujet dans l'avant-propos et l'introduction du projet de budget-programme pour l'exercice 2018-2019.

## **II. Mandats et résultats attendus**

#### **Résultats obtenus en 2017**

32. La MANUA a continué de mettre en œuvre sa mission de bons offices à l'appui d'un environnement social et politique de plus en plus propice à l'instauration durable de la paix et de la stabilité. Pour ce faire, elle a noué des contacts avec les responsables politiques, les dignitaires religieux et les chefs des communautés, y compris des femmes, pour encourager la cohésion politique à l'échelon tant national que local, pour atténuer les différends et promouvoir la paix et la stabilité. Elle a, entre autres activités, appuyé des initiatives d'apaisement des tensions et des rassemblements des communautés locales en plusieurs endroits du pays. Afin de favoriser la paix et la réconciliation nationales et, à terme, un processus de paix inclusif, deux opérations de renforcement des capacités et de facilitation du dialogue ont été menées avec le Haut Conseil pour la paix et d'autres entités. En plus de faciliter des entretiens directs entre le Gouvernement et les Taliban, la Mission mènera, avec la Commission politique des Taliban, une douzaine d'activités visant au règlement du conflit d'ici à la fin de l'année.

33. Les réformes visant à accroître la crédibilité des futurs processus électoraux ont progressé de même que les préparatifs des prochaines élections. La Commission électorale indépendante a achevé une étude sur les circonscriptions législatives en février et a entrepris en mai une évaluation des emplacements des bureaux de vote. En juin, elle a annoncé que les élections législatives et les élections des conseils de district auraient lieu le 7 juillet 2018. La MANUA a engagé un dialogue avec le Gouvernement, les organismes de gestion des élections, les donateurs et les autres parties prenantes afin de trouver des solutions de consensus aux questions électorales en suspens. Elle a également créé et réuni le Groupe d'appui aux élections qui est le principal dispositif international de coordination électorale, l'aide technique ayant été fournie dans le cadre d'un plan limité de lancement du projet d'appui constitutionnel du PNUD. La Division de l'assistance électorale du Département des affaires politiques a déployé deux missions en Afghanistan, l'une en février conjointement

avec le PNUD et l'autre en juin, l'objectif étant de contribuer à l'élaboration d'un nouveau descriptif de projet pour l'appui électoral de l'ONU à l'Afghanistan et de conseiller la MANUA sur les moyens de sensibiliser les acteurs politiques. D'ici à la fin de 2017, même si des retards semblent inévitables, il est prévu d'achever l'évaluation des emplacements des bureaux de vote, de délimiter les circonscriptions législatives et de commencer les préparatifs pour l'établissement de listes d'électeurs par bureau de vote.

34. L'année 2017 a été marquée par une intensification des activités de coopération régionale et des mesures de confiance. Pour appuyer le processus de paix, les États de la région ont notamment participé à deux réunions tenues à Moscou sur la question et à une réunion du Processus de Kaboul pour la coopération en faveur de la paix et de la sécurité. Une deuxième réunion du Processus de Kaboul pourrait avoir lieu d'ici à la fin de l'année. La MANUA a aidé les autorités afghanes à participer au Processus d'Istanbul sur la sécurité et la coopération régionales pour la paix et la stabilité en Afghanistan, mettant en avant la collaboration régionale aux fins de l'élimination des menaces qui pèsent sur la sécurité dans la région, les perspectives économiques, la mise en place d'une approche régionale de lutte contre la radicalisation et l'élaboration de la stratégie régionale de lutte contre le terrorisme. Quatre réunions de groupes techniques régionaux et une réunion de hauts fonctionnaires se sont tenues en 2017 et il est prévu que deux autres réunions de groupes techniques, trois autres réunions de hauts fonctionnaires et une conférence ministérielle aient également lieu d'ici à la fin de l'année.

35. La MANUA a contribué à faire progresser la restauration de l'état de droit et la mise en œuvre des réformes correspondantes. Elle a œuvré en faveur de l'approbation par le Conseil des ministres du nouveau code pénal, qui a été adopté en mars par décret présidentiel puis présenté au Parlement pour examen. La version révisée du code inclut une disposition spécifique qui érige en infraction la pratique du « bacha bazi ». Le Parlement a également été saisi de la loi contre la torture et la loi sur l'Autorité foncière afghane a été promulguée. Ces lois tiennent compte des meilleures pratiques et des normes internationales. La MANUA a en outre coprésidé cinq réunions du Conseil des donateurs pour le secteur de la justice, qui visaient à favoriser la cohérence des interventions dans ce domaine et à appuyer la mise en œuvre de la stratégie nationale de réforme du système judiciaire. Les réunions de coordination judiciaire ont bien eu lieu dans 31 des 34 provinces, l'insécurité empêchant leur tenue dans les provinces du Helmand, de l'Orozgan et du Zabol. Neuf réunions du groupe de travail du Conseil international de coordination de la police ont également été organisées pour élaborer une réforme commune de la police et mettre en place un dispositif d'appui aux forces de l'ordre avec l'aide des donateurs. La MANUA est également intervenue pour coordonner l'aide technique et logistique fournie au Centre judiciaire afghan de lutte contre la corruption. D'ici à la fin de l'année, elle a prévu d'organiser cinq autres réunions du Conseil des donateurs pour le secteur de la justice, six autres réunions du groupe de travail du Conseil international de coordination de la police et deux réunions formelles dudit Conseil. Les réunions de coordination judiciaire dans les provinces devraient se poursuivre dans 31 d'entre elles sauf aggravation des conditions de sécurité.

36. La MANUA, qui a continué de suivre les effets du conflit armé sur la population civile et d'en rendre compte, a fait état de 5 243 victimes civiles au 30 juin de cette année. Si ce chiffre est en légère baisse par rapport à celui de l'année dernière à la même période, le nombre de décès a augmenté de 2 %. À la suite de la stratégie déployée par la Mission pour sensibiliser les principales parties au conflit en nouant des contacts et en engageant un dialogue avec elles, le Gouvernement et les Taliban ont mis sur pied des entités spécialement chargées d'enquêter sur les plaintes relatives aux victimes civiles et ont introduit des mesures telles que la politique nationale de

prévention et de réduction des victimes civiles et l'Ordre conjoint n° 343 du 24 décembre 2016 destiné à responsabiliser davantage les forces nationales afghanes de sécurité.

37. La Mission a continué de suivre les activités dans les lieux de détention, de mener des actions de sensibilisation et de fournir un appui technique au Gouvernement pour l'examen de la législation relative à l'interdiction de torturer et d'infliger de mauvais traitements aux détenus. Sur la base du rapport de la Mission publié en avril 2017, qui porte sur le traitement des personnes détenues en Afghanistan pour des faits liés au conflit, la Direction nationale de la sécurité a ordonné d'enquêter sur des accusations de torture visant plusieurs de ses établissements pénitentiaires. En avril également, le Cabinet a déclaré son intention de lever ses réserves concernant la Convention contre la torture de 1987 et de ratifier le Protocole facultatif s'y rapportant. Le Comité contre la torture a examiné la situation du pays et a formulé des recommandations le 12 mai, demandant notamment l'établissement d'un rapport dans un délai d'un an.

38. La Mission a continué de prôner l'application des dispositions de la Déclaration sur la sécurité dans les écoles et de la résolution 2286 (2016) du Conseil de sécurité concernant le respect par toutes les parties au conflit armé de leurs obligations de protéger le personnel médical et les intervenants humanitaires. Le Comité directeur interministériel pour la protection des droits de l'enfant a appliqué sept recommandations, alors que 48 attaques visant des établissements scolaires ou de santé ont été recensées. Deux autres recommandations devraient être appliquées en 2017. La MANUA a fourni des conseils juridiques et un appui technique au Comité chargé de sensibiliser à la prévention du « bacha bazi », qui œuvre sous les auspices de la Commission afghane indépendante des droits de l'homme, plus particulièrement pour la rédaction de la disposition incriminant cette pratique. Afin d'améliorer l'accès des femmes à la justice, elle a continué de promouvoir les lois applicables dans les cas de violences faites aux femmes et la création de groupes expressément chargés des poursuites dans les provinces.

39. Pour accroître l'efficacité de l'aide au développement et améliorer les institutions afghanes, plus particulièrement à l'échelle infrarégionale, la MANUA a mené plusieurs consultations avec le Gouvernement, les membres de la communauté internationale et la société civile. Pour améliorer l'aptitude du Gouvernement à élaborer et appliquer des mesures de lutte contre la corruption, elle a exercé ses bons offices et apporté une aide technique au Comité mixte de suivi et d'évaluation de la lutte contre la corruption afin de faciliter ses échanges avec les parties prenantes nationales et internationales et faire en sorte que ces dernières appliquent les recommandations du Comité. Elle a aidé la Direction indépendante de la gouvernance locale à mettre en place un dispositif de contrôle des conseils de province. Le Gouvernement a établi une équipe spéciale composée des principaux responsables des services de la Présidence et de l'Autorité nationale de passation des marchés, qui a été chargée de contribuer à l'élaboration de la stratégie nationale de lutte contre la corruption, et a encouragé la coordination du dialogue entre les partenaires internationaux et les autres principales parties prenantes pour faciliter les progrès dans ce domaine. La MANUA a également aidé la société civile à mettre en place un dispositif national pour la promotion d'une gouvernance responsable.

40. Pour consolider la collaboration entre le Gouvernement afghan et la communauté internationale, la Mission a contribué à la réalisation des objectifs du Cadre de responsabilité mutuelle en vue de l'autonomie. Des mesures ont été prises aux fins de la réalisation de 8 objectifs sur les 24 prévus. La Mission a fourni une assistance technique et un appui au Gouvernement, aux parties prenantes et aux partenaires de développement pour faciliter l'avancement et le suivi des priorités de

réforme définies dans le Cadre de responsabilité mutuelle. Au deuxième semestre de 2017, 18 objectifs sur 24 nécessitent des mesures supplémentaires. La Mission continuera de collaborer avec les parties prenantes afin que toute l'attention voulue soit portée aux priorités susmentionnées.

41. En ce qui concerne la mise en œuvre du Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan, 7 des 10 programmes prioritaires nationaux sont à des stades variables d'avancement. La rédaction du programme relatif à l'autonomisation économique des femmes a été achevée et le programme a été lancé officiellement en mars. Des documents de réflexion et des projets de textes, qu'il est prévu de retravailler cette année, ont été élaborés pour six autres programmes (développement urbain, charte citoyenne, agriculture, infrastructures, justice et industries extractives). La mise en œuvre des activités définies au titre du programme relatif à la charte citoyenne a débuté en mai. La Mission a continué d'offrir son appui au Gouvernement et aux partenaires internationaux pour que des consultations aient lieu en temps voulu aux fins de l'examen des projets de programme.

### Objectifs, réalisations escomptées et indicateurs de succès pour 2018

Tableau 1

#### Objectifs, réalisations escomptées et indicateurs de succès pour 2018

*Objectif de l'Organisation* : Promouvoir la paix et la stabilité en Afghanistan

*Réalisations escomptées*

*Indicateurs de succès*

a) Instauration d'un climat sociopolitique de plus en plus propice à la paix et à la stabilité à long terme

i) Viabilité et crédibilité accrues des processus électoraux futurs

*Mesure des résultats*

Les principaux critères de réalisation, tels que l'évaluation des emplacements des bureaux de vote, l'enregistrement biométrique des électeurs et l'établissement de listes d'électeurs par bureau de vote, fixés en prévision des élections législatives de juillet 2018 et de l'élection présidentielle prévue en 2019, seront respectés, conformément aux réformes convenues entre le Gouvernement et les parties prenantes électorales [nouvelle mesure]

Objectif : 4

Nombre de règlements, procédures et plans appliqués conformément à la loi électorale de septembre 2016 [nouvelle mesure]

2018 (objectif) : 8

ii) Intensification des initiatives de coopération régionales et des mesures de confiance dans le cadre du Processus d'Istanbul « Au cœur de l'Asie » [indicateur révisé]

*Mesure des résultats*

Nombre d'initiatives et de mesures prises ou mises en œuvre par les États de la région en faveur du processus de paix afghan

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
	2017 (estimation) : 4
	2018 (objectif) : 4
	Nombre de réunions des groupes techniques régionaux
	2016 (résultats effectifs) : 5
	2017 (estimation) : 6
	2018 (objectif) : 6
	Nombre de réunions de hauts responsables
	2016 (résultats effectifs) : 3
	2017 (estimation) : 4
	2018 (objectif) : 4
	Organisation d'une conférence ministérielle sur le Processus d'Istanbul pour dresser le bilan de la mise en place des mesures de confiance

<i>Indicateurs de succès</i>		<i>Mesure des résultats</i>		
		<i>2018</i>	<i>2017</i>	<i>2016</i>
iii) Les parties au conflit sont plus disposées à participer à de futurs pourparlers de paix et à un processus de paix et de réconciliation inclusif. [Nombre d'initiatives de renforcement des capacités et facilitation du dialogue engagées à la demande du Gouvernement, en coopération avec le Haut Conseil pour la paix et d'autres entités]	Objectif	4	4	
	Estimation		2	
	Résultats effectifs			
[Nombre d'actions tendant à favoriser le règlement du conflit par le dialogue, y compris grâce à une amélioration de la connaissance des processus et pourparlers de paix, menées de concert avec la Commission politique des Talibans et d'autres représentants des Talibans, l'objectif étant de faciliter les discussions directes avec le Gouvernement afghan]	Objectif	10	10	
	Estimation		12	
	Résultats effectifs			
iv) Renforcement du dialogue au niveau local, dans les communautés et entre elles, notamment avec des femmes et des jeunes, afin de promouvoir la paix et la stabilité [Nombre de réunions de représentants des communautés locales organisées par la MANUA]	Objectif	60	30	11
	Estimation		52	35
	Résultats effectifs			55

<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Mesure des résultats</i>			
	2018	2017	2016	
v) Atténuation des conflits et des litiges au niveau local, tels que les conflits tribaux ou ethniques, les litiges fonciers et les différends entre partis politiques, afin de contribuer au renforcement de la stabilité politique [indicateur révisé]  [Nombre d'initiatives visant à désamorcer les conflits grâce aux bons offices et à l'action politique de la MANUA]	Objectif	70	60	60
	Estimation		58	56
	Résultats effectifs			67
vi) Mise en conformité du système judiciaire afghan avec les normes et les règles internationales relatives à la lutte contre la corruption et à l'administration de la justice [nouvel indicateur]  [Nombre de projets de loi, de décrets législatifs et de règlements établis sur la base des conseils techniques fournis par la Mission au Gouvernement ou à l'Assemblée nationale, qui prennent en compte les normes et règles internationales et les bonnes pratiques]	Objectif	4		
	Estimation			
	Résultats effectifs			

*Produits*

- Missions de bons offices et facilitation de l'assistance technique en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement, afin de contribuer à la crédibilité et à la viabilité des actions engagées dans le domaine électoral, notamment celles visant l'établissement de listes d'électeurs par bureau de vote et l'enregistrement des candidats
- Coordination du soutien politique fourni par la communauté internationale en vue de la tenue d'élections crédibles, y compris par l'envoi de messages électroniques au Gouvernement, aux partis politiques et aux organismes de gestion des élections
- Sensibilisation et assistance technique aux fins d'une participation accrue des femmes en tant que candidates, électrices et observatrices du scrutin ainsi qu'en tant que membres du personnel des organismes de gestion des élections, grâce à la mise en place de procédures spéciales d'enregistrement et de vote
- Missions de bons offices au service du Gouvernement afghan aux niveaux international, national et régional, notamment dans le cadre d'assemblées tribales, de forums organisés par la société civile, du Haut Conseil pour la paix, des conseils de paix de province et d'autres forums de promotion de la paix et de la stabilité, dont les formations aux processus de paix, aux cessez-le-feu et à la médiation
- Missions de bons offices et de conseil au service de l'ensemble des parties prenantes afin de faciliter les pourparlers de paix directs entre le Gouvernement afghan et les Taliban, et formulation de recommandations tendant à la mise en œuvre de mesures et d'initiatives de confiance en coopération avec les deux parties et les acteurs internationaux
- Sensibilisation des parties et des principaux partenaires, tels que la société civile et le Haut Conseil de paix, afin que les femmes et les jeunes participent davantage aux initiatives de paix à tous les niveaux
- Mission de bons offices pour faciliter l'avancement du Processus d'Istanbul « Au cœur de l'Asie » et d'autres initiatives régionales telles que le Processus de Kaboul

- Mission de bons offices destinée à mettre en place un dispositif commun et à conseiller les magistrats et les hauts responsables gouvernementaux sur l'élaboration et d'application de lois, de stratégies et de politiques dans le domaine de la justice, le respect des normes internationales, le renforcement du système judiciaire et de l'accès à la justice ainsi que sur d'éventuelles questions sensibles qui se feraient jour

### Facteurs externes

42. La Mission devrait atteindre les objectifs visés et parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les parties intéressées continuent de fournir l'appui politique et financier nécessaire; b) la stabilité du Gouvernement d'unité nationale se maintient; c) le Gouvernement fait preuve de la volonté politique voulue pour renforcer la gouvernance et l'administration de la justice et combattre la corruption; d) les tensions entre les pouvoirs législatif, judiciaire et exécutif et entre les administrations infranationales et centrales ne nuisent pas au processus de réforme électorale; e) toutes les parties prenantes, nationales et internationales, restent acquises au principe de pourparlers de paix et d'un processus de paix et de réconciliation sans exclusive à l'avenir; f) les conditions de sécurité en Afghanistan ne se dégradent pas au point de compromettre gravement la capacité de la MANUA d'exécuter son mandat.

#### Réalisations escomptées

#### Indicateurs de succès

b) Meilleur exercice des droits de l'homme au bénéfice de tous

i) Amélioration de la coordination de l'action menée par les parties prenantes, de sorte que la protection des civils en période de conflit armé soit en accord avec le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme

#### Mesure des résultats

Application par le Conseil national de sécurité de la politique nationale de prévention et de réduction des victimes civiles, ainsi que des directives ad hoc publiées par son bureau [mesure révisée]

ii) Les forces nationales de sécurité et de défense afghanes manifestent un plus grand respect des droits de l'homme

#### Mesure des résultats

Création par le Ministère de l'intérieur et par l'ONU d'un mécanisme de suivi de la Politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme, reposant sur des mesures d'atténuation convenues et des examens trimestriels des progrès accomplis

Diminution du pourcentage de personnes détenues pour des faits liés au conflit qui, interrogées par la Mission, déclarent avoir subi des actes de torture et des mauvais traitements [nouvelle mesure]

2018 (objectif) : 30 %

iii) Adoption d'instruments et mise en place de mécanismes visant à protéger les enfants victimes du conflit armé, conformément aux résolutions 1612 (2005) et 1882 (2009) du Conseil de sécurité

*Mesure des résultats*

Création par le Ministère de l'intérieur de groupes de protection de l'enfance dans les 34 provinces [nouvelle mesure]

2018 (objectif) : 34

iv) Intensification de la lutte contre les violences faites aux femmes, conformément aux dispositions de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes

*Mesure des résultats*

Augmentation du pourcentage des cas enregistrés par le Bureau du Procureur chargé des affaires de violences faites aux femmes dans huit provinces témoins, qui débouchent sur des poursuites formelles [nouvelle mesure]

2018 (objectif) : 5 %

Nombre de médiateurs participant au nouveau module de formation privilégiant une approche fondée sur les droits de l'homme pour la médiation dans les cas de violences faites aux femmes [nouvelle mesure]

2018 (objectif) : 40

v) Capacité de la Commission afghane indépendante des droits de l'homme et des défenseurs des droits de l'homme d'agir avec un minimum de contraintes et de s'occuper de tout un ensemble de questions relatives aux droits de l'homme [nouvelle mesure]

*Mesure des résultats*

Lancement de processus participatifs par la société civile et la Commission afghane indépendante des droits de l'homme qui rendent compte en parallèle au Comité pour l'élimination de la discrimination raciale

2018 (objectif) : 2

<i>Indicateurs de succès</i>		<i>Mesure des résultats</i>		
		2018	2017	2016
vi) Participation accrue des femmes au processus de transition en matière de politique et de sécurité, conformément à la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité [Nombre de femmes participant aux pourparlers de paix]	Objectif	20	20	
	Estimation		10	
	Résultats effectifs			
	Objectif	2	2	
	Estimation		2	

Indicateurs de succès		Mesure des résultats		
		2018	2017	2016
[Nombre de mesures spéciales provisoires visant à promouvoir la participation des femmes aux élections]	Résultats effectifs			
vii) Renforcement des activités visant à régler les problèmes liés à la justice transitionnelle et à l'impunité	Objectif	4	4	
	Estimation		4	
[Nombre de réunions du groupe de travail sur la justice transitionnelle organisées par la société civile, afin de faire le point de la situation et de coordonner des campagnes d'information [mesure révisée]	Résultats effectifs			

## Produits

- Suivi des incidents liés au conflit et touchant des civils et collecte de renseignements à ce sujet, y compris établissement de deux rapports conjoints par la Mission et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) concernant la protection des civils en période de conflit armé et d'autres rapports périodiques sur des questions intéressant la protection des civils
- Collecte de renseignements sur des cas ou incidents de torture ou de mauvais traitements et suivi des poursuites engagées dans des cas de torture
- Poursuite de la fourniture de services consultatifs et du suivi des progrès réalisés en matière de lutte contre la torture; notes d'orientation relatives à l'exécution des obligations légales du pays de prévenir les actes de torture et de poursuivre les auteurs de tels actes; contributions écrites au Gouvernement, notamment pour l'assister techniquement dans la rédaction de lois et de directives opérationnelles sur la création d'un mécanisme national de prévention (conformément à l'obligation découlant du Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture); d'ici à avril 2018, rapport actualisé de la Mission et du HCDH au Comité contre la torture sur l'exécution par le Gouvernement des engagements qu'il a pris pour prévenir la torture
- Mise en place d'un dialogue, assorti d'un mécanisme de surveillance, entre l'ONU et la police nationale afghane afin de suivre la mise en œuvre des mesures relatives à la Politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme
- Fourniture aux institutions étatiques et aux forces nationales de défense et de sécurité afghanes de contributions écrites et d'un appui technique en matière de droits de l'homme, en particulier concernant la promotion de l'application du principe de responsabilité, eu égard à la politique relative aux droits de l'homme adoptée par le Ministère de la défense en 2017
- Assistance technique au Comité directeur interministériel pour le sort des enfants touchés par le conflit armé
- Recueil de renseignements sur les violations commises contre les enfants touchés par le conflit armé, conformément au mécanisme de surveillance et de communication de l'information ad hoc créé par la résolution 1612 (2005) du Conseil de sécurité
- Publication d'un rapport sur les cas de violences faites aux femmes qui ont été traités par la médiation
- Formulation de recommandations à l'intention du Gouvernement sur les règles applicables à la médiation dans les cas de violences faites aux femmes et organisation de 15 séances de formation aux principes et règles de médiation privilégiant l'approche fondée sur les droits de l'homme

- Séances d'information et directives techniques destinées à la société civile et aux défenseurs des droits de l'homme pour leur permettre de participer directement à la communication d'informations au Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes
- Assistance technique à la Commission afghane indépendante des droits de l'homme dans la réalisation d'une étude sur les victimes en temps de conflit armé
- Collecte de renseignements sur les violations des droits de l'homme, y compris les menaces pesant sur les défenseurs de ces droits, et organisation de forums à l'intention desdits défenseurs et de la société civile sur les problématiques actuelles et nouvelles dans ce domaine
- Assistance technique fournie à la demande à la Commission afghane indépendante des droits de l'homme sur des questions normatives et d'autres questions touchant aux droits de l'homme ou à la protection des civils

### Facteurs externes

43. La Mission devrait atteindre les objectifs visés et parvenir aux réalisations escomptées si les conditions ci-après sont réunies : a) une intensification de l'insurrection n'entraîne pas un accroissement proportionnel du nombre de victimes civiles; b) les changements dans la présence militaire internationale ne donnent pas lieu à une nette détérioration des conditions de sécurité; c) le Gouvernement est désireux et capable de mener des enquêtes et de promouvoir le principe de responsabilité concernant les violations des droits de l'homme; d) le soutien politique à la promotion des droits de l'homme ne faiblit pas, en particulier dans les domaines de la paix et de la réconciliation et des droits des femmes et des minorités; e) la mise en œuvre du programme relatif aux droits de l'homme bénéficie d'un appui politique et financier.

#### Réalisations escomptées

#### Indicateurs de succès

c) Amélioration de l'efficacité de l'aide au développement et de l'aide humanitaire et renforcement des institutions afghanes

i) Élaboration et mise en œuvre de la politique de gouvernance infranationale [nouvel indicateur]

#### Mesure des résultats

Élaboration d'un cadre d'application de la politique de gouvernance infranationale [nouvelle mesure]

ii) Création et application de dispositifs propres à promouvoir une fonction publique plus responsable et plus efficace

#### Mesure des résultats

Lancement d'une nouvelle vague de réformes de la fonction publique [nouvelle mesure]

#### Mesure des résultats

#### Indicateurs de succès

2018

2017

2016

iii) Mise en œuvre, dans l'ensemble du système des Nations Unies, d'activités plus efficaces, cohérentes et intégrées, davantage harmonisées avec les priorités définies par le Gouvernement en matière de développement, le Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan et les objectifs de	Objectif	4	4	4
	Estimation		4	4
	Résultats effectifs			17

Indicateurs de succès	Mesure des résultats		
	2018	2017	2016
développement durable [Nombre de consultations de haut niveau avec le Gouvernement]			

*Produits*

- Fourniture de conseils et de services de coordination à l'équipe de pays des Nations Unies et aux donateurs et acteurs du développement internationaux afin qu'ils harmonisent leurs actions avec les priorités de développement du Gouvernement, le Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan et les programmes prioritaires nationaux, conformément au principe de l'unité d'action des Nations Unies
- Coordination et suivi du plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et établissement d'un rapport semestriel sur son application
- Fourniture selon que de besoin au niveau national, dans le cadre de réunions mensuelles, de conseils normatifs à la Direction indépendante de la gouvernance locale, aux fins de l'élaboration d'une politique de gouvernance infranationale et de l'application des règles de contrôle établies par les conseils de province
- Conseils pratiques dispensés au niveau national sur la réforme de la fonction publique, dans le cadre de réunions mensuelles et par la publication de deux notes d'orientation
- Fourniture de conseils aux réseaux de la société civile au niveau national concernant leurs activités de suivi et de sensibilisation destinées à amener le Gouvernement à répondre de ses actes, dans le cadre de réunions mensuelles et par la publication de deux notes d'orientation
- Mission de bons offices visant à favoriser la cohérence de l'action de la communauté internationale, au moyen de réunions mensuelles du groupe d'appui à la société civile et d'acteurs nationaux et internationaux, l'objectif étant d'appuyer le développement, la gouvernance et les réformes de la fonction publique

**Facteurs externes**

44. La Mission devrait atteindre les objectifs visés et parvenir aux réalisations escomptées si les conditions ci-après sont réunies : a) les parties prenantes, notamment les donateurs, continuent de fournir l'aide politique et financière nécessaire, notamment celle prévue dans le Cadre de responsabilité mutuelle en vue de l'autonomie; b) les conditions de sécurité ne se dégradent pas au point de générer des obstacles supplémentaires à la fourniture des services publics, à l'aide au développement et à l'acheminement de l'aide humanitaire; c) aucune catastrophe naturelle n'entrave les efforts de reconstruction.

Réalizations escomptées	Indicateurs de succès		Mesure des résultats		
			2018	2017	2016
d) Mise en œuvre renforcée des engagements pris lors des conférences de Londres, de Kaboul, de Tokyo et de Bruxelles, des objectifs de référence fixés par le Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan	i) Dialogues techniques réguliers de haut niveau entre le Gouvernement et les partenaires internationaux en vue d'examiner l'application des documents finals des conférences et des engagements pris en matière de	Objectif Estimation Résultats effectifs	5		

Réalizations escomptées	Indicateurs de succès	Mesure des résultats		
		2018	2017	2016
et des programmes nationaux prioritaires	développement ainsi que d'améliorer la qualité des échanges techniques conjoints [nouvel indicateur] [Nombre de réunions du Conseil commun de coordination et de suivi, de consultations techniques tenues conjointement avec le Gouvernement et de réunions techniques de coordination [nouvelle mesure]]			
	ii) Mise en œuvre renforcée du Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan au moyen des programmes nationaux prioritaires, en consultation avec les partenaires nationaux et internationaux [indicateur révisé] [Nombre de consultations avec les partenaires nationaux et internationaux concernant l'application des composantes des programmes nationaux prioritaires du Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan [nouvelle mesure]]	Objectif Estimation Résultats effectifs	3	
	iii) Renforcement de la capacité du Gouvernement de coordonner efficacement l'aide fournie par les donateurs et de mettre en œuvre ses priorités de développement [indicateur révisé] [Nombre de consultations conjointes, notamment dans le cadre des conseils interministériels sur le développement et des débats sur l'alignement de l'aide, en vue d'une coordination efficace de la politique nationale et du contrôle de l'exécution des priorités de développement par le Gouvernement [nouvelle mesure]]	Objectif Estimation Résultats effectifs		

*Produits*

- Assistance technique au secrétariat du Conseil commun de coordination et de suivi et facilitation de ses consultations et des autres consultations techniques entre le Gouvernement, la communauté internationale et les parties prenantes afghanes concernant le programme de réformes et de développement et les questions relatives à l'efficacité de l'aide
  - Soutien à la rationalisation et à la mise en œuvre des programmes prioritaires nationaux et à l'examen des dispositifs de coordination correspondants, notamment les groupes de développement sectoriel
  - Fourniture aux principaux acteurs concernés de conseils stratégiques et d'un appui dans le cadre de missions de bons offices, afin d'accompagner la mise au point et l'exécution des programmes prioritaires nationaux révisés
  - Facilitation de 12 consultations entre le Ministère des finances, le Ministère de l'économie et les autres ministères d'exécution afin d'assurer une meilleure coordination dans la mise en œuvre des priorités de réforme et de développement, notamment au moyen du Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan
  - Facilitation de la participation de la société civile aux discussions sur le développement national, notamment dans le Cadre de responsabilité mutuelle en vue de l'autonomie
  - Fourniture d'un appui analytique et de conseils stratégiques aux acteurs nationaux et internationaux concernant les priorités de réforme et de développement
  - Fourniture d'un appui analytique et de conseils stratégiques aux acteurs nationaux et internationaux, pour faire en sorte que la planification du développement tienne compte, à des fins de coordination, de l'aide humanitaire en cours et des prévisions établies dans ce domaine ainsi que des priorités fixées par le Gouvernement en matière de développement et de réforme
- 

**Facteurs externes**

45. La Mission devrait atteindre les objectifs visés et parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) toutes les parties concernées continuent de fournir l'appui politique et financier nécessaire à la réalisation des buts fixés dans le Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan et des objectifs de référence arrêtés aux conférences de Kaboul, de Londres, de Tokyo et de Bruxelles; b) aucun bouleversement politique ou problème de sécurité majeur ni aucune catastrophe naturelle ou autre situation d'urgence nationale ne vient entraver la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement, des programmes nationaux prioritaires, du Cadre de responsabilité mutuelle en vue de l'autonomie et de la politique relative à la gestion de l'aide ou empêcher les donateurs de se concerter avec les autorités sur ces questions.

### III. Ressources nécessaires

#### A. Total des ressources nécessaires

Tableau 2

#### Total des ressources nécessaires (déduction faite des contributions du personnel)

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	2016-2017			Montants nécessaires pour 2018		Budget approuvé pour 2017	Variation 2017-2018
	Crédits ouverts	Montant estimatif des dépenses <sup>a</sup>	Écart	Total	Dépenses non renouvelables		
	(1)	(2)	(3) = (2) - (1)	(4)	(5)	(6)	(7) = (4) - (6)
Militaires et personnel de police	1 473,8	1 065,1	(408,7)	44,2	–	752,5	(708,3)
Personnel civil	230 044,0	234 327,1	4 283,1	92 383,3	–	106 536,7	(14 153,4)
Dépenses opérationnelles	115 909,8	111 143,0	(4 766,8)	47 996,2	2 259,0	56 894,1	(8 897,9)
<b>Total</b>	<b>347 427,6</b>	<b>346 535,2</b>	<b>(892,4)</b>	<b>140 423,7</b>	<b>2 259,0</b>	<b>164 183,3</b>	<b>(23 759,6)</b>

<sup>a</sup> Dépenses effectives au 31 août 2017 et prévisions pour le restant de l'année.

46. Le montant total des ressources demandées au titre de la MANUA pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018 se chiffre, selon les estimations, à 140 423 700 dollars (déduction faite des contributions du personnel), soit une diminution nette de 23 759 600 dollars par rapport au montant approuvé au titre de la Mission pour 2017, comme il ressort des tableaux 2 et 22. La variation nette entre les ressources demandées pour 2018 et le budget approuvé pour 2017 s'explique principalement par :

- a) La baisse des ressources demandées pour les militaires et le personnel de police, en raison du désengagement des conseillers militaires et conseillers de police dans le cadre de l'examen stratégique;
- b) La baisse nette des ressources demandées pour le personnel civil, qui correspond principalement à la diminution nette proposée de 291 postes;
- c) La baisse nette des ressources demandées pour couvrir les dépenses opérationnelles, du fait principalement de la reconfiguration proposée de la flotte aérienne et de la diminution des dépenses prévues pour la consommation de carburant et les projets de réaménagement et de rénovation.

## B. Effectifs nécessaires

Tableau 3  
Effectifs nécessaires

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Total</i>	
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total (personnel international)</i>	<i>Administrateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		<i>Volontaires des Nations Unies</i>
Effectif approuvé pour 2017	1	2	1	8	27	72	71	17	199	156	1	356	170	942	61	1 529
Effectif proposé pour 2018	1	2	1	7	28	55	61	7	162	144	1	307	125	738	68	1 238
<b>Variation</b>	–	–	–	<b>(1)</b>	<b>1</b>	<b>(17)</b>	<b>(10)</b>	<b>(10)</b>	<b>(37)</b>	<b>(12)</b>	–	<b>(49)</b>	<b>(45)</b>	<b>(204)</b>	<b>7</b>	<b>(291)</b>

### Proposition concernant les effectifs nécessaires

47. Comme indiqué dans le tableau 3, l'effectif total proposé pour la MANUA pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018 s'élève à 1 238 postes (soit une diminution de 291 postes), dont 307 postes soumis à recrutement international [162 AI, 144 SM et 1 G(AC)], 863 postes soumis à recrutement national (125 AN et 738 AL) et 68 postes de Volontaire des Nations Unies.

48. Le tableau 4 présente une proposition détaillée concernant l'évolution des effectifs par unité administrative. On trouvera dans le tableau 5 ci-après une liste des postes approuvés et des postes proposés par lieu d'affectation.

### Taux de vacance

49. Il est proposé de retenir les taux de vacance annuels moyens ci-après pour estimer le montant des traitements et des autres dépenses de personnel pour 2018 : 9 % pour le personnel recruté sur le plan international; 5 % pour les administrateurs recrutés sur le plan national; 3 % pour les agents locaux; 5 % pour les Volontaires des Nations Unies.

50. À la suite du déploiement des militaires, membres de la Police des Nations Unies et autres membres du personnel de la Mission en 2017, les taux de vacance se sont établis comme suit : 0 % pour le personnel militaire; 20 % pour la Police des Nations Unies; 9,5 % pour le personnel recruté sur le plan international; 8 % pour les administrateurs recrutés sur le plan national; 3,5 % pour les agents locaux; 5 % pour les Volontaires des Nations Unies.

Tableau 4  
**Proposition concernant l'évolution des effectifs par unité administrative**

Unité administrative	Postes approuvés pour 2017	Modifications proposées					Postes proposés pour 2018
		Suppression	Création	Transfert <sup>a</sup>	Reclassement ou déclassement	Variation nette	
<i>1. Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan</i>							
Équipe de collaborateurs du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan	10	(1)	–	(1)	–	(2)	8
Bureau du Chef de cabinet	31	(6)	1	–	–	(5)	26
Service des droits de l'homme (anciennement Groupe des droits de l'homme)	30	(4)	1	–	–	(3)	27
Service de la communication stratégique (anciennement Groupe de la communication stratégique et du porte-parole)	21	(3)	–	–	–	(3)	18
Groupe consultatif sur la problématique hommes-femmes (nouveau)	–	–	3	–	–	3	3
Section de la sécurité	253	(16)	1	–	–	(15)	238
<i>2. Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général pour l'Afghanistan (affaires politiques) (composante I)</i>							
Équipe des collaborateurs directs du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (Affaires politiques)	5	–	–	–	–	–	5
Service des affaires politiques (anciennement Division des affaires politiques)	33	(1)	–	–	–	–	32
Bureau de liaison à Téhéran	4	–	–	–	–	–	4
Bureau de liaison à Islamabad	6	(1)	–	–	–	(1)	5
Section conjointe de l'analyse et de l'établissement des rapports (anciennement Groupe conjoint de l'analyse et de l'établissement des rapports)	11	(2)	–	–	–	(2)	9
Bureau de l'assistance électorale (nouveau)	–	–	1	4	–	5	5
Bureau de la paix et de la réconciliation (nouveau)	–	–	4	4	–	8	8
Groupe consultatif militaire	5	(5)	–	–	–	(5)	–
<i>3. Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (développement) (Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire) (composante II)</i>							
Équipe des collaborateurs directs du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (développement) (Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire)	9	(1)	1	3	–	3	12
Groupe du Coordonnateur résident et de l'équipe de pays des Nations Unies	6	–	–	–	–	–	6
Groupe de la gouvernance	20	(15)	–	(5)	–	(20)	–
Groupe du renforcement de l'état de droit	10	(4)	–	(6)	–	(10)	–
Groupe consultatif sur les questions de police	4	(4)	–	–	–	(4)	–
Section de la coordination des donateurs (nouveau)	–	–	4	3	–	7	7

Unité administrative	Postes approuvés pour 2017	Modifications proposées					Postes proposés pour 2018
		Suppression	Création	Transfert <sup>a</sup>	Reclassement ou déclassement	Variation nette	
<b>4. Appui à la mission</b>							
a) Bureau du Chef de l'appui à la mission	14	–	2	(6)	–	(4)	10
b) Gestion des opérations et des ressources							
Bureau du Chef de la gestion des opérations et des ressources (anciennement Bureau du Chef adjoint de l'appui à la Mission)	1	–	1	1	–	2	3
Section des ressources humaines et de la formation (anciennement Section des ressources humaines)	21	(2)	–	1	–	(1)	20
Groupe de l'appui aux Volontaires des Nations Unies	1	–	–	(1)	–	(1)	–
Groupe des ressources financières, de la performance et de la gestion des risques (anciennement Section des finances, du budget et de la planification)	–	–	–	6	–	6	6
Section Technologie (anciennement Section des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications)	–	–	–	49	–	49	49
Section des services médicaux	20	(7)	–	(13)	–	(20)	–
Groupe du soutien psychosocial et de la qualité de vie	9	(1)	–	(8)	–	(9)	–
c) Gestion de la chaîne d'approvisionnement							
Bureau du Chef de la gestion de la chaîne d'approvisionnement	3	–	–	–	–	–	3
Groupe de la gestion des acquisitions (nouveau)	–	–	–	5	–	5	5
Groupe des achats (anciennement Section des achats)	8	(1)	1	(1)	–	(1)	7
Groupe de la gestion centralisé des stocks (anciennement Section de l'entrepôt intégré)	28	(2)	–	(9)	–	(11)	17
Groupe du contrôle des mouvements (anciennement Section du contrôle des mouvements)	26	(3)	–	(1)	–	(4)	22
Groupe de la gestion du matériel (ancienne Section de la gestion du matériel)	15	–	–	(9)	–	(9)	6
Section du génie	25	(1)	–	(24)	–	(25)	–
Groupe de la gestion des installations	11	(3)	–	(8)	–	(11)	–
Section des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications	52	(4)	–	(48)	–	(52)	–
Section des opérations aériennes	24	(5)	–	(19)	–	(24)	–
Section du transport de surface	148	(17)	–	(131)	–	(148)	–
d) Services							
Bureau du responsable des services	–	–	1	1	–	2	2
Section des transports aériens (anciennement Section des opérations aériennes)	–	–	–	19	<sup>b</sup>	19	19
Groupe de l'approvisionnement général et des carburants (nouveau)	–	–	–	16	–	16	16
Section du génie et de l'entretien des installations	–	–	–	32	–	32	32
Groupe des transports (anciennement Section du transport de surface)	–	–	–	130	–	130	130

Unité administrative	Modifications proposées						Postes proposés pour 2018
	Postes approuvés pour 2017	Suppression	Création	Transfert <sup>a</sup>	Reclassement ou déclassement	Variation nette	
Section des services médicaux, du soutien psychosocial et de la qualité de vie	–	–	1	21	–	22	22
<i>5. Bureau unifié de Koweït</i>							
a) Bureau d'appui de la MANUA au Koweït							
Groupe intégré déontologie et discipline	1	–	–	–	–	–	1
Section de la sécurité	2	(2)	–	–	–	(2)	–
b) Bureau d'appui commun de Koweït							
Bureau du Chef du Bureau d'appui commun de Koweït	3	–	–	–	–	–	3
Section des ressources humaines	13	–	–	–	–	–	13
Section des finances (y compris le Groupe des états de paie)	16	–	–	–	–	–	16
Section des voyages	3	–	–	–	–	–	3
Gestion de la qualité/de la performance	4	–	–	–	–	–	4
<i>6. Bureaux extérieurs dans les régions et les provinces</i>							
a) Bureaux régionaux							
Kaboul	56	(24)	1	(5)	–	(28)	28
Kandahar	83	(31)	3	1	–	(27)	56
Hérat	57	(17)	3	–	–	(14)	43
Balkh (Mazar-e Charif)	77	(26)	1	–	–	(25)	52
Nangarhar (Jalalabad)	70	(19)	2	–	–	(17)	53
Paktiya (Gardez)	62	(19)	1	(2)	–	(20)	42
b) Bureaux provinciaux							
Farah (Farah)	28	(28)	–	–	–	(28)	–
Bamiyan	40	(8)	–	–	–	(8)	32
Fariyab (Maïmana)	26	(5)	–	–	–	(5)	21
Badakhchan (Faizabad)	36	(18)	1	(1)	–	(18)	18
Baghlan (Pol-e Khomri)	32	(7)	1	1	–	(5)	27
Konduz	51	(15)	2	1	–	(12)	39
<i>7. Département des affaires politiques, New York</i>							
Équipe Afghanistan de la Division du Moyen-Orient et de l'Asie de l'Ouest	5	–	–	–	–	–	5
<b>Total</b>	<b>1 529</b>	<b>(328)</b>	<b>37</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>(291)</b>	<b>1 238</b>

<sup>a</sup> Il est prévu que les fonctions correspondant aux postes dont on propose le transfert resteront inchangées et que les transferts proposés n'auront pas d'incidence négative sur l'exécution des programmes de l'unité administrative concernée.

<sup>b</sup> Reclassement d'un poste d'agent local (assistant aux opérations aériennes) en poste d'administrateur recruté sur le plan national [fonctionnaire chargé des opérations aériennes (adjoint de 2<sup>e</sup> classe)].

Tableau 5  
Effectifs nécessaires par lieu d'affectation

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national				Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateurs	Agents locaux	Volontaires des Nations Unies	
<b>Effectif approuvé pour 2017</b>																
<i>Siège</i>																
Kaboul	1	2	1	7	18	38	40	9	116	107	–	223	75	495	61	854
Islamabad	–	–	–	–	–	1	–	–	1	–	–	1	1	4	–	6
Téhéran	–	–	–	–	–	1	–	–	1	–	–	1	1	2	–	4
<i>Bureaux extérieurs dans les régions et les provinces</i>																
Kaboul	–	–	–	–	1	3	3	1	8	4	–	12	14	30	–	56
Bamiyan	–	–	–	–	–	1	2	–	3	1	–	4	4	32	–	40
Kandahar	–	–	–	–	1	5	2	–	8	5	–	13	12	58	–	83
Hérat	–	–	–	–	1	4	3	1	9	5	–	14	10	33	–	57
Farah (Farah)	–	–	–	–	–	1	2	–	3	1	–	4	2	22	–	28
Balkh (Mazar-e Charif)	–	–	–	–	1	4	3	–	8	5	–	13	13	51	–	77
Fariyab (Maïmana)	–	–	–	–	–	1	2	–	3	1	–	4	3	19	–	26
Nangarhar (Jalalabad)	–	–	–	–	1	4	3	2	10	3	–	13	10	47	–	70
Kondozi	–	–	–	–	–	1	2	–	3	3	–	6	9	36	–	51
Badakhchan (Faizabad)	–	–	–	–	–	2	3	–	5	1	–	6	2	28	–	36
Baghlan (Pol-e Khomri)	–	–	–	–	–	1	1	1	3	1	–	4	3	25	–	32
Paktiya (Gardez)	–	–	–	–	1	3	2	2	8	4	–	12	11	39	–	62
<i>Bureau de Koweït</i>	–	–	–	–	2	1	2	1	6	15	–	21	–	21	–	42
<i>New York (Département des affaires politiques)</i>	–	–	–	1	1	1	1	–	4	–	1	5	–	–	–	5
<b>Total 2017</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>8</b>	<b>27</b>	<b>72</b>	<b>71</b>	<b>17</b>	<b>199</b>	<b>156</b>	<b>1</b>	<b>356</b>	<b>170</b>	<b>942</b>	<b>61</b>	<b>1 529</b>

**Effectif proposé pour 2018**

<i>Siège</i>																
Kaboul	1	2	1	6	19	38	40	3	110	102	–	212	64	435	61	773
Islamabad	–	–	–	–	–	1	–	–	1	–	–	1	1	3	–	5
Téhéran	–	–	–	–	–	1	–	–	1	–	–	1	1	2	–	4
<i>Bureaux extérieurs dans les régions et les provinces</i>																
Kaboul	–	–	–	–	1	1	2	1	5	4	–	9	7	12	–	28
Bamiyan	–	–	–	–	–	1	1	–	2	1	–	3	2	27	–	32

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national				Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateurs	Agents locaux	Volontaires des Nations Unies	
Kandahar	–	–	–	–	1	2	2	–	5	5	–	10	9	35	2	56
Hérat	–	–	–	–	1	2	2	–	5	5	–	10	7	25	1	43
Balkh (Mazar-e Charif)	–	–	–	–	1	2	3	–	6	4	–	10	6	35	1	52
Fariyab (Maïmana)	–	–	–	–	–	1	1	–	2	1	–	3	2	16	–	21
Nangarhar (Jalalabad)	–	–	–	–	1	1	3	1	6	3	–	9	8	35	1	53
Kondoz	–	–	–	–	–	1	1	1	3	2	–	5	7	26	1	39
Badakhchan (Faizabad)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	2	16	–	18
Baghlan (Pol-e Khomri)	–	–	–	–	–	1	1	–	2	1	–	3	2	22	–	27
Paktiya (Gardez)	–	–	–	–	1	1	2	–	4	2	–	6	7	28	1	42
Bureau de Koweït	–	–	–	–	2	1	2	1	6	14	–	20	–	20	–	40
New York (Département des affaires politiques)	–	–	–	1	1	1	1	–	4	–	1	5	–	–	–	5
<b>Total 2018</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>7</b>	<b>28</b>	<b>55</b>	<b>61</b>	<b>7</b>	<b>162</b>	<b>144</b>	<b>1</b>	<b>307</b>	<b>125</b>	<b>738</b>	<b>68</b>	<b>1 238</b>
<b>Variation</b>	–	–	–	(1)	1	(17)	(10)	(10)	(37)	(12)	–	(49)	(45)	(204)	–	7 (291)

### 1. Représentant spécial du Secrétaire général pour l’Afghanistan

Tableau 6

#### Effectifs nécessaires - Représentant spécial du Secrétaire général pour l’Afghanistan

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national				Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateurs	Agents locaux	Volontaires des Nations Unies	
<b>Équipe de collaborateurs du Représentant spécial du Secrétaire général pour l’Afghanistan</b>																
Effectif approuvé pour 2017	1	–	–	1	2	1	–	–	5	2	–	7	–	3	–	10
Effectif proposé pour 2018	1	–	–	–	1	1	–	–	3	2	–	5	–	3	–	8
<b>Variation</b>	–	–	–	(1)	(1)	–	–	–	(2)	–	–	(2)	–	–	–	(2)

#### Bureau du Chef de cabinet

Effectif approuvé pour 2017	–	–	1	–	2	2	4	–	9	1	–	10	14	7	–	31
-----------------------------	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----	---	---	----

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>				<b>Total</b>
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<b>Total partiel</b>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<b>Total (personnel international)</b>	<i>Administrateurs</i>	<i>Agents locaux</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	
Effectif proposé pour 2018	-	-	1	-	2	3	4	-	<b>10</b>	1	-	<b>11</b>	10	5	-	<b>26</b>
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	<b>1</b>	-	-	<b>1</b>	-	-	<b>1</b>	<b>(4)</b>	<b>(2)</b>	-	<b>(5)</b>
<b>Service des droits de l'homme (anciennement Groupe des droits de l'homme)</b>																
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	1	3	3	2	1	<b>10</b>	1	-	<b>11</b>	8	9	2	<b>30</b>
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	1	2	4	2	-	<b>9</b>	1	-	<b>10</b>	6	8	3	<b>27</b>
<b>Variation</b>	-	-	-	-	<b>(1)</b>	<b>1</b>	-	<b>(1)</b>	<b>(1)</b>	-	-	<b>(1)</b>	<b>(2)</b>	<b>(1)</b>	<b>1</b>	<b>(3)</b>
<b>Service de la communication stratégique (anciennement Groupe de la communication stratégique et du porte-parole)</b>																
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	1	1	2	2	-	<b>6</b>	1	-	<b>7</b>	4	10	-	<b>21</b>
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	1	1	2	1	-	<b>5</b>	1	-	<b>6</b>	3	9	-	<b>18</b>
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	<b>(1)</b>	-	<b>(1)</b>	-	-	<b>(1)</b>	<b>(1)</b>	<b>(1)</b>	-	<b>(3)</b>
<b>Groupe consultatif sur la problématique hommes-femmes (nouveau)</b>																
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	1	-	1	-	<b>2</b>	-	-	<b>2</b>	-	1	-	<b>3</b>
<b>Variation</b>	-	-	-	-	<b>1</b>	-	<b>1</b>	-	<b>2</b>	-	-	<b>2</b>	-	<b>1</b>	-	<b>3</b>
<b>Section de la sécurité</b>																
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	1	2	6	1	<b>10</b>	62	-	<b>72</b>	1	177	3	<b>253</b>
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	1	2	4	1	<b>8</b>	60	-	<b>68</b>	1	165	4	<b>238</b>
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	<b>(2)</b>	-	<b>(2)</b>	<b>(2)</b>	-	<b>(4)</b>	-	<b>(12)</b>	<b>1</b>	<b>(15)</b>
<b>Total - Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan</b>																
Effectif approuvé pour 2017	1	-	1	3	9	10	14	2	<b>40</b>	67	107	<b>27</b>	206	233	5	<b>345</b>
Effectif proposé pour 2018	1	-	1	2	8	12	12	1	<b>37</b>	65	102	<b>20</b>	191	211	7	<b>320</b>
<b>Variation</b>	-	-	-	<b>(1)</b>	<b>(1)</b>	<b>2</b>	<b>(2)</b>	<b>(1)</b>	<b>(3)</b>	<b>(2)</b>	<b>(5)</b>	<b>(7)</b>	<b>(15)</b>	<b>(22)</b>	<b>2</b>	<b>(25)</b>

51. La Mission est dirigée par le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, qui assure la direction stratégique des activités de coordination menées dans le pays par l'Organisation des Nations Unies dans le domaine politique et dans les domaines des droits de l'homme, du développement et de l'assistance humanitaire. Il assure également la direction générale de la Mission et supervise les travaux de son Bureau et des composantes politique et développement, en veillant à leur cohérence dans la mise en œuvre des priorités stratégiques de la Mission. En qualité de Chef de la Mission, le Représentant spécial est également chargé de la direction exécutive des ressources et de l'administration de celle-ci.

52. Les unités administratives de la Mission ci-après font directement rapport au Représentant spécial : l'Équipe de collaborateurs directs du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan; le Bureau du Chef de cabinet, qui comprend l'Équipe de collaborateurs directs du Chef de cabinet, le Groupe de la planification de la Mission, le Groupe des affaires juridiques, le Groupe intégré déontologie et discipline et le Groupe linguistique; le Service des droits de l'homme (anciennement Groupe des droits de l'homme); le Service de la communication stratégique (anciennement Groupe de la communication stratégique et du porte-parole); le Groupe consultatif sur la problématique hommes-femmes (nouveau) et la Section de la sécurité.

#### **Changements à apporter à la structure de la Mission**

53. Il a été proposé, pour 2018, de procéder aux modifications ci-après dans les unités administratives rendant compte directement au Représentant spécial :

##### **a) Équipe de collaborateurs directs du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan :**

i) Transfert d'un poste D-1 (administrateur général chargé des questions politiques) au Bureau de la paix et de la réconciliation, qui relève du Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (Affaires politiques) (composante I), dans le cadre de l'examen stratégique;

ii) Suppression d'un poste P-5 (analyste principal de l'information, Affaires politiques);

##### **b) Bureau du Chef de cabinet :**

i) Fusion de toutes les unités administratives relevant du Bureau afin de rationaliser la structure organisationnelle et d'optimiser les capacités;

ii) Suppression de cinq postes, à savoir un poste d'administrateur recruté sur le plan national (coordonnateur adjoint de 1<sup>re</sup> classe), un poste d'agent local (assistant administratif) dans l'Équipe de collaborateurs directs du Chef de cabinet, du fait de la proposition de rationalisation des fonctions des bureaux extérieurs en 2018 dans le cadre de l'examen stratégique; un poste d'administrateur recruté sur le plan national (spécialiste de la gestion de l'information, adjoint de 1<sup>re</sup> classe) dans le Groupe de la planification de la Mission, dont les fonctions ne sont plus requises; un poste d'administrateur recruté sur le plan national (traducteur de terrain, adjoint de 2<sup>e</sup> classe); et un poste d'agent local (assistant administratif) dans le Groupe linguistique, dans le cadre de l'examen stratégique;

iii) Création d'un poste P-4 (spécialiste de la planification des missions) dans le Groupe de la planification afin d'améliorer l'attention portée à la planification de la mission, à la gestion des programmes et à l'amélioration de la coordination ainsi que de fournir une assistance technique à la planification stratégique et opérationnelle, aux aspects de fond du processus budgétaire et des contrôles qui

en découlent, à l'établissement de rapports et aux ajustements à mi-parcours, à la fois au siège de la Mission et dans ses bureaux extérieurs;

iv) Suppression du Groupe des auditeurs résidents et d'un poste d'administrateur recruté sur le plan national (auditeur), du fait du transfert du Groupe au Bureau des Services de contrôle interne;

**c) Service des droits de l'homme (anciennement Groupe des droits de l'homme) :**

i) Changement de dénomination du Groupe pour « Service des droits de l'homme »;

ii) Suppression de quatre postes, à savoir un poste P-5 [spécialiste des droits de l'homme (hors classe)], deux administrateurs recrutés sur le plan national [un spécialiste de la protection de l'enfance (adjoint de 2<sup>e</sup> classe) et un spécialiste des droits de l'homme (adjoint de 2<sup>e</sup> classe)]; un agent local (assistant aux droits de l'homme), dans le cadre de l'examen stratégique;

iii) Transfert d'un poste P-4 (spécialiste des droits de l'homme) depuis le bureau régional de Paktiya (Gardez), pour appuyer les travaux du Service chargé des questions d'élimination de la violence à l'égard des femmes;

iv) Transfert d'un poste P-2 [spécialiste des droits de l'homme (adjoint de 1<sup>re</sup> classe)] au bureau provincial de Kondo, pour appuyer les activités menées par la Mission pour faire face à l'évolution des questions relatives aux droits de l'homme dans la région;

v) Création d'un poste de VNU (gestionnaire de la base de données sur les droits de l'homme) dont le titulaire devra s'acquitter de services spécialisés de conception et de maintenance des bases de données relatives aux violations des droits de l'homme;

**d) Service de la communication stratégique (anciennement Groupe de la communication stratégique et du porte-parole) :**

i) Changement de dénomination du Groupe pour « Service de la communication stratégique »;

ii) Suppression de trois postes, à savoir un poste P-3 (fonctionnaire de l'information) dont les fonctions peuvent être exercées par les autres agents du Service; un poste d'administrateur recruté sur le plan national [fonctionnaire de l'information (adjoint de 2<sup>e</sup> classe)] et un poste d'agent local (assistant d'information) dont les fonctions ne sont plus requises;

**e) Groupe consultatif sur la problématique hommes-femmes (nouveau) :**

i) Création du Groupe dans le cadre de l'examen stratégique et conformément à la résolution [2242 \(2015\)](#) du Conseil de sécurité sur les femmes et la paix et la sécurité ainsi qu'aux recommandations du Groupe indépendant de haut niveau chargé d'étudier les opérations de paix des Nations Unies. La création de ce Groupe vise à aligner la structure de la Mission sur celle des autres missions politiques spéciales afin de lui permettre de traiter des questions intéressant la promotion d'une véritable participation des femmes à la prévention des conflits, au règlement des conflits et au processus politique et d'améliorer leur représentation dans la structure de gouvernance;

ii) Création de trois postes, à savoir un poste P-5 (conseiller hors classe sur la problématique hommes-femmes) pour diriger les travaux du Groupe; un poste P-3 (spécialiste de la problématique hommes-femmes) et un poste d'agent local

(assistant à la gestion des programmes) pour mener des activités en faveur des femmes;

f) **Section de la sécurité :**

i) Suppression de 16 postes, à savoir 2 P-3 (administrateurs responsables de la coordination des mesures de sécurité), dont les fonctions peuvent être exercées par les autres agents de la Section; 2 agents du Service mobile (1 agent de protection rapprochée, 1 agent de sécurité); 12 agents locaux (agents de sécurité sur le terrain), à l'issue d'un examen des fonctions de la Section;

ii) Création d'un poste de Volontaire des Nations Unies (logisticien en charge de la sécurité) pour assurer un soutien logistique aux services de sécurité.

Tableau 7

**Équipe Afghanistan de la Division du Moyen-Orient et de l'Asie de l'Ouest du Département des affaires politiques**

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<b>Total</b>	
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<b>Total (personnel international)</b>	<i>Adminis-trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		<i>Volontaires des Nations Unies</i>
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	1	1	1	1	-	4	-	1	5	-	-	-	5
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	1	1	1	1	-	4	-	1	5	-	-	-	5
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

54. L'équipe Afghanistan du Moyen-Orient et de l'Asie de l'Ouest du Département des affaires politiques continuera de soutenir la Mission, notamment en lui fournissant un appui opérationnel, en contribuant à la mise en évidence et à la hiérarchisation des objectifs stratégiques essentiels conformément au mandat de la Mission et eu égard aux besoins politiques et en dialoguant avec les États Membres et les autres partenaires importants sur les plans régional et international.

## 2. Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (Affaires politiques) (composante I)

Tableau 8

### Effectifs nécessaires - Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (affaires politiques) (composante I)

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées		Personnel recruté sur le plan national				Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateurs	Agents locaux		Volontaires des Nations Unies
<b>Équipe des collaborateurs directs du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (Affaires politiques)</b>																
Effectif approuvé pour 2017	-	1	-	-	-	1	1	-	3	1	-	4	-	1	-	5
Effectif proposé pour 2018	-	1	-	-	-	1	1	-	3	1	-	4	-	1	-	5
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Service des affaires politiques (anciennement Division des affaires politiques)</b>																
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	1	2	5	6	1	15	1	-	16	8	7	2	33
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	1	3	5	6	1	16	-	-	16	8	7	1	32
<b>Variation</b>	-	-	-	-	1	-	-	-	1	(1)	-	-	-	-	(1)	(1)
<b>Bureau de liaison à Téhéran</b>																
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	1	1	2	-	4
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	1	1	2	-	4
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Bureau de liaison à Islamabad</b>																
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	1	1	4	-	6
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	1	1	3	-	5
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1)	-	(1)
<b>Section conjointe de l'analyse et de l'établissement des rapports (anciennement Groupe conjoint de l'analyse et de l'établissement des rapports)</b>																
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	1	2	1	1	5	-	-	5	2	4	-	11

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>				<b>Total</b>
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	<b>Total partiel</b>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<b>Total (personnel international)</b>	<i>Administrateurs</i>	<i>Agents locaux</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	1	2	1	-	4	-	-	4	1	4	-	9
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	(1)	(1)	-	-	(1)	(1)	-	-	(2)
<b>Bureau de l'assistance électorale (nouveau)</b>																
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	1	-	2	2	-	5	-	-	5	-	-	-	5
<b>Variation</b>	-	-	-	1	-	2	2	-	5	-	-	5	-	-	-	5
<b>Bureau de la paix et de la réconciliation (nouveau)</b>																
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	1	1	1	3	-	6	-	-	6	2	-	-	8
<b>Variation</b>	-	-	-	1	1	1	3	-	6	-	-	6	2	-	-	8
<b>Groupe consultatif militaire</b>																
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5	-	5
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(5)	-	(5)
<b>Total - Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (Affaires politiques) (composante I)</b>																
Effectif approuvé pour 2017	-	1	-	1	3	10	8	2	25	2	-	27	12	23	2	64
Effectif proposé pour 2018	-	1	-	3	5	13	13	1	36	1	-	37	13	17	1	68
<b>Variation</b>	-	-	-	2	2	3	5	(1)	11	(1)	-	10	1	(6)	(1)	4

55. Le Représentant spécial adjoint conseille le Représentant spécial sur les questions politiques et les dynamiques qui influent sur l'exécution du mandat de la Mission.

56. Les unités administratives ci-après font partie de la composante I de la Mission : l'Équipe de collaborateurs directs du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (Affaires politiques); le Service des affaires politiques (ancienne Division des affaires politiques); le Bureau de liaison à Téhéran; le Bureau de liaison à Islamabad; la Section conjointe de l'analyse et de l'établissement des rapports (anciennement

Groupe conjoint de l'analyse et de l'établissement des rapports); le Bureau de l'assistance électorale (nouveau) et le Bureau de la paix et de la réconciliation (nouveau).

### **Changements à apporter à la structure de la Mission**

57. Concernant les unités administratives qui font partie de la composante I de la Mission, il est proposé de procéder aux changements ci-après pour 2018 :

a) **Service des affaires politiques (anciennement Division des affaires politiques) :**

i) Changement de la dénomination de la Division pour « Service des affaires politiques »;

ii) Transfert de six postes, à savoir deux postes P-4 (spécialistes des affaires électorales) et un poste P-3 (spécialiste des affaires électorales) au Bureau de l'assistance électorale; deux postes d'administrateur recruté sur le plan national [spécialistes des affaires politiques (adjoints de 1<sup>re</sup> classe)] au Bureau de la paix et de la réconciliation, qui centraliserait les fonctions des titulaires de ces postes, principalement celles ayant trait aux contacts avec le Haut Conseil pour la paix et les organisations de la paix ainsi qu'aux activités liées à des initiatives de paix locales, dans le cadre de l'examen stratégique; et un poste de Volontaire des Nations Unies (spécialiste des questions politiques) au bureau régional de Kandahar à l'appui des activités politiques dans la région;

iii) Suppression d'un poste d'agent du Service mobile (assistant administratif) dont les fonctions peuvent être absorbées par les capacités existantes du Service;

iv) Transfert de six postes du Groupe du renforcement de l'état de droit, à savoir un poste P-5 (spécialiste principal des affaires judiciaires), deux postes P-4 (spécialistes des affaires judiciaires), un poste P-3 (spécialiste des affaires judiciaires) et deux postes d'administrateur recruté sur le plan national [un spécialiste des affaires judiciaires (adjoint de 1<sup>re</sup> classe) et un spécialiste des questions d'état de droit (adjoint de 1<sup>re</sup> classe)], dans le cadre de l'examen stratégique;

b) **Bureau de liaison à Islamabad :** Suppression d'un poste d'agent local (chauffeur), dont les fonctions peuvent être absorbées par les capacités existantes du Bureau;

c) **Section conjointe de l'analyse et de l'établissement des rapports** (anciennement Groupe conjoint de l'analyse et de l'établissement des rapports) :

i) Transfert des 11 postes de la Section depuis le Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général, à savoir un poste P-5 (analyste principal de l'information, affaires politiques), deux postes P-4 (spécialistes des affaires politiques), un poste P-3 (spécialiste des affaires politiques), un poste P-2 [spécialiste des affaires politiques (adjoint de 1<sup>re</sup> classe)], deux postes d'administrateur recruté sur le plan national (un analyste adjoint de l'information, un informaticien) et quatre postes d'agents locaux (assistants aux affaires politiques), dans le cadre de l'examen stratégique;

ii) Changement de dénomination du Groupe pour « Section conjointe de l'analyse et de l'établissement des rapports »;

iii) Suppression de deux postes, à savoir un poste P-2 [spécialiste des affaires politiques (adjoint de 1<sup>re</sup> classe)], dont les fonctions seront absorbées par le Bureau de la paix et de la réconciliation et un poste d'administrateur recruté sur

le plan national [spécialiste de la gestion de l'information (adjoint de 1<sup>re</sup> classe)] dont les fonctions seront absorbées par les capacités existantes de la Section;

iv) Bien que la suppression du Groupe consultatif militaire et de désengagement soit proposée, ainsi que celle de 11 des 12 conseillers militaires affectés à la Mission, il est aussi proposé de maintenir un poste de conseiller militaire hors classe dans la Section conjointe de l'analyse et l'établissement des rapports, dans le cadre de l'examen stratégique;

**d) Bureau de l'assistance électorale (nouveau) :**

i) Création du Bureau pour tenir compte de la nature politique de l'appui de la MANUA aux élections qui auront lieu en Afghanistan en 2018 et 2019. Le Bureau supervisera l'Équipe d'assistance électorale des Nations Unies, composée de membres du personnel de la MANUA et du personnel technique recruté par le biais du projet d'appui électoral du PNUD. C'est essentiellement grâce à cette équipe que l'ONU appuiera les institutions électorales afghanes, notamment la Commission électorale indépendante et la Commission du contentieux électoral, dans la préparation des élections législatives de juillet 2018;

ii) Création d'un poste D-1 (administrateur général chargé des affaires électorales) pour appuyer le renforcement des capacités et prodiguer des conseils techniques aux organismes afghans de gestion des élections dans l'exécution de leur mandat indépendant;

iii) Transfert de quatre postes, à savoir deux postes P-4 (spécialistes des affaires électorales) et un poste P-3 (spécialiste des affaires électorales) depuis le Service des affaires politiques; et un poste P-3 (spécialiste des affaires électorales) depuis le bureau provincial de Badakhchan (Faizabad), afin, dans les deux cas, de fournir un appui à la Commission électorale indépendante et à la Commission du contentieux électoral dans le cadre des préparatifs des élections législatives de juillet 2018, de suivre l'évolution de la situation concernant les prochaines élections et d'établir et entretenir des relations de collaboration avec les interlocuteurs;

**e) Bureau de la paix et de la réconciliation (nouveau) :**

i) Création du Bureau conformément à la priorité stratégique de la Mission, à savoir établir des conditions propices à un règlement politique, dans le cadre de l'examen stratégique. Cette nouvelle unité administrative permettra de renforcer les actions menées par la Mission pour appuyer l'instauration d'un processus de paix dirigé et contrôlé par les Afghans, fournir des conseils en matière de médiation, de mesures de confiance et de dialogue avec l'opposition armée, appuyer notamment le Processus de Kaboul pour la coopération en faveur de la paix et de la sécurité et renforcer la coopération régionale en faveur de la paix et de la stabilité, en complément des activités menées par le Service des affaires politiques dans le Processus d'Istanbul « Au cœur de l'Asie » et en accord avec la répartition des responsabilités sur ces questions au sein du Gouvernement de l'Afghanistan. En outre, il incombera au Bureau de mobiliser le public en faveur de la paix et de la réconciliation, notamment en élaborant et en mettant en œuvre des initiatives de paix locales avec le concours des bureaux extérieurs de la MANUA, afin de permettre aux habitants des zones rurales et reculées, aux femmes et aux jeunes de faire entendre leur voix et de faire en sorte que ces initiatives influent sur les processus politiques de haut niveau. En outre, il collaborera avec les bureaux de liaison à Téhéran et à Islamabad et le Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie

centrale pour appuyer et promouvoir la coopération bilatérale et multilatérale en matière de paix et de sécurité;

ii) Transfert de quatre postes, à savoir un poste D-1 (administrateur général chargé des questions politiques) depuis l'Équipe de collaborateurs directs du Représentant spécial du Secrétaire général; deux postes d'administrateurs recrutés sur le plan national [spécialistes des affaires politiques associés (adjoints de 1<sup>re</sup> classe)] depuis le Service des affaires politiques; un poste P-3 (spécialiste des affaires politiques) depuis le Bureau régional à Kaboul, afin d'appuyer les efforts de coopération régionale en matière de paix et de réconciliation (Processus de Kaboul) et de coordonner l'Équipe spéciale chargée de la paix et de la réconciliation;

iii) Création de quatre postes, à savoir un poste P-5 [spécialiste des affaires politiques (hors classe)] dont le titulaire représentera la Mission dans ses relations avec un large éventail d'interlocuteurs de haut niveau dans les domaines de la paix et de la réconciliation; un poste P-4 (spécialiste des affaires politiques) dont le titulaire pilotera les efforts redoublés faits par la Mission pour accroître le rôle des initiatives de paix locales; deux postes P-3 (spécialistes des affaires politiques) dont les titulaires contribueront aux activités de la Mission visant à appuyer les efforts de coopération régionale en matière de paix et de réconciliation et coordonneront les travaux de l'Équipe spéciale chargée de la paix et de la réconciliation;

f) **Groupe consultatif militaire** : Suppression du Groupe et de ses cinq postes d'agents locaux (trois chauffeurs, un assistant multilingue sur le terrain, un assistant administratif), dans le cadre de l'examen stratégique et à la suite de la proposition de désengagement de 11 conseillers militaires affectés à la Mission. Toutefois, il est proposé de conserver un poste de conseiller militaire (hors classe) à la Section conjointe d'analyse et d'établissement de rapports.

### 3. Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (développement) (Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire) (composante II)

Tableau 9

#### Effectifs nécessaires pour le Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (Développement) (Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire) (composante II)

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<b>Total</b>	
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile/Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<b>Total (personnel international)</b>	<i>Administrateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		<i>Volontaires des Nations Unies</i>
<b>Équipe des collaborateurs directs du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (développement) (Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire)</b>																
Effectif approuvé pour 2017	–	1	–	–	–	2	1	1	5	2	–	7	–	2	–	9
Effectif proposé pour 2018	–	1	–	–	1	3	1	–	6	2	–	8	2	2	–	12
<b>Variation</b>	–	–	–	–	1	1	–	(1)	1	–	–	1	2	–	–	3

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>		<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<b>Total</b>		
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<b>Total partiel</b>	<i>Service mobile/Service de Services sécurité généraux</i>	<b>Total (personnel international)</b>	<i>Adminis-trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		<i>Volontaires des Nations Unies</i>	
<b>Groupe du Coordonnateur résident et de l'équipe de pays des Nations Unies</b>																
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	1	1	1	-	3	-	-	3	2	1	-	6
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	1	1	1	-	3	-	-	3	2	1	-	6
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Groupe de la gouvernance</b>																
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	1	1	4	3	3	12	-	-	12	5	3	-	20
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Variation</b>	-	-	-	(1)	(1)	(4)	(3)	(3)	(12)	-	-	(12)	(5)	(3)	-	(20)
<b>Groupe du renforcement de l'état de droit</b>																
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	1	1	2	1	-	5	-	-	5	3	2	-	10
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Variation</b>	-	-	-	(1)	(1)	(2)	(1)	-	(5)	-	-	(5)	(3)	(2)	-	(10)
<b>Groupe consultatif sur les questions de police</b>																
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	1	1	-	-	2	-	-	2	1	1	-	4
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Variation</b>	-	-	-	-	(1)	(1)	-	-	(2)	-	-	(2)	(1)	(1)	-	(4)
<b>Section de la coordination des donateurs (nouveau)</b>																
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	1	2	2	-	5	-	-	5	2	-	-	7
<b>Variation</b>	-	-	-	-	1	2	2	-	5	-	-	5	2	-	-	7
<b>Total, Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (développement) (Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire) (composante II)</b>																
Effectif approuvé pour 2017	-	1	-	2	4	10	6	4	27	2	-	29	11	9	-	49
Effectif proposé pour 2018	-	1	-	-	3	6	4	-	14	2	-	16	6	3	-	25
<b>Variation</b>	-	-	-	(2)	(1)	(4)	(2)	(4)	(13)	-	-	(13)	(5)	(6)	-	(24)

58. Dans le cadre de son double rôle de Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire, et de Représentant résident du PNUD, le Représentant spécial adjoint entretiendra des relations avec l'équipe de pays des Nations Unies.

59. Les unités administratives ci-après font partie de la composante II : l'Équipe des collaborateurs directs du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (développement) (Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire); le Groupe du Coordonnateur résident et de l'équipe de pays des Nations Unies; la Section de la coordination des donateurs (nouveau).

### **Changements à apporter à la structure de la Mission**

60. Il est proposé de modifier en 2018 la structure des unités administratives faisant partie de la composante II de la Mission comme suit :

#### **a) Équipe des collaborateurs directs du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (développement) (Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire) :**

- i) Transférer à la Section de la coordination des donateurs les deux postes temporaires suivants : un poste P-4 (coordonnateur), et un poste P-3 (spécialiste des affaires civiles);
- ii) Transférer les cinq postes temporaires suivants : un poste P-5 (spécialiste hors classe des affaires civiles), deux postes P-4 (spécialiste des affaires civiles) et deux administrateurs recrutés sur le plan national [un spécialiste des affaires civiles (adjoint de 1<sup>re</sup> classe) et un spécialiste des affaires civiles (adjoint de 2<sup>e</sup> classe)] du Groupe de la gouvernance, pour fournir des conseils normatifs à l'appui de l'action menée par le Gouvernement en faveur d'une gouvernance efficace et responsable au niveau infranational;
- iii) Supprimer un poste P-2 [spécialiste des affaires civiles (adjoint de 1<sup>re</sup> classe)], la capacité actuelle de l'Équipe étant suffisante pour appuyer les activités du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général dans le domaine des affaires civiles;
- iv) Créer un poste P-3 (assistant spécial) pour aider le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général à diriger, gérer et appuyer les travaux de la composante développement;

#### **b) Groupe de la gouvernance :**

- i) Transférer à l'Équipe des collaborateurs directs du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général les cinq postes temporaires suivants : un poste P-5 [spécialiste des affaires civiles (hors classe)], deux postes P-4 (spécialistes des affaires civiles) et deux postes d'administrateur recruté sur le plan national [un spécialiste des affaires civiles (adjoint de 1<sup>re</sup> classe) et un spécialiste des affaires civiles (adjoint de 2<sup>e</sup> classe)];
- ii) Supprimer les 15 postes temporaires suivants : un poste D-1 (Chef de Service, affaires civiles), deux postes P-4 (spécialistes des affaires civiles), trois postes P-3 (deux spécialistes des affaires civiles et un coordonnateur), trois postes P-2 [spécialistes des affaires civiles (adjoints de 1<sup>re</sup> classe)], trois postes d'administrateur recruté sur le plan national [deux spécialistes des affaires civiles (adjoints de 1<sup>re</sup> classe) et un spécialiste des affaires civiles (adjoint de 2<sup>e</sup> classe)] et trois postes d'agent local [deux assistants (liaison) et un assistant d'équipe];
- iii) Supprimer le Groupe dans le cadre de l'examen stratégique;

c) **Groupe du renforcement de l'état de droit :**

i) Transférer au Service des affaires politiques les six postes temporaires suivants : un poste P-5 (spécialiste principal des affaires judiciaires), deux postes P-4 (spécialistes des affaires judiciaires), un poste P-3 (spécialiste des affaires judiciaires) et deux postes d'administrateur recruté sur le plan national [un spécialiste des affaires judiciaires (adjoint de 1<sup>re</sup> classe) et un spécialiste des questions d'état de droit (adjoint de 1<sup>re</sup> classe)];

ii) Supprimer les quatre postes temporaires suivants : un poste D-1 (Chef de Service, affaires judiciaires), un poste d'administrateur recruté sur le plan national [spécialiste des affaires judiciaires (adjoint de 1<sup>re</sup> classe)] et deux postes d'agent local (un assistant administratif et un assistant aux affaires judiciaires);

iii) Supprimer le Groupe dans le cadre de l'examen stratégique;

d) **Groupe consultatif sur les questions de police :**

i) Supprimer les quatre postes temporaires suivants : un poste P-5 (conseiller pour les questions de police – Chef de la composante police), un poste P-4 (officier de police – Directeur des opérations), un poste d'administrateur recruté sur le plan national [spécialiste de la gestion des programmes (adjoint de 2<sup>e</sup> classe)], et un poste d'agent local (assistant administratif). Le retrait des cinq conseillers de police civile affectés à la Mission est également proposé;

ii) Supprimer le Groupe dans le cadre de l'examen stratégique;

e) **Section de la coordination des donateurs (nouveau) :**

i) Créer la Section pour regrouper les fonctions de coordination des donateurs; rendre la Mission mieux à même d'appuyer le Conseil commun de coordination et de suivi; faciliter les échanges et la cohésion entre les donateurs, entre les donateurs et le Gouvernement, et avec les parties prenantes, notamment la société civile; organiser des forums techniques sur des sujets qui présentent un intérêt général pour le programme gouvernemental de réforme et de développement; analyser les questions liées à l'économie, aux réformes et au développement, notamment leurs liens avec les besoins humanitaires, et présenter des rapports à ce sujet; appuyer les stratégies de consolidation de la paix dans l'ensemble des programmes des Nations Unies aux niveaux national et infranational, une attention particulière étant accordée à l'harmonisation, notamment dans la perspective d'un futur accord de paix;

ii) Créer les quatre postes temporaires suivants : un poste P-5 [administrateur de programme (hors classe)], un poste P-3 (spécialiste des affaires humanitaires) et deux postes d'administrateur recruté sur le plan national [un spécialiste de la gestion des programmes (adjoint de 2<sup>e</sup> classe) et un spécialiste des affaires civiles (adjoint de 1<sup>re</sup> classe)];

iii) Transférer les trois postes temporaires suivants : un poste P-4 (coordonnateur) et un poste P-3 (spécialiste des affaires civiles) de l'Équipe des collaborateurs directs du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général et un poste P-4 (spécialiste des affaires judiciaires) du bureau régional de Kaboul.

#### 4. Appui à la mission

Tableau 10

#### Effectifs nécessaires pour l'appui à la Mission

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<b>Total</b>	
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile/Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<b>Total (personnel international)</b>	<i>Administrateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		<i>Volontaires des Nations Unies</i>
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	1	2	10	12	1	<b>26</b>	36	-	<b>62</b>	27	263	54	<b>406</b>
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	1	3	9	11	1	<b>25</b>	34	-	<b>59</b>	27	230	53	<b>369</b>
<b>Variation</b>	-	-	-	-	<b>1</b>	<b>(1)</b>	<b>(1)</b>	-	<b>(1)</b>	<b>(2)</b>	-	<b>(3)</b>	-	<b>(33)</b>	<b>(1)</b>	<b>(37)</b>

61. L'appui à la Mission relève de l'autorité du Chef de l'appui à la Mission qui, conformément à la structure approuvée, coordonne et supervise les activités de son bureau, du Chef adjoint de l'appui à la Mission et du Chef de la gestion de la chaîne d'approvisionnement.

#### Changements à apporter à la structure de la Mission

62. Sur la base des changements approuvés par l'Assemblée générale en 2016, il est proposé de modifier la structure d'appui à la Mission pour répondre à la nécessité de la rationaliser davantage, de manière à tirer le meilleur parti des avantages découlant de la mise en œuvre des initiatives successives du progiciel de gestion intégré (Umoja) et à consolider les acquis. La MANUA continuera de fournir des services à son quartier général réparti sur trois sites à Kaboul, mais aussi à 11 bureaux locaux en Afghanistan et aux bureaux de liaison d'Islamabad et de Téhéran.

63. Dans le cadre de la nouvelle structure proposée, les fonctions d'appui à la mission seront regroupées sous trois composantes principales : la gestion des opérations et des ressources, la gestion de la chaîne d'approvisionnement et les services. Cette structure viendrait se substituer à la répartition actuelle des fonctions entre le Chef de l'appui à la Mission, le Chef adjoint de l'appui à la Mission et le Chef de la gestion de la chaîne d'approvisionnement. Le Chef de l'appui à la Mission étant chargé de contribuer à l'exécution du mandat de la Mission en fournissant l'appui nécessaire en matière de gestion, de logistique, de technologie et d'administration, il est essentiel qu'il soit capable de participer à la conception des plans des composantes programmatiques et de donner des conseils à cet effet pour que les composantes appui puissent fournir en temps voulu des services complets axés sur les usagers compte tenu des priorités concurrentes. Cette nouvelle structure permettrait l'accomplissement de ces fonctions.

64. La nouvelle structure comprendrait deux nouvelles unités administratives, à savoir le Groupe de la gestion des acquisitions (composante gestion de la chaîne d'approvisionnement), et le Groupe de l'approvisionnement général et des carburants (composante services). La création de ces unités n'aura aucune incidence sur les coûts puisqu'elles seront dotées en effectifs grâce au transfert de postes temporaires approuvés provenant d'autres unités administratives et dont les fonctions sont analogues. En outre, il est proposé de créer une nouvelle unité relevant du Chef de

l'appui à la Mission, à savoir le Groupe de l'hygiène et de la sécurité du travail et de l'environnement, pour lequel la création de deux postes de Volontaire des Nations Unies est proposée.

65. Dans le cadre de la restructuration, il est proposé de procéder à des ajustements mineurs, compte tenu de la mise en œuvre d'initiatives telles que la gestion de bout en bout de la chaîne d'approvisionnement. À cet égard, il est proposé de transférer des postes temporaires approuvés du Groupe de la gestion du matériel, dont les titulaires sont responsables de la cession, de la réception et de l'inspection des biens, au Groupe de la gestion centralisée des stocks. Ce transfert permettrait de maintenir une capacité de base au sein du Groupe de la gestion du matériel, qui est chargé de veiller au respect du Règlement financier et des règles de gestion financière de l'Organisation des Nations Unies ainsi que des politiques et procédures applicables à la gestion du matériel, de gérer les immobilisations conformément aux normes IPSAS en la matière, et d'encadrer et administrer la délégation de pouvoir en matière de gestion du matériel.

66. Pour créer la Section du génie et de l'entretien des installations, il est proposé de prélever les ressources minimales requises sur les structures existantes dans ce domaine. La Section serait responsable de la planification, de la construction et de la mise en service de l'infrastructure et des installations de la Mission, ainsi que de leur gestion et de leur entretien.

67. Toujours dans une perspective de rationalisation, il est proposé que les ressources de la Section des services médicaux et du Groupe du soutien psychosocial et de la qualité de vie soient fusionnées pour former une seule section relevant de la composante services. En outre, dans le cadre de l'examen stratégique, la mise en place de services médicaux communs devrait également être considérée comme une priorité, pour uniformiser et rationaliser les soins médicaux offerts à tous les fonctionnaires de l'ONU. La MANUA et les principaux organismes situés dans les mêmes locaux à Kaboul ont fait des progrès considérables à cet égard, et un service médical commun dont les coûts seront partagés devrait être mis sur pied avant la fin de 2017.

68. Des renseignements détaillés sur les effectifs du Bureau du Chef de l'appui à la Mission et les trois composantes placées sous sa supervision sont présentés ci-après.

### Bureau du Chef de l'appui à la mission

Tableau 11  
Effectifs nécessaires pour le Chef de l'appui à la mission

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<b>Total</b>	
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile/Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<b>Total (personnel international)</b>	<i>Adminis-trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		<i>Volontaires des Nations Unies</i>
Effectif approuvé pour 2017	–	–	–	1	–	2	3	–	6	3	–	9	2	2	1	14
Effectif proposé pour 2018	–	–	–	1	–	1	1	–	3	2	–	5	1	1	3	10
<b>Variation</b>	–	–	–	–	–	(1)	(2)	–	(3)	(1)	–	(4)	(1)	(1)	2	(4)

69. Le Chef de l'appui à la Mission est responsable de la gestion effective des ressources humaines, financières et matérielles allouées à la Mission. Il est secondé par le Chef de la gestion des opérations et des ressources, le Chef de la gestion de la chaîne d'approvisionnement et le Chef de la composante services.

70. Le Bureau du Chef de l'appui à la Mission encadre les activités de la Section des finances, du budget et de la planification, du Groupe des auditeurs, du Groupe de la sécurité et de la santé au travail et du Groupe de la sécurité aérienne.

### **Changements à apporter à la structure de la Mission**

71. Il est proposé de modifier en 2018 la structure du Bureau du Chef de l'appui à la Mission et des unités administratives relevant directement de son autorité comme suit :

a) Créer un Groupe de l'hygiène et de la sécurité du travail et de l'environnement pour assurer la coordination, le suivi et la supervision de la mise en œuvre de la politique environnementale, de la politique de gestion des déchets et de la stratégie environnementale mises en place par le Département de l'appui aux missions;

b) Transférer au Groupe de gestion des ressources financières, des résultats et des risques (composante gestion des opérations et des ressources) la Section des finances, du budget et de la planification et ses six postes temporaires, à savoir un poste P-4 (Chef du Groupe des finances et du budget), un poste P-3 (spécialiste des finances et du budget), un poste d'agent du service mobile [assistant (budget et finances)], un poste d'administrateur recruté sur le plan national [spécialiste des finances et du budget (adjoint de 2<sup>e</sup> classe)], un poste d'agent local [assistant (budget et finances)] et un poste de Volontaire des Nations Unies (fonctionnaire des finances);

c) Transférer au Bureau du Chef de la gestion des opérations et des ressources un poste P-3 (fonctionnaire d'administration) pour appuyer et coordonner les activités administratives et logistiques et la planification dans les bureaux extérieurs ainsi que la mise en œuvre et le suivi des mécanismes de partage des coûts avec les partenaires locaux des Nations Unies;

d) Transférer un poste de Volontaire des Nations Unies (assistant de gestion de l'information) du Groupe du contrôle des mouvements (composante gestion de la chaîne d'approvisionnement) pour traiter les questions ayant trait aux organes de contrôle;

e) Créer les deux postes de Volontaire des Nations Unies suivants : un poste de spécialiste des questions d'environnement pour aider la MANUA à mettre en œuvre la stratégie environnementale du Département de l'appui aux missions, et un poste de spécialiste de la sécurité et de la santé au travail pour veiller au respect des politiques adoptées en la matière par le Département pour le personnel et toute personne présente ou en visite dans les locaux de la Mission.

## Gestion des opérations et des ressources

Tableau 12

## Effectifs nécessaires pour la gestion des opérations et des ressources

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>				Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis- trateurs	Agents locaux	Volontaires des Nations Unies	
<b>Bureau du Chef de la gestion des opérations et des ressources (anciennement Bureau du Chef adjoint de l'appui à la Mission)</b>																
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	1	-	-	-	1	-	-	1	-	-	-	1
Effectif proposé pour 2017	-	-	-	-	1	-	1	-	2	-	-	2	-	-	1	3
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	1	-	-	1	2
<b>Section de la formation et des ressources humaines (anciennement Section des ressources humaines)</b>																
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	-	1	1	-	2	4	-	6	3	10	2	21
Effectif proposé pour 2017	-	-	-	-	-	1	1	-	2	4	-	6	3	9	2	20
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1)	-	(1)
<b>Groupe de l'appui aux Volontaires des Nations Unies</b>																
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1
Effectif proposé pour 2017	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1)	(1)
<b>Groupe des ressources financières, des résultats et de la gestion des risques (anciennement Section des finances, du budget et de la planification)</b>																
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Effectif proposé pour 2017	-	-	-	-	-	1	1	-	2	1	-	3	1	1	1	6
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	1	1	-	2	1	-	3	1	1	1	6
<b>Section Technologie (anciennement Section des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications)</b>																
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Effectif proposé pour 2017	-	-	-	-	-	1	-	-	1	10	-	11	6	26	6	49
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	1	-	-	1	10	-	11	6	26	6	49

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<b>Total</b>	
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<b>Total partiel</b>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<b>Total (personnel international)</b>	<i>Administrateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		<i>Volontaires des Nations Unies</i>
<b>Section des services médicaux</b>																
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	-	1	1	-	2	-	-	2	5	8	5	20
Effectif proposé pour 2017	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	(1)	(1)	-	(2)	-	-	(2)	(5)	(8)	(5)	(20)
<b>Groupe du soutien psychosocial et de la qualité de vie</b>																
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	-	1	1	-	2	-	-	2	2	2	3	9
Effectif proposé pour 2017	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	(1)	(1)	-	(2)	-	-	(2)	(2)	(2)	(3)	(9)
<b>Total, Gestion des opérations et des ressources</b>																
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	1	3	3	-	7	4	-	11	10	20	11	52
Effectif proposé pour 2017	-	-	-	-	1	3	3	-	7	15	-	22	10	36	10	78
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	11	-	11	-	16	(1)	26

72. Les unités administratives ci-après font partie de la composante gestion des opérations et des ressources de l'appui à la Mission : le Bureau du Chef de la gestion des opérations et des ressources; la Section de la formation et des ressources humaines (anciennement Section des ressources humaines); le Groupe des ressources financières, des résultats et de la gestion des risques (anciennement Section des finances, du budget et de la planification); la Section Technologie (anciennement Section des technologies géospaciales, de l'informatique et des télécommunications).

#### **Changements à apporter à la structure de la Mission**

73. Il est proposé de modifier en 2018 la structure des unités administratives qui font partie de la composante gestion des opérations et des ressources comme suit :

a) **Bureau du Chef de la gestion des opérations et des ressources (anciennement Bureau du Chef adjoint de l'appui à la Mission) :**

- i) Rebaptiser le Bureau du Chef adjoint de l'appui à la Mission « Bureau du Chef de la gestion des opérations et des ressources »;
- ii) Transférer un poste P-3 (fonctionnaire d'administration) du Bureau du Chef de l'appui à la Mission pour appuyer et coordonner les activités administratives et logistiques et la planification dans les bureaux extérieurs,

ainsi que la mise en œuvre et le suivi des mécanismes de partage des coûts avec les partenaires locaux des Nations Unies;

iii) Créer un poste de Volontaire des Nations Unies (coordonnateur hors siège) dont le titulaire sera chargé de la prévision, du suivi de l'exécution, de la planification et de la coordination des activités opérationnelles et de la gestion des ressources, notamment de la mise en œuvre et du suivi des mécanismes de partage des coûts avec les partenaires locaux des Nations Unies;

**b) Section de la formation et des ressources humaines (anciennement Section des ressources humaines) :**

i) Rebaptiser la Section « Section de la formation et des ressources humaines »;

ii) Supprimer les deux postes temporaires suivants : un poste d'agent local (assistant chargé des ressources humaines), un poste de Volontaire des Nations Unies (fonctionnaire chargé de la formation), leurs fonctions pouvant être exercées par les autres membres de la Section;

iii) Transférer à la Section le Groupe de l'appui aux Volontaires des Nations Unies et son poste de Volontaire des Nations Unies (fonctionnaire du Groupe de l'appui aux Volontaires des Nations Unies);

**c) Groupe de l'appui aux Volontaires des Nations Unies :** Transférer à la Section de la formation et des ressources humaines le Groupe et son poste de Volontaire des Nations Unies (fonctionnaire du Groupe de l'appui aux Volontaires des Nations Unies);

**d) Groupe des ressources financières, des résultats et de la gestion des risques (anciennement Section des finances, du budget et de la planification) :**

i) Transférer la Section des finances, du budget et de la planification, qui relevait du Bureau du Chef de l'appui à la Mission, et ses six postes temporaires, à savoir un poste P-4 (Chef du Groupe des finances et du budget), un poste P-3 (spécialiste des finances et du budget), un poste d'agent du Service mobile [assistant (budget et finances)], un poste d'administrateur recruté sur le plan national [spécialiste des finances et du budget (adjoint de 2<sup>e</sup> classe)], un poste d'agent local [assistant (budget et finances)] et un poste de Volontaire des Nations Unies (fonctionnaire des finances);

ii) Rebaptiser la Section « Groupe des ressources financières, des résultats et de la gestion des risques »;

**e) Section Technologie (anciennement Section des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications) :**

i) Transférer la Section des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications et ses 47 postes temporaires, à savoir un poste P-4 (Chef du Groupe des systèmes d'information et des télécommunications), neuf postes d'agent du Service mobile (quatre techniciens en télécommunications, trois assistants aux systèmes d'information et deux spécialistes des systèmes d'information), cinq postes d'administrateur recruté sur le plan national [trois spécialistes des systèmes informatiques (adjoints de 1<sup>re</sup> classe), un spécialiste des télécommunications (adjoint de 1<sup>re</sup> classe) et un spécialiste des systèmes d'information géospatiale (adjoint de 2<sup>e</sup> classe)], 26 postes d'agent local (11 assistants aux télécommunications, 10 assistants aux systèmes d'information, deux assistants au courrier, un assistant administratif, un assistant de gestion de l'information et un assistant à la réception et à l'inspection) et six postes de Volontaire des Nations Unies (deux techniciens

réseaux locaux et longue distance, un spécialiste des systèmes d'information, un assistant de gestion de l'information, un assistant à l'information géographique et un assistant de gestion des biens et des fournitures);

ii) Rebaptiser la Section « Section Technologie »;

iii) Transférer les deux postes temporaires suivants : un poste d'agent du Service mobile (assistant aux systèmes d'information) du bureau régional de Paktiya (Gardez) pour renforcer la centralisation des capacités d'appui de la Section, conformément à la stratégie globale de centralisation des services de d'informatique et de communications; un poste d'administrateur recruté sur le plan national [spécialiste des systèmes d'information (adjoint de 2<sup>e</sup> classe)] du bureau régional de Kaboul;

f) **Section des services médicaux :**

i) Supprimer les six postes temporaires suivants : deux postes d'administrateur recruté sur le plan national (médecins) et quatre postes d'agent local (trois infirmiers et un technicien en pharmacie);

ii) Transférer à la composante services la Section et ses 14 autres postes temporaires, à savoir un poste P-4 (Chef du Groupe des services médicaux), un poste P-3 (médecin), trois postes d'administrateur recruté sur le plan national [deux médecins et un pharmacien (adjoint de 2<sup>e</sup> classe)], quatre postes d'agent local (trois infirmiers et un chauffeur), et cinq postes de Volontaire des Nations Unies (trois techniciens médicaux et deux médecins);

g) **Groupe du soutien psychosocial et de la qualité de vie :**

i) Supprimer un poste P-4 (conseiller du personnel) et un poste d'agent local (assistant administratif);

ii) Transférer le Groupe et ses sept autres postes temporaires à la composante services, à savoir un poste P-3 (conseiller du personnel), deux postes d'administrateur recruté sur le plan national [conseillers du personnel (adjoints de 1<sup>re</sup> classe)], un poste d'agent local (assistant aux questions de qualité de vie) et trois postes de Volontaire des Nations Unies [(deux conseillers du personnel et un assistant aux questions de qualité de vie)].

### Gestion de la chaîne d'approvisionnement

Tableau 13

#### Effectifs nécessaires pour la gestion de la chaîne d'approvisionnement

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<b>Total</b>	
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<b>Total partiel</b>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<b>Total (personnel international)</b>	<i>Administrateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		<i>Volontaires des Nations Unies</i>
<b>Bureau du Chef de la gestion de la chaîne d'approvisionnement</b>																
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	1	-	-	-	1	1	-	2	-	1	-	3
Effectif proposé pour 2017	-	-	-	-	1	-	-	-	1	1	-	2	-	1	-	3
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>				<b>Total</b>
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<b>Total partiel</b>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<b>Total (personnel international)</b>	<i>Administrateurs</i>	<i>Agents locaux</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	
<b>Groupe de la gestion des acquisitions (nouveau)</b>																
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Effectif proposé pour 2017	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	2	-	1	2	5
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	2	-	1	2	5
<b>Groupe des achats (anciennement Section des achats)</b>																
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	-	1	1	-	2	2	-	4	2	2	-	8
Effectif proposé pour 2017	-	-	-	-	-	1	1	-	2	1	-	3	1	3	-	7
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1)	-	(1)	(1)	1	-	(1)
<b>Groupe de la gestion centralisée des stocks (anciennement Section de l'entreposage intégré)</b>																
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	-	-	1	1	2	3	-	5	2	17	4	28
Effectif proposé pour 2017	-	-	-	-	-	1	-	-	1	2	-	3	1	10	3	17
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	1	(1)	(1)	(1)	(1)	-	(2)	(1)	(7)	(1)	(11)
<b>Groupe du contrôle des mouvements (anciennement Section du contrôle des mouvements)</b>																
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	2	2	20	2	26
Effectif proposé pour 2017	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	2	2	17	1	22
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(3)	(1)	(4)
<b>Groupe de la gestion du matériel (anciennement Section de la gestion du matériel)</b>																
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	-	1	-	-	1	2	-	3	-	9	3	15
Effectif proposé pour 2017	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	4	1	6
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	(1)	-	-	(1)	(1)	-	(2)	-	(5)	(2)	(9)

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>							<b>Total partiel</b>	<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>		<b>Total (personnel international)</b>	<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<b>Total</b>	
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>		<i>P-2</i>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>		<i>Services généraux</i>	<i>Administrateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		<i>Volontaires des Nations Unies</i>
<b>Section du génie</b>																
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	-	1	2	-	3	2	-	5	2	9	9	25
Effectif proposé pour 2017	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	(1)	(2)	-	(3)	(2)	-	(5)	(2)	(9)	(9)	(25)
<b>Groupe de la gestion des installations</b>																
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	4	6	11
Effectif proposé pour 2017	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1)	-	(1)	-	(4)	(6)	(11)
<b>Section des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications</b>																
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	-	1	-	-	1	10	-	11	5	27	9	52
Effectif proposé pour 2017	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	(1)	-	-	(1)	(10)	-	(11)	(5)	(27)	(9)	(52)
<b>Section des opérations aériennes</b>																
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	-	1	2	-	3	2	-	5	1	14	4	24
Effectif proposé pour 2017	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	(1)	(2)	-	(3)	(2)	-	(5)	(1)	(14)	(4)	(24)
<b>Section du transport de surface</b>																
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4	-	4	1	138	5	148
Effectif proposé pour 2017	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(4)	-	(4)	(1)	(138)	(5)	(148)

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>				<b>Total</b>
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<b>Total partiel</b>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<b>Total (personnel international)</b>	<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	
<b>Total, Gestion de la chaîne d'approvisionnement</b>																
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	1	5	6	1	13	29	-	42	15	241	42	340
Effectif proposé pour 2017	-	-	-	-	1	2	1	-	4	9	-	13	4	36	7	60
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	(3)	(5)	(1)	(9)	(20)	-	(29)	(11)	(205)	(35)	(280)

74. Les unités administratives ci-après font partie de la composante gestion de la chaîne d'approvisionnement de l'appui à la Mission : le Bureau du Chef de la gestion de la chaîne d'approvisionnement; le Groupe de la gestion des acquisitions (nouveau); le Groupe des achats (anciennement Section des achats); le Groupe de la gestion centralisée des stocks (anciennement Section de l'entrepôt intégré); le Groupe du contrôle des mouvements (anciennement Section du contrôle des mouvements); le Groupe de la gestion du matériel (anciennement Section de la gestion du matériel).

#### Changements à apporter à la structure de la Mission

75. Il est proposé de modifier en 2018 la structure des unités administratives qui font partie de la composante gestion de la chaîne d'approvisionnement comme suit :

a) **Groupe de la gestion des acquisitions (nouveau) :**

- i) Créer le Groupe;
- ii) Transférer les cinq postes temporaires suivants : deux postes d'agent du Service mobile (un technicien automobile de la Section du transport de surface et un assistant aux achats du Groupe des achats), deux postes de Volontaire des Nations Unies (un assistant à la gestion des installations de la Section du génie et un assistant aux télécommunications de la Section des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications) et un poste d'agent local (un assistant aux fournitures du Groupe de la gestion centralisée des stocks);

b) **Groupe des achats (anciennement Section des achats) :**

- i) Rebaptiser la Section « Groupe des achats »;
- ii) Supprimer un poste d'administrateur recruté sur le plan national (fonctionnaire chargé des achats);
- iii) Transférer au Groupe de la gestion des acquisitions un poste d'agent du Service mobile (assistant aux achats) pour contrôler la qualité des prestations des fournisseurs;
- iv) Créer un poste d'agent local (assistant aux achats) pour examiner les demandes d'achat afin de s'assurer qu'elles correspondent au cahier des charges, gérer l'approvisionnement, présenter des exposés aux comités locaux

des passations de marchés et les documents nécessaires à la signature de contrats;

**c) Groupe de la gestion centralisée des stocks (anciennement Section de l'entrepôtage intégré) :**

- i) Rebaptiser la Section « Groupe de la gestion centralisée des stocks »;
- ii) Supprimer les deux postes temporaires suivants : un poste d'agent du Service mobile (assistant au contrôle du matériel et aux stocks) et un poste d'agent local (assistant à la gestion des installations);
- iii) Transférer au Groupe de l'approvisionnement général et des carburants (composante services) les 16 postes temporaires suivants : un poste P-3 (fonctionnaire de l'approvisionnement), un poste P-2 [fonctionnaire de l'approvisionnement (adjoint de 1<sup>re</sup> classe)], un poste d'agent du Service mobile (assistant à la gestion des carburants), 10 postes d'agent local (neuf assistants à l'approvisionnement et un assistant à la gestion des carburants) et trois postes de Volontaire des Nations Unies (deux assistants à la gestion des carburants) et un assistant aux entrepôts);
- iv) Transférer les deux postes temporaires suivants : un poste d'administrateur recruté sur le plan national [fonctionnaire de l'approvisionnement (adjoint de 2<sup>e</sup> classe)] à la Section du génie et de l'entretien des installations (composante services) et un poste d'agent local (assistant à l'approvisionnement) au Groupe de la gestion des acquisitions;
- v) Transférer neuf postes temporaires du Groupe de la gestion du matériel, à savoir un poste P-4 (spécialiste de la gestion du matériel); un poste d'agent du Service mobile (assistant aux réclamations) cinq postes d'agent local (trois assistants à la réception et à l'inspection, un assistant aux réclamations et un assistant à la cession du matériel); deux postes de Volontaire des Nations Unies (un assistant au courrier et un assistant à la réception et à l'inspection);

**d) Groupe du contrôle des mouvements (anciennement Section du contrôle des mouvements) :**

- i) Rebaptiser la Section « Groupe du contrôle des mouvements »;
- ii) Supprimer trois postes d'agent local (chauffeurs);
- iii) Transférer au Bureau du Chef d'appui à la Mission un poste de Volontaire des Nations Unies (assistant de gestion de l'information) pour traiter les questions ayant trait aux organes de contrôle;

**e) Groupe de la gestion du matériel (ancienne Section de la gestion du matériel) :**

- i) Rebaptiser la Section « Groupe de la gestion du matériel »;
- ii) Transférer au Groupe de la gestion centralisée des stocks les neuf postes temporaires suivants : un poste P-4 (spécialiste de la gestion du matériel), un poste d'agent du Service mobile (assistant aux réclamations), cinq postes d'agent local (trois assistants à la réception et à l'inspection, un assistant aux réclamations et un assistant à la cession du matériel), et deux postes de Volontaire des Nations Unies (un assistant au courrier et un assistant à la réception et à l'inspection);

**f) Section du génie :**

- i) Transférer au Groupe de la gestion des acquisitions un poste de Volontaire des Nations Unies (assistant à la gestion des installations);

ii) Supprimer un poste temporaire P-3 (ingénieur);

iii) Transférer à la composante services la Section et ses 23 autres postes temporaires, à savoir 1 poste P-4 (Chef du Groupe du génie), 1 poste P-3 (ingénieur), 2 postes d'agent du Service mobile (1 assistant à la gestion des installations et 1 technicien du génie), 2 postes d'administrateur recruté sur le plan national (ingénieurs assistants), 9 postes d'agent local [4 mécaniciens (groupes électrogènes), 2 assistants à la gestion des installations, 2 assistants (chauffage, ventilation et climatisation) et 1 électricien] et 8 postes de Volontaire des Nations Unies (6 assistants à la gestion des installations et 2 ingénieurs);

g) **Groupe de la gestion des installations :**

i) Supprimer les trois postes temporaires suivants : deux postes de Volontaire des Nations Unies (assistants à la gestion du matériel) et un poste d'agent local (assistant à la gestion des installations);

ii) Transférer au Bureau du responsable des services (composante services) un poste de Volontaire des Nations Unies (assistant administratif);

iii) Transférer à la composante services le Groupe et ses sept autres postes temporaires, à savoir un poste d'agent du Service mobile (fonctionnaire chargé de la gestion des installations), trois postes d'agent local (assistants à la gestion des installations), et trois postes de Volontaire des Nations Unies (assistants à la gestion des installations);

h) **Section des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications :**

i) Supprimer les quatre postes temporaires suivants : un poste d'agent du Service mobile (technicien en télécommunications), deux postes de Volontaire des Nations Unies (un fonctionnaire préposé à la gestion des biens et du matériel et un préposé à la facturation) et un poste d'agent local (assistant aux systèmes d'information);

ii) Transférer au Groupe de la gestion des acquisitions un poste de Volontaire des Nations Unies (assistant aux télécommunications);

iii) Transférer à la composante gestion des opérations et des ressources la Section et ses 47 autres postes temporaires, à savoir 1 poste P-4 (Chef du Groupe des systèmes d'information et des télécommunications), 9 postes d'agent du Service mobile (4 techniciens en télécommunications, 3 assistants aux systèmes d'information et 2 spécialistes des systèmes informatiques), 5 postes d'administrateur recruté sur le plan national [3 spécialistes des systèmes informatiques (adjoints de 1<sup>re</sup> classe)], 1 spécialiste des télécommunications (adjoint de 1<sup>re</sup> classe) et 1 spécialiste des systèmes d'information géospatiale (adjoint de 2<sup>e</sup> classe)], 26 postes d'agent local (11 assistants aux télécommunications, 10 assistants aux systèmes d'information, 2 assistants au courrier, 1 assistant administratif, 1 assistant de gestion de l'information et 1 assistant à la réception et à l'inspection) et 6 postes de Volontaire des Nations Unies (2 techniciens réseaux locaux et longue distance, 1 spécialiste des systèmes informatiques, 1 assistant de gestion de l'information, 1 assistant à l'information géographique et 1 assistant à la gestion des biens et des fournitures);

i) **Section des opérations aériennes :**

i) Supprimer les cinq postes temporaires suivants : un poste d'agent du Service mobile (assistant aux opérations aériennes) et quatre postes d'agent local (trois assistants aux opérations aériennes et un chauffeur);

ii) Transférer à la composante services la Section et ses 19 autres postes temporaires, à savoir 1 poste P-4 (Chef du Groupe des opérations aériennes), 2 postes P-3 (1 fonctionnaire chargé des opérations aériennes et 1 spécialiste de la conformité technique dans le domaine de l'aviation), 1 poste d'agent du Service mobile (fonctionnaire chargé des opérations aériennes), 1 administrateur recruté sur le plan national [fonctionnaire chargé des opérations aériennes (adjoint de 1<sup>re</sup> classe)], 10 postes d'agent local [7 assistants aux opérations aériennes, 1 spécialiste des opérations aériennes (adjoint de 2<sup>e</sup> classe), 1 assistant administratif et 1 assistant (aérodromes)] et 4 postes de Volontaire des Nations Unies (3 fonctionnaires chargés des opérations aériennes et 1 spécialiste de la sécurité incendie);

j) **Section du transport de surface :**

i) Supprimer 17 postes temporaires d'agent local (16 chauffeurs et 1 assistant administratif);

ii) Transférer les deux postes temporaires suivants : un poste d'agent du Service mobile (technicien automobile) au Groupe de la gestion des acquisitions et un poste d'agent local (chauffeur) au bureau provincial de Baghlan (Pol-e Khomri);

iii) Transférer la Section et ses 129 autres postes temporaires à la composante services, à savoir 3 postes d'agent du Service mobile (2 assistants aux transports et 1 fonctionnaire des transports), 1 poste d'administrateur recruté sur le plan national [administrateur chargé du transport (adjoint de 2<sup>e</sup> classe)], 120 postes d'agent local (92 chauffeurs, 13 techniciens automobile, 11 assistants aux transports et 4 opérateurs de véhicules lourds) et 5 postes de Volontaire des Nations Unies (2 répartiteurs, 2 techniciens automobiles et 1 mécanicien).

**Composante services**

Tableau 14

**Effectifs nécessaires pour la composante services**

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<b>Total</b>
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<b>Total partiel</b>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<b>Total (personnel international)</b>	<i>Administrateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
<sup>2</sup> Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	1	-	-	-	1	-	-	1	-	-	1	2
<b>Variation</b>	-	-	-	-	1	-	-	-	1	-	-	1	-	-	1	2

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<b>Total</b>	
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<b>Total partiel</b>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<b>Total (personnel international)</b>	<i>Administrateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		<i>Volontaires des Nations Unies</i>
<b>Section des transports aériens (anciennement Section des opérations aériennes)</b>																
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	-	1	2	-	3	1	-	4	2	9	4	19
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	1	2	-	3	1	-	4	2	9	4	19
<b>Groupe de l'approvisionnement général et des carburants (nouveau)</b>																
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	-	-	1	1	2	1	-	3	-	10	3	16
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	1	1	2	1	-	3	-	10	3	16
<b>Section du génie et de la gestion des installations</b>																
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	-	1	1	-	2	3	-	5	4	12	11	32
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	1	1	-	2	3	-	5	4	12	11	32
<b>Groupe des transports (anciennement Section du transport de surface)</b>																
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	-	3	1	121	5	130
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	-	3	1	121	5	130
<b>Section des services médicaux, du soutien psychosocial et de la qualité de vie</b>																
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	-	1	2	-	3	-	-	3	5	5	9	22
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	1	2	-	3	-	-	3	5	5	9	22

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<b>Total</b>
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<b>Total partiel</b>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<b>Total (personnel international)</b>	<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
<sup>2</sup>																
<b>Total, composante services</b>																
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	1	3	6	1	11	8	-	19	12	157	33	221
<b>Variation</b>	-	-	-	-	3	6	1	11	11	8	-	19	12	157	33	221

76. Les unités administratives ci-après font partie de la composante services de l'appui à la Mission : le Bureau du responsable des services; la Section des transports aériens (anciennement Section des opérations aériennes); le Groupe de l'approvisionnement général et des carburants (nouveau); la Section du génie et de la gestion des installations; le Groupe des transports (anciennement Section du transport de surface); la Section du soutien psychosocial et de la qualité de vie.

#### Changements à apporter à la structure de la Mission

77. Il est proposé de créer la composante services dans le cadre de l'appui à la Mission. En outre, il est proposé de modifier en 2018 la structure des unités administratives qui feront partie de la composante services de l'appui à la Mission comme suit :

a) **Bureau du responsable des services :**

- i) Créer le Bureau;
- ii) Créer un poste P-5 (responsable des services) pour diriger les activités de gestion des services et fournir un appui technique aux clients de la Mission;
- iii) Transférer un poste de Volontaire des Nations Unies (assistant administratif) du Groupe de la gestion des installations (composante gestion de la chaîne d'approvisionnement) pour fournir un appui administratif;

b) **Section des transports aériens (anciennement Section des opérations aériennes) :**

- i) Transférer la Section des opérations aériennes et ses 19 postes temporaires de la composante gestion de la chaîne d'approvisionnement, à savoir 1 poste P-4 (Chef du Groupe des opérations aériennes), 2 P-3 (1 fonctionnaire chargé des opérations aériennes et 1 spécialiste de la conformité technique dans le domaine de l'aviation), 1 poste d'agent du Service mobile (fonctionnaire chargé des opérations aériennes), 1 administrateur recruté sur le plan national [fonctionnaire chargé des opérations aériennes (adjoint de 1<sup>re</sup> classe)], 10 postes d'agent local [7 assistants aux opérations aériennes, 1 spécialiste des opérations aériennes (adjoint de 2<sup>e</sup> classe), 1 assistant administratif et 1 assistant (aérodromes)] et 4 postes de Volontaire des Nations Unies (3 fonctionnaires chargés des opérations aériennes et 1 spécialiste de la sécurité incendie);
- ii) Rebaptiser la Section « Section des transports aériens »;

iii) Reclassement un poste d'agent local (assistant aux opérations aériennes) au niveau d'administrateur recruté sur le plan national [fonctionnaire chargé des opérations aériennes (adjoint de 2<sup>e</sup> classe)], étant donné qu'il est proposé de restructurer les transports aériens, ce qui entraînera une redistribution des tâches entre le personnel de la Section où la fonction de supervision des activités est devenue plus pertinente et importante s'agissant de la sécurité des opérations;

c) **Groupe de l'approvisionnement général et des carburants (nouveau) :**

i) Créer le Groupe;

ii) Transférer 16 postes temporaires du Groupe de la gestion centralisée des stocks (composante gestion de la chaîne d'approvisionnement), à savoir 1 poste P-3 (fonctionnaire de l'approvisionnement), 1 poste P-2 [fonctionnaire de l'approvisionnement (adjoint de 1<sup>re</sup> classe)], 1 poste d'agent du Service mobile (assistant à la gestion des carburants), 10 postes d'agent local (9 assistants à l'approvisionnement et 1 assistant à la gestion des carburants) et 3 postes de Volontaire des Nations Unies (2 assistants à la gestion des carburants et 1 assistant aux entrepôts);

d) **Section du génie et de la gestion des installations :**

i) Transférer à la composante services la Section du génie et ses 23 postes temporaires, à savoir 1 poste P-4 (Chef du Groupe du génie), 1 poste P-3 (ingénieur), 2 postes d'agent du Service mobile (1 assistant à la gestion des installations et 1 technicien du génie), 2 postes d'administrateur recruté sur le plan national (ingénieurs assistants), 9 postes d'agent local [4 mécaniciens (groupes électrogènes), 2 assistants à la gestion des installations, 2 assistants au chauffage, à la ventilation et à la climatisation et 1 électricien) et 8 postes de Volontaire des Nations Unies (6 assistants à la gestion des installations et 2 ingénieurs);

ii) Transférer à la composante gestion de la chaîne d'approvisionnement le Groupe de la gestion des installations et ses sept postes temporaires, à savoir un poste d'agent du Service mobile (fonctionnaire chargé de la gestion des installations), trois postes d'agent local (assistants à la gestion des installations), et trois postes de Volontaire des Nations Unies (assistants à la gestion des installations);

iii) Fusionner la Section du génie avec le Groupe de la gestion des installations et nommer la nouvelle Section ainsi créée « Section du génie et de la gestion des installations »;

iv) Transférer les deux postes temporaires d'administrateur recruté sur le plan national suivants : un spécialiste de l'approvisionnement (adjoint de 2<sup>e</sup> classe) du Groupe de la gestion centralisée des stocks (composante gestion de la chaîne d'approvisionnement) pour gérer les activités de la Section qui sont liées aux projets hautement prioritaires en matière de sécurité, et un ingénieur électricien (adjoint de 2<sup>e</sup> classe) du bureau régional à Kaboul pour participer à la gestion du Groupe d'entretien électromécanique;

e) **Groupe des transports (anciennement Section du transport de surface) :**

i) Transférer la Section du transport de surface et ses 129 postes temporaires de la composante gestion de la chaîne d'approvisionnement, à savoir 3 postes d'agent du Service mobile (2 assistants aux transports et 1 fonctionnaire des transports), 1 poste d'administrateur recruté sur le plan national [administrateur chargé du transport (adjoint de 2<sup>e</sup> classe)], 120 postes d'agent local (92 chauffeurs, 13 techniciens véhicules, 11 assistants aux transports et 4 opérateurs de véhicules lourds) et 5 postes de Volontaire des Nations Unies (2 répartiteurs, 2 techniciens automobiles et 1 mécanicien);

ii) Transférer un poste temporaire d'agent local (assistant aux transports) du Bureau régional de Kaboul;

iii) Rebaptiser la Section « Groupe des transports »;

f) **Groupe du soutien psychosocial et de la qualité de vie :**

i) Transférer la Section des services médicaux et ses 14 postes temporaires de l'ancienne composante chef adjoint de la Mission, à savoir 1 poste P-4 (Chef du Groupe des services médicaux), 1 poste P-3 (médecin), 3 postes d'administrateur recruté sur le plan national [2 médecins et 1 pharmacien (adjoint de 2<sup>e</sup> classe)], 4 postes d'agent local (3 infirmiers et 1 chauffeur) et 5 postes de Volontaire des Nations Unies (3 techniciens médicaux et 2 médecins);

ii) Transférer le Groupe du soutien psychosocial et de la qualité de vie et ses sept postes temporaires de l'ancienne composante chef adjoint de la mission, à savoir un poste P-3 (conseiller du personnel), deux postes d'administrateur recruté sur le plan national [conseillers du personnel (adjoints de 1<sup>re</sup> classe)], un poste d'agent local (assistant aux questions de qualité de vie) et trois postes de Volontaire des Nations Unies (deux conseillers du personnel et un assistant aux questions de qualité de vie)].

iii) Fusionner la Section des services médicaux et le Groupe du soutien psychosocial et de la qualité de vie en une seule Section dénommée « Section du soutien psychosocial et de la qualité de vie »;

iv) Créer un poste de Volontaire des Nations Unies (administrateur des services médicaux) pour exécuter les activités administratives associées au projet de service médical commun qui permettrait à la MANUA de partager le coût des services médicaux avec les organismes, fonds et programmes.

## 5. Bureau unifié de Koweït

Tableau 15

### Effectifs nécessaires pour le Bureau unifié de Koweït

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>				<b>Total</b>
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<b>Total partiel</b>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<b>Total (personnel international)</b>	<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	
Effectif approuvé pour 2017 <sup>a</sup>	-	-	-	-	2	1	2	1	6	15	-	21	-	21	-	42
Effectif proposé pour 2018 <sup>b</sup>	-	-	-	-	2	1	2	1	6	14	-	20	-	20	-	40
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1)	-	(1)	-	(1)	-	(2)

<sup>a</sup> Dont 1 P-5, 1 poste d'agent du Service mobile et 1 poste d'agent local pour le Bureau d'appui de la MANUA au Koweït; et 1 P-5, 1 P-4, 2 P-3, 1 P-2, 14 postes d'agent du Service mobile et 20 postes d'agent local pour le Bureau d'appui commun de Koweït.

<sup>b</sup> Dont 1 P-5 pour le Bureau d'appui de la MANUA au Koweït; et 1 P-5, 1 P-4, 2 P-3, 1 P-2, 14 postes d'agent du Service mobile et 20 postes d'agent local pour le Bureau d'appui commun de Koweït.

78. Le Bureau unifié de Koweït comprend les deux composantes suivantes :

a) Le **Bureau d'appui de la MANUA au Koweït**, composé du personnel de la Mission en poste au Koweït, qui fournit des services d'appui autres que ceux assurés par le Bureau d'appui commun de Koweït et qui compte un poste P-5 (spécialiste de la déontologie et de la discipline) dans le Groupe intégré déontologie et discipline, un poste d'agent du Service mobile (agent de sécurité) et un poste d'agent local (garde), dont les titulaires rendent directement compte à leurs chefs de section respectifs à Kaboul. Le Bureau d'appui dispose de locaux temporaires pour les personnes évacuées des bureaux extérieurs qui ne peuvent être hébergées ailleurs dans la zone de la Mission, ou éventuellement évacuées de Kaboul en catastrophe. Pour 2018, il est proposé de supprimer deux postes temporaires au Bureau d'appui, à savoir le poste d'agent du Service mobile (agent de sécurité) et le poste d'agent local (garde);

b) Le **Bureau d'appui commun de Koweït**, qui fournit des services à la MANUA et à la MANUI dans les domaines des finances, des ressources humaines et des voyages, et qui comprend 39 postes temporaires financés par la MANUA. Les effectifs du Bureau d'appui commun continuent d'être intégrés au budget de la MANUA et de la MANUI. Le Bureau d'appui de la MANUA au Koweït et le Bureau d'appui commun de Koweït partagent les locaux occupés actuellement par la MANUI à Koweït.

#### Bureau d'appui de la MANUA au Koweït

Tableau 16

#### Effectifs nécessaires pour le Bureau d'appui de la MANUA au Koweït

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>				<b>Total</b>
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<b>Total partiel</b>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<b>Total (personnel international)</b>	<i>Adminis-trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	1	-	-	-	<b>1</b>	1	-	<b>2</b>	-	1	-	<b>3</b>
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	1	-	-	-	<b>1</b>	-	-	<b>1</b>	-	-	-	<b>1</b>
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	<b>(1)</b>	-	<b>(1)</b>	-	<b>(1)</b>	-	<b>(2)</b>

## Bureau d'appui commun de Koweït

Tableau 17

## Effectifs nécessaires pour le Bureau d'appui commun de Koweït

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<b>Total</b>	
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<b>Total partiel</b>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<b>Total (personnel international)</b>	<i>Adminis-trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		<i>Volontaires des Nations Unies</i>
<b>Chef du Bureau</b>																
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	1	1	-	-	2	-	-	2	-	1	-	3
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	1	1	-	-	2	-	-	2	-	1	-	3
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Section des ressources humaines</b>																
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	-	-	1	-	1	6	-	7	-	6	-	13
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	-	-	1	-	1	6	-	7	-	6	-	13
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Section des finances (y compris le Groupe des états de paie)</b>																
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	-	-	1	1	2	4	-	6	-	10	-	16
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	-	-	1	1	2	4	-	6	-	10	-	16
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Section des voyages</b>																
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	2	-	3
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	2	-	3
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Groupe de la qualité et de la gestion de la performance</b>																
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	-	3	-	1	-	4

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<b>Total</b>
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<b>Total partiel</b>	<i>Service mobile/</i>	<i>Services généraux</i>	<b>Total (personnel international)</b>	<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
										<i>Service de sécurité</i>						
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	-	3	-	1	-	4
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total, Bureau d'appui commun de Koweït</b>																
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	1	1	2	1	5	14	-	19	-	20	-	39
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	1	1	2	1	5	14	-	19	-	20	-	39
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

79. Le Bureau d'appui commun de Koweït continuera d'être financé par la MANUA et la MANUI, qui demeureront comptables de ses résultats. Les prévisions de dépenses pour le Bureau sont déterminées en fonction du nombre de personnes (personnel recruté sur les plans international et national et personnel en tenue) qui reçoivent ses services. Son comité directeur, composé des chefs de l'appui à la mission de la MANUA et de la MANUI et de représentants du Département de l'appui aux missions, et son équipe de gestion sont chargés de veiller à ce que des services d'appui de qualité soient assurés dans les domaines des finances, des ressources humaines et des voyages.

80. Le Bureau d'appui commun de Koweït a en outre été investi de pouvoirs supplémentaires pour la fourniture de services d'appui en matière de finances et de ressources humaines au Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale à Achgabat. Il fournit aussi un appui au Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie à compter de 2017.

81. Le Bureau d'appui commun de Koweït, qui compte en 2017 un effectif approuvé de 33 postes temporaires financés par la MANUI et de 39 postes temporaires financés par la MANUA, a la double fonction de fournir un appui à la MANUI et à la MANUA pour l'exécution de tâches administratives, notamment dans le domaine des ressources humaines, des finances et des voyages. En plus de financer les postes temporaires du Bureau, la MANUA et la MANUI participent également aux frais de fonctionnement du Bureau.

82. La MANUA et la MANUI financent toutes les deux les postes du Bureau d'appui commun. Le tableau 18 ci-dessous contient des informations sur les postes temporaires qu'elles ont financés au profit du Bureau en 2017 et ceux qu'elles proposent de financer en 2018.

Tableau 18  
**Postes du Bureau d'appui commun de Koweït financés par la MANUA  
 et la MANUI**

	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>	<i>Personnel recruté sur le plan national</i>	<i>Total</i>	<i>Part (pourcentage)</i>
Postes approuvés pour 2017				
MANUA	19	20	39	54
MANUI	10	23	33	46
<b>Total</b>	<b>29</b>	<b>43</b>	<b>72</b>	<b>100</b>
Postes proposés pour 2018				
MANUA	19	20	39	54
MANUI	10	23	33	46
<b>Total</b>	<b>29</b>	<b>43</b>	<b>72</b>	<b>100</b>
<b>Variation</b>	–	–	–	–

## 6. Bureaux extérieurs dans les régions et les provinces

83. La présence de la MANUA sur le terrain continuera d'être le pilier de l'engagement de la Mission auprès de ses partenaires dans les différentes régions d'Afghanistan. Le fait d'être sur le terrain permet à la Mission d'intervenir, de sensibiliser et de communiquer sur diverses questions ayant trait à son mandat et d'en assurer le suivi, en particulier en allant à la rencontre des populations dans les zones isolées et peu sûres.

84. La Mission compte actuellement sept bureaux régionaux à Kaboul, Kandahar, Hérat, Balkh (Mazar-e Charif), Nangarhar (Jalalabad), Konduz et Paktiya (Gardez). En outre, elle maintient une présence dans six bureaux provinciaux à Farah (Farah), Bamiyan, Fariyab (Maïmana), Badakhchan (Faizabad), Baghlan (Pol-e Khomri) et Konduz.

85. Les bureaux extérieurs relèvent directement du Bureau du Chef de Cabinet.

86. À la lumière de l'examen stratégique, il est proposé de ramener de six à cinq le nombre de bureaux provinciaux en fermant celui de Farah.

87. Dans le cadre du remaniement de sa structure, la MANUA a examiné les besoins d'appui des bureaux extérieurs et propose de modifier les effectifs d'appui en vue d'une répartition plus cohérente des effectifs entre les bureaux de taille similaire ayant des besoins similaires. En même temps, elle propose de revoir les structures de contrôle des bureaux extérieurs, étant donné que ces 11 bureaux sont regroupés dans trois secteurs. Il s'agit d'accroître l'autorité de contrôle des chefs de l'administration régionaux responsables du secteur 1 (bureaux dans le nord et le nord-est, soit ceux de Badakhchan, Baghlan, Fariyab, Mazar-e Charif et Konduz), du secteur 2 (bureaux dans l'est, le sud-est et le centre, soit ceux de Jalalabad, Gardez, Bamiyan et Kaboul) et du secteur 3 (bureaux dans le sud et l'ouest, soit ceux de Kandahar et Hérat).

88. Il est proposé que la section médicale de la MANUA soit établie sur la base des structures existantes où des postes de personnel médical ont été supprimés dans certains bureaux extérieurs, étant entendu que des services d'intervention d'urgence minimaux pouvaient être assurés par l'Équipe d'intervention médicale gérée par le PNUD, dont les coûts sont partagés avec la MANUA et les organismes, fonds et

programmes. En prévision de la cessation à la fin de 2017 du financement extérieur pour ce service, il est proposé de créer dans les bureaux extérieurs des postes de Volontaire des Nations Unies, dont les titulaires doivent avoir l'expérience des urgences médicales pour pouvoir se charger des interventions d'urgence ainsi que des soins de routine qui sont assurés pour le moment par des administrateurs recrutés sur le plan national dans trois bureaux extérieurs. Cette idée table sur l'étendue des services médicaux qui peuvent être assurés par un personnel médical résidant dans les locaux où travaille et vit le personnel recruté sur le plan international, ce qui permet d'intervenir plus rapidement et réduit les risques dans les situations d'urgence, qui peuvent surgir en dehors des heures de travail, le week-end et les jours fériés, lorsque le personnel recruté sur le plan national n'est pas au travail ou, dans certains cas, peut être empêché d'arriver au travail.

89. La Mission propose également de faire progressivement de plus en plus appel à des vigiles privés non armés pour exécuter les tâches de surveillance assumées par des agents recrutés sur le plan national à Baghlan, Fariyab, Gardez, Konduz, Mazar, Bamiyan, Jalalabad et Kandahar.

Tableau 19

**Effectifs nécessaires pour les bureaux régionaux et provinciaux**

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<b>Total</b>	
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<b>Total partiel</b>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>		<b>Total (personnel international)</b>	<i>Administrateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		<i>Volontaires des Nations Unies</i>
										<i>Sécurité</i>	<i>généralistes</i>					
Effectif approuvé pour 2017 <sup>a</sup>	–	–	–	–	6	30	28	7	71	34	–	105	93	420	–	618
Effectif proposé pour 2018 <sup>b</sup>	–	–	–	–	6	13	18	3	40	28	–	68	59	277	7	411
<b>Variation</b>	–	–	–	–	–	(17)	(10)	(4)	(31)	(6)	–	(37)	(34)	(143)	7	(207)

<sup>a</sup> Six bureaux régionaux et six bureaux provinciaux.

<sup>b</sup> Six bureaux régionaux et cinq bureaux provinciaux.

**Bureaux régionaux**

Tableau 20

**Effectifs nécessaires par bureau régional**

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<b>Total</b>	
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<b>Total partiel</b>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>		<b>Total (personnel international)</b>	<i>Administrateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		<i>Volontaires des Nations Unies</i>
										<i>Sécurité</i>	<i>généralistes</i>					
<b>Kaboul</b>																
Effectif approuvé pour 2017	–	–	–	–	1	3	3	1	8	4	–	12	14	30	–	56

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>				<b>Total</b>
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<b>Total partiel</b>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<b>Total (personnel international)</b>	<i>Administrateurs</i>	<i>Agents locaux</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	1	1	2	1	5	4	-	9	7	12	-	28
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	(2)	(1)	-	(3)	-	-	(3)	(7)	(18)	-	(28)
<b>Kandahar</b>																
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	1	5	2	-	8	5	-	13	12	58	-	83
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	1	2	2	-	5	5	-	10	9	35	2	56
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	(3)	-	-	(3)	-	-	(3)	(3)	(23)	2	(27)
<b>Hérat</b>																
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	1	4	3	1	9	5	-	14	10	33	-	57
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	1	2	2	-	5	5	-	10	7	25	1	43
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	(2)	(1)	(1)	(4)	-	-	(4)	(3)	(8)	1	(14)
<b>Balkh (Mazar-e Charif)</b>																
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	1	4	3	-	8	5	-	13	13	51	-	77
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	1	2	3	-	6	4	-	10	6	35	1	52
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	(2)	-	-	(2)	(1)	-	(3)	(7)	(16)	1	(25)
<b>Nangarhar (Jalalabad)</b>																
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	1	4	3	2	10	3	-	13	10	47	-	70
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	1	1	3	1	6	3	-	9	8	35	1	53
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	(3)	-	(1)	(4)	-	-	(4)	(2)	(12)	1	(17)
<b>Paktiya (Gardez)</b>																
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	1	3	2	2	8	4	-	12	11	39	-	62
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	1	1	2	-	4	2	-	6	7	28	1	42
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	(2)	-	(2)	(4)	(2)	-	(6)	(4)	(11)	1	(20)

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>				<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<b>Total</b>
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<b>Total partiel</b>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<b>Total (personnel international)</b>	<i>Administrateurs</i>	<i>Agents locaux</i>			
<b>Total (bureaux régionaux)</b>																	
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	6	23	16	6	<b>51</b>	26	-	<b>77</b>	70	258	-	<b>405</b>	
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	6	9	14	2	<b>31</b>	23	-	<b>54</b>	44	170	6	<b>274</b>	
<b>Variation</b>	-	-	-	-	(14)	(2)	(4)	(20)	<b>(20)</b>	(3)	-	<b>(23)</b>	(26)	(88)	<b>6 (131)</b>		

### Changements à apporter à la structure des bureaux régionaux

90. À la lumière de l'examen stratégique, il est proposé de modifier la dotation en effectifs des bureaux régionaux étant donné qu'il est envisagé de restructurer la composante Appui à la mission et d'uniformiser les services d'appui fournis aux bureaux extérieurs. Il est proposé de supprimer certains postes d'agent local occupés par des agents de sécurité sur le terrain étant donné que la Mission prévoit de faire appel à des vigiles privés non armés. On propose donc de modifier en 2018 la dotation en effectifs des bureaux régionaux de la MANUA comme suit :

a) **Kaboul :**

i) Supprimer les 24 postes temporaires suivants : 1 P-4 (spécialiste des affaires civiles); 6 postes d'administrateur recruté sur le plan national (4 spécialistes des affaires civiles (adjoint de 1<sup>re</sup> classe), 1 spécialiste des affaires judiciaires (adjoint de 2<sup>e</sup> classe), 1 médecin); et 17 postes d'agent local [2 assistants (liaison), 1 assistant aux affaires judiciaires, 12 chauffeurs, 1 technicien automobile, 1 assistant (sécurité sur le terrain)];

ii) Transférer les cinq postes temporaires suivants : un P-4 (spécialiste des affaires judiciaires) à la Section de la coordination des donateurs; un P-3 (spécialiste des questions politiques) au Bureau de la paix et de la réconciliation; deux postes d'administrateur recruté sur le plan national [un ingénieur électricien assistant et un spécialiste des systèmes d'information (adjoint de 2<sup>e</sup> classe)] à la Section du génie et de l'entretien des installations et à la Section Technologie, respectivement; et un poste d'agent local (assistant aux transports) au Groupe des transports à Kaboul;

iii) Créer un poste temporaire d'administrateur recruté sur le plan national [spécialiste des questions politiques (adjoint de 1<sup>re</sup> classe)] pour faciliter l'exécution du mandat politique renforcé de la Mission et la consolidation d'une paix durable;

b) **Kandahar :**

i) Supprimer les 31 postes temporaires suivants : 3 P-4 (1 spécialiste des questions politiques, 1 spécialiste des affaires judiciaires, 1 spécialiste des affaires civiles); 5 postes d'administrateur recruté sur le plan national [2 spécialistes des affaires civiles (adjoint de 1<sup>re</sup> classe), 1 spécialiste des affaires civiles (adjoint de 2<sup>e</sup> classe), 1 spécialiste des questions d'état de droit (adjoint de 1<sup>re</sup> classe), 1 fonctionnaire de l'organisation des mouvements et transports]; et 23 postes d'agent local [2 assistants (liaison), 1 assistant aux affaires

judiciaires, 1 assistant aux transports, 1 chauffeur, 16 agents de sécurité sur le terrain, 1 opérateur radio, 1 assistant multilingue];

ii) Transférer un poste de Volontaire des Nations Unies (spécialiste des questions politiques) du Service des affaires politiques pour faciliter l'exécution du mandat politique renforcé de la Mission et la consolidation d'une paix durable;

iii) Créer les trois postes temporaires suivants : deux postes d'administrateur recruté sur le plan national [un spécialiste des questions politiques, un spécialiste des questions politiques (adjoint de 1<sup>re</sup> classe)]; et un poste de Volontaire des Nations Unies (médecin);

c) **Hérat** :

i) Supprimer les 17 postes temporaires suivants : 2 P-4 (1 spécialiste des affaires judiciaires, 1 spécialiste des affaires civiles); 1 P-3 (administrateur responsable de la coordination des mesures de sécurité); 1 P-2 [spécialiste des affaires civiles (adjoint de 1<sup>re</sup> classe)]; 4 postes d'administrateur recruté sur le plan national [1 spécialiste des affaires civiles (adjoint de 2<sup>e</sup> classe), 1 spécialiste des questions d'état de droit (adjoint de 2<sup>e</sup> classe), 1 spécialiste des affaires civiles (adjoint de 1<sup>re</sup> classe), 1 médecin]; et 9 postes d'agent local [2 assistants (liaison), 1 assistant aux affaires judiciaires, 1 assistant multilingue, 3 chauffeurs, 1 assistant aux transports, 1 assistant administratif];

ii) Créer les trois postes temporaires suivants : un poste d'administrateur recruté sur le plan national [spécialiste des droits de l'homme (adjoint de 2<sup>e</sup> classe)] dont le titulaire sera chargé de suivre et d'entreprendre les activités relatives aux droits de l'homme et d'apporter un appui à la Commission afghane indépendante des droits de l'homme dans la région; un poste d'agent local (assistant aux affaires politiques) pour appuyer les activités de suivi de la situation politique et sociale et des conditions de sécurité au niveau local et de communication avec les interlocuteurs locaux; et un poste de Volontaire des Nations Unies (médecin);

d) **Balkh (Mazar-e Charif)** :

i) Supprimer les 26 postes temporaires suivants : 2 P-4 (1 spécialiste des affaires civiles, 1 spécialiste des affaires judiciaires); 1 poste d'agent du Service mobile (agent de sécurité); 7 postes d'administrateur recruté sur le plan national [2 spécialistes des affaires civiles (adjoint de 2<sup>e</sup> classe), 2 spécialistes des affaires civiles (adjoint de 1<sup>re</sup> classe), 1 spécialiste des affaires judiciaires (adjoint de 1<sup>re</sup> classe), 1 médecin, 1 spécialiste des systèmes d'information (adjoint de 2<sup>e</sup> classe)]; et 16 postes d'agent local (3 assistants (liaison), 1 assistant aux affaires judiciaires, 1 assistant aux transports, 1 chauffeur, 8 agents de sécurité sur le terrain, 2 assistants multilingues);

ii) Créer un poste de Volontaire des Nations Unies (médecin);

e) **Nangarhar (Jalalabad)** :

i) Supprimer les 19 postes temporaires suivants : 3 P-4 (1 spécialiste des affaires judiciaires, 1 coordonnateur, 1 poste de spécialiste des questions politiques); 1 P-2 [spécialiste des droits de l'homme (adjoint de 1<sup>re</sup> classe)]; 3 postes d'administrateur recruté sur le plan national [2 spécialistes des affaires civiles (adjoint de 1<sup>re</sup> classe), 1 spécialiste des questions d'état de droit (adjoint de 1<sup>re</sup> classe)]; et 12 postes d'agent local [2 assistants (liaison), 2 assistants aux affaires judiciaires, 2 chauffeurs, 4 agents de sécurité sur le terrain, 1 assistant à la gestion de programmes, 1 opérateur radio (sécurité sur le terrain)];

ii) Créer les deux postes temporaires suivants : un poste d'administrateur recruté sur le plan national [spécialiste des questions politiques (adjoint de

1<sup>re</sup> classe)] pour faciliter l'exécution du mandat politique renforcé de la Mission et la consolidation d'une paix durable et un poste de Volontaire des Nations Unies (médecin);

f) **Paktiya (Gardez) :**

i) Supprimer les 19 postes temporaires suivants : 1 P-4 (spécialiste des affaires civiles); 2 P-2 [1 observateur électoral adjoint, 1 spécialiste des questions politiques (adjoint de 1<sup>re</sup> classe)]; 1 poste d'agent du Service mobile (fonctionnaire d'administration); 4 postes d'administrateur recruté sur le plan national [2 spécialistes des affaires civiles (adjoint de 1<sup>re</sup> classe), 1 spécialiste des questions d'état de droit (adjoint de 2<sup>e</sup> classe), 1 médecin]; et 11 postes d'agent local [2 assistants (liaison), 1 assistant aux affaires judiciaires, 1 assistant à la gestion des installations, 1 assistant aux transports, 1 technicien automobile, 3 agents de sécurité sur le terrain, 1 assistant multilingue, 1 assistant (sécurité sur le terrain)];

ii) Transférer les deux postes temporaires suivants : un P-4 (spécialiste des droits de l'homme) au Service des droits de l'homme pour appuyer les activités visant à renforcer l'égalité entre les sexes et le respect des droits fondamentaux des femmes en Afghanistan; et un poste d'agent du Service mobile (assistant aux systèmes d'information) à la Section Technologie pour renforcer les capacités d'appui informatique centralisé conformément à la stratégie de centralisation des services informatiques;

iii) Créer un poste de Volontaire des Nations Unies (médecin).

### Bureaux provinciaux

Tableau 21  
Effectifs nécessaires par bureau provincial

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>							<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>		<i>Personnel recruté sur le plan national</i>				<b>Total</b>		
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Service mobile/ sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<b>Total (personnel international)</b>	<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		<i>Volontaires des Nations Unies</i>	
<b>Farah (Farah)</b>																
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	-	1	2	-	3	1	-	4	2	22	-	28
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	(1)	(2)	-	(3)	(1)	-	(4)	(2)	(22)	-	(28)
<b>Bamiyan</b>																
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	-	1	2	-	3	1	-	4	4	32	-	40
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	-	1	1	-	2	1	-	3	2	27	-	32
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	(1)	-	(1)	-	-	(1)	(2)	(5)	-	(8)

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>				<b>Total</b>
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<b>Total partiel</b>	<i>Service mobile/ sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<b>Total (personnel international)</b>	<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	
<b>Fariyab (Maïmana)</b>																
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	-	1	2	-	3	1	-	4	3	19	-	26
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	-	1	1	-	2	1	-	3	2	16	-	21
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	(1)	-	(1)	-	-	(1)	(1)	(3)	-	(5)
<b>Badakhchan (Faizabad)</b>																
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	-	2	3	-	5	1	-	6	2	28	-	36
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	16	-	18
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	(2)	(3)	-	(5)	(1)	-	(6)	-	(12)	-	(18)
<b>Baghlan (Pol-e Khomri)</b>																
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	4	3	25	-	32
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	-	1	1	-	2	1	-	3	2	22	-	27
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	(1)	(1)	-	-	(1)	(1)	(3)	-	(5)
<b>Konoz</b>																
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	-	1	2	-	3	3	-	6	9	36	-	51
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	-	1	1	1	3	2	-	5	7	26	1	39
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	(1)	1	-	(1)	-	(1)	(2)	(10)	1	(12)
<b>Total (bureaux provinciaux)</b>																
Effectif approuvé pour 2017	-	-	-	-	-	7	12	1	20	8	-	28	23	162	-	213
Effectif proposé pour 2018	-	-	-	-	-	4	4	1	9	5	-	14	15	107	1	137
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	(3)	(8)	-	(11)	(3)	-	(14)	(8)	(55)	1	(76)

### Changements à apporter à la structure des bureaux provinciaux

91. À la lumière de l'examen stratégique, il est proposé de modifier la dotation en effectifs des bureaux provinciaux étant donné qu'il est envisagé de restructurer la composante Appui à la mission et d'uniformiser les services d'appui fournis aux bureaux extérieurs. Il est proposé de supprimer certains postes d'agent local occupés

par des agents de sécurité sur le terrain puisque la Mission prévoit de faire appel à des vigiles privés non armés. On propose donc de modifier en 2018 les tableaux d'effectifs des bureaux provinciaux de la MANUA comme suit :

a) **Farah (Farah) :**

- i) Fermer le bureau;
- ii) Supprimer les 28 postes temporaires suivants : 1 P-4 (spécialiste des questions politiques); 2 P-3 (1 spécialiste des questions politiques, 1 spécialiste des affaires civiles); 1 poste d'agent du Service mobile (agent de sécurité); 2 postes d'administrateur recruté sur le plan national [1 spécialiste des droits de l'homme (adjoint de 2<sup>e</sup> classe), 1 spécialiste des affaires civiles (adjoint de 2<sup>e</sup> classe)]; et 22 postes d'agent local [11 agents de sécurité sur le terrain, 3 opérateurs radio (sécurité sur le terrain), 2 chauffeurs, 1 assistant (sécurité sur le terrain), 1 assistant (droits de l'homme), 1 assistant (liaison), 1 assistant (questions politiques), 1 assistant administratif, 1 assistant d'équipe];

b) **Bamiyan :** Supprimer les huit postes temporaires suivants : un P-3 (spécialiste des affaires civiles); deux postes d'administrateur recruté sur le plan national [un spécialiste des affaires civiles (adjoint de 1<sup>re</sup> classe), un spécialiste des droits de l'homme (adjoint de 2<sup>e</sup> classe)]; et cinq postes d'agent local [trois agents de sécurité sur le terrain, deux assistants (liaison)];

c) **Fariyab (Maimana) :** Supprimer les cinq postes temporaires suivants : un P-3 (spécialiste des affaires civiles); un poste d'administrateur recruté sur le plan national [spécialiste des affaires civiles (adjoint de 2<sup>e</sup> classe)]; et trois postes d'agent local [deux agents de sécurité sur le terrain, un assistant (liaison)];

d) **Badakhchan (Faizabad) :**

- i) À la lumière de l'examen stratégique, doter le bureau seulement d'agents recrutés sur le plan national, compte tenu du fait que le personnel recruté sur le plan national est relativement compétent et qu'il a démontré qu'il était capable d'exécuter le mandat dans cette province sans la présence permanente de personnel recruté sur le plan international;
- ii) Supprimer les 18 postes temporaires suivants : 2 P-4 (spécialistes des questions politiques); 2 P-3 (1 coordonnateur, 1 spécialiste des droits de l'homme); 1 poste d'agent du Service mobile (agent de sécurité); 1 poste d'administrateur recruté sur le plan national [spécialiste des affaires civiles (adjoint de 2<sup>e</sup> classe)]; et 12 postes d'agent local [10 agents de sécurité sur le terrain, 1 opérateur radio (sécurité sur le terrain), 1 assistant aux opérations aériennes];
- iii) Transférer un poste P-3 (spécialiste des affaires électorales) au Bureau de l'assistance électorale;
- iv) Créer un poste d'administrateur recruté sur le plan national (spécialiste des questions politiques) qui assumerait les fonctions de chef du bureau;

e) **Baghlan (Pol-e Khomri) :**

- i) Supprimer les sept postes temporaires suivants : un P-2 [spécialiste des affaires civiles (adjoint de 1<sup>re</sup> classe)]; un poste d'administrateur recruté sur le plan national [spécialiste des affaires civiles (adjoint de 2<sup>e</sup> classe)]; et cinq postes d'agent local [un assistant (liaison), quatre agents de sécurité sur le terrain];
- ii) Transférer un poste d'agent local (chauffeur) de la Section du transport de surface;

iii) Créer un poste d'agent local [spécialiste des questions politiques (adjoint de 2<sup>e</sup> classe)] pour faciliter l'exécution du mandat politique renforcé de la Mission et la consolidation d'une paix durable;

f) **Konoz** :

i) Supprimer les 15 postes temporaires suivants : 1 P-3 (spécialiste des affaires civiles); 1 poste d'agent du Service mobile (fonctionnaire de l'administration); 3 postes d'administrateur recruté sur le plan national [2 spécialistes des affaires civiles (adjoint de 1<sup>re</sup> classe), 1 spécialiste des questions d'état de droit (adjoint de 1<sup>re</sup> classe)]; et 10 postes d'agent local [1 assistant (liaison), 1 assistant aux transports, 5 agents de sécurité sur le terrain, 1 assistant (sécurité sur le terrain), 1 assistant (droits de l'homme), 1 assistant multilingue];

ii) Transférer un poste P-2 [spécialiste des droits de l'homme (adjoint de 1<sup>re</sup> classe)] du Service des droits de l'homme pour renforcer les activités menées par la Mission face à l'évolution de la situation des droits de l'homme dans la province;

iii) Créer les deux postes temporaires suivants : un poste d'administrateur recruté sur le plan national [spécialiste des questions politiques (adjoint de 1<sup>re</sup> classe)] pour faciliter l'exécution du mandat politique renforcé de la Mission et la consolidation d'une paix durable; et un poste de Volontaire des Nations Unies (médecin) dont le titulaire fournira également des services au personnel du bureau de la province de Badakhchan (Faizabad).

## IV. Analyse des ressources nécessaires

Tableau 22

### Prévisions de dépenses détaillées

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	2016-2017			Montants nécessaires pour 2018		Budget approuvé pour 2017	Variation 2017-2018
	Crédits ouverts	Montant estimatif des dépenses <sup>a</sup>		Total	Dépenses non renouvelables		
		Écart	(3) = (2) - (1)				
	(1)	(2)	(3) = (2) - (1)	(4)	(5)	(6)	(7) = (4) - (6)
<b>I. Militaires et personnel de police</b>							
1. Observateurs militaires	1 027,9	751,7	(276,2)	44,2	–	519,9	(475,7)
2. Police des Nations Unies	445,9	313,4	(132,5)	–	–	232,6	(232,6)
<b>Total, catégorie I</b>	<b>1 473,8</b>	<b>1 065,1</b>	<b>(408,7)</b>	<b>44,2</b>	<b>–</b>	<b>752,5</b>	<b>(708,3)</b>
<b>II. Personnel civil</b>							
1. Personnel recruté sur le plan international	134 784,0	132 304,9	(2 479,1)	55 956,9	–	62 220,6	(6 263,7)
2. Personnel recruté sur le plan national	88 324,1	94 219,6	5 895,5	32 746,3	–	41 367,5	(8 621,2)
3. Volontaires des Nations Unies	6 935,9	7 802,6	866,7	3 680,1	–	2 948,6	731,5
<b>Total, catégorie II</b>	<b>230 044,0</b>	<b>234 327,1</b>	<b>4 283,1</b>	<b>92 383,3</b>	<b>–</b>	<b>106 536,7</b>	<b>(14 153,4)</b>

Catégorie de dépenses	2016-2017			Montants nécessaires pour 2018		Budget approuvé pour 2017	Variation 2017-2018
	Crédits ouverts	Montant estimatif des dépenses <sup>a</sup>	Écart	Total	Dépenses non renouvelables		
		(2)					
(1)	(2)	(3) = (2) - (1)	(4)	(5)	(6)	(7) = (4) - (6)	
<b>III. Dépenses opérationnelles</b>							
1. Consultants	308,1	375,0	66,9	194,4	–	131,1	63,3
2. Voyages	3 388,2	3 233,1	(155,1)	1 482,5	–	1 666,5	(184,0)
3. Installations et infrastructures	60 246,1	53 993,7	(6 252,4)	25 803,0	1 757,1	29 014,9	(3 211,9)
4. Transports terrestres	3 201,8	3 871,1	669,3	1 016,6	8,7	1 588,6	(572,0)
5. Transports aériens	29 333,2	27 225,2	(2 108,0)	11 389,6	2,0	14 845,1	(3 455,5)
6. Communications	7 492,6	8 333,0	840,4	3 480,0	95,1	3 930,5	(450,5)
7. Informatique	5 698,0	8 321,8	2 623,8	2 328,4	256,1	2 700,7	(372,3)
8. Santé	1 153,7	1 074,6	(79,1)	437,2	140,0	594,9	(157,7)
9. Fournitures, services et matériel divers	5 088,1	4 715,5	(372,6)	1 864,5	–	2 421,8	(557,3)
<b>Total, catégorie III</b>	<b>115 909,8</b>	<b>111 143,0</b>	<b>(4 766,8)</b>	<b>47 996,2</b>	<b>2 259,0</b>	<b>56 894,1</b>	<b>(8 897,9)</b>
<b>Total</b>	<b>347 427,6</b>	<b>346 535,2</b>	<b>(892,4)</b>	<b>140 423,7</b>	<b>2 259,0</b>	<b>164 183,3</b>	<b>(23 759,6)</b>

<sup>a</sup> Dépenses effectives au 31 août 2017 et prévisions de dépenses pour le reste de l'année.

## A. Militaires et personnel de police

	Crédits ouverts 2016-2017	Montant estimatif des dépenses 2016-2017	Écart	Total 2018	Budget approuvé pour 2017	Variation 2017-2018
<b>Observateurs militaires</b>	1 027,9	751,7	(276,2)	44,2	519,9	(475,7)

92. Le montant demandé (44 200 dollars) est destiné à financer le déploiement d'un conseiller militaire principal et permettra de couvrir l'indemnité de subsistance (missions) (26 500 dollars), les frais de voyage (7 500 dollars), l'indemnité d'habillement (200 dollars) et les indemnités versées en cas de décès ou d'invalidité (10 000 dollars). Ce poste devrait être pourvu en 2018.

93. En 2017, pour les militaires, le taux de vacance moyen effectif devrait être de 0 % (contre un taux approuvé de 17 %).

94. Le solde inutilisé prévu pour 2016-2017 est principalement dû au fait que les dépenses au titre de l'indemnité de subsistance (missions) sont plus faibles que prévu parce que les conseillers militaires sont logés par la Mission.

95. La variation entre les montants demandés pour 2018 et le montant du budget approuvé pour 2017 s'explique principalement par le fait qu'à la lumière de l'examen stratégique, le nombre de conseillers militaires est ramené de 12 en 2017 à 1 en 2018.

	<i>Crédits ouverts 2016- 2017</i>	<i>Montant estimatif des dépenses 2016-2017</i>	<i>Écart</i>	<i>Total 2018</i>	<i>Budget approuvé pour 2017</i>	<i>Variation 2017-2018</i>
<b>Police des Nations Unies</b>	445,9	313,4	(132,5)	–	232,6	(232,6)

96. Il n'est pas demandé de ressources au titre de la police des Nations Unies car il est proposé, à la lumière de l'examen stratégique, de mettre fin à l'engagement des cinq conseillers de police civile affectés à la Mission.

97. En 2017, pour les policiers, le taux de vacance moyen effectif devrait être de 20 % (contre un taux approuvé de 20 %).

98. Le solde inutilisé prévu pour 2016-2017 est principalement dû au fait que les dépenses au titre de l'indemnité de subsistance (missions) sont plus faibles que prévu parce que les conseillers pour les questions de police sont logés par la Mission.

99. La variation entre les montants demandés pour 2018 et le montant du budget approuvé pour 2017 s'explique principalement par le retrait de cinq conseillers de police civile à la lumière de l'examen stratégique.

## B. Personnel civil

	<i>Crédits ouverts 2016-2017</i>	<i>Montant estimatif des dépenses 2016-2017</i>	<i>Écart</i>	<i>Total 2018</i>	<i>Budget approuvé pour 2017</i>	<i>Variation 2017- 2018</i>
<b>Personnel recruté sur le plan international</b>	134 784,0	132 304,9	(2 479,1)	55 956,9	62 220,6	(6 263,7)

100. Le montant demandé (55 956 900 dollars) couvre les traitements (28 959 200 dollars), les dépenses communes de personnel (22 240 600 dollars) et la prime de danger (4 757 100 dollars) correspondant à 307 postes d'agent recruté sur le plan international. Il a été calculé sur la base d'un taux de vacance de postes estimatif de 9 %. Pour les postes qu'il est proposé de créer, un taux de vacance de 50 % est prévu.

101. Le montant demandé au titre des traitements est établi sur la base des traitements mensuels nets moyens du personnel recruté sur le plan international déployé dans tous les sites de la Mission. Le montant demandé au titre des dépenses communes de personnel représente 76,8 % du montant net des traitements du personnel recruté sur le plan international.

102. Le montant demandé au titre de la prime de danger permettra de couvrir les indemnités versées au personnel travaillant dans des conditions dangereuses, à savoir le personnel recruté sur le plan international qui est déployé en Afghanistan, soit 1 600 dollars par mois et par personne pendant 10 mois, la période de deux mois pour les voyages, les journées de formation et les jours de congé n'ouvrant pas droit au versement de la prime. L'indemnité de congé de détente a été calculé sur la base de 450 dollars par cycle de congé de détente pour le personnel recruté sur le plan international en vue de couvrir les frais de voyage à la destination désignée aux fins dudit congé.

103. En 2017, le taux de vacance moyen effectif des postes soumis à recrutement sur le plan international devrait être de 9,5 % (contre un taux approuvé de 14 %).

104. Le solde inutilisé prévu pour 2016-2017 s'explique principalement par le fait qu'en 2017, le taux moyen de l'indemnité de poste est de 51,4 % pour l'Afghanistan et de 35,9 % pour le Koweït (contre des taux de 52,9 % et 37,1 %, respectivement, retenus dans le budget).

105. La variation entre les montants demandés pour 2018 et le montant du budget approuvé pour 2017 s'explique principalement par la diminution nette de 49 postes temporaires correspondant à du personnel recruté sur le plan international (37 postes d'administrateur et 12 postes d'agent du Service mobile), étant donné qu'il est proposé d'en supprimer 61 (49 postes d'administrateur et 12 postes d'agent du Service mobile) et de créer 12 postes d'administrateur.

106. La variation s'explique aussi par le fait qu'il est proposé de supprimer deux postes d'agent du Service mobile (un poste d'assistant au contrôle du matériel et aux stocks au Groupe de la gestion centralisée des stocks et un poste de technicien en télécommunications à la Section Technologie), compte tenu des gains d'efficacité que la Mission prévoit de réaliser en 2018-2019.

	<i>Crédits ouverts 2016-2017</i>	<i>Montant estimatif des dépenses 2016-2017</i>	<i>Écart</i>	<i>Total 2018</i>	<i>Budget approuvé pour 2017</i>	<i>Variation 2017- 2018</i>
<b>Personnel recruté sur le plan national</b>	88 324,1	94 219,6	5 895,5	32 746,3	41 367,5	(8 621,2)

107. Le montant demandé (32 746 300 dollars) couvre les traitements (20 183 100 dollars), les dépenses communes de personnel (7 375 500 dollars), la prime de danger (4 987 000 dollars) et les heures supplémentaires (200 000 dollars) correspondant à 863 postes d'agent recruté sur le plan national. Il a été établi sur la base d'un taux de vacance de postes estimé à 5 % pour les administrateurs recrutés sur le plan national et à 3 % pour les agents locaux. Pour les postes qu'il est proposé de créer, les taux de vacance prévus pour les postes d'administrateur recruté sur le plan national et les postes d'agent local sont de 50 % et 35 %, respectivement.

108. Le montant prévu au titre des traitements du personnel recruté sur le plan national a été calculé sur la base des barèmes des traitements applicables à l'Afghanistan, qui ont pris effet le 1<sup>er</sup> mars 2015. Le montant prévu au titre des traitements des agents locaux en poste au Koweït a été calculé sur la base des barèmes des traitements applicables au Koweït, qui ont pris effet en avril 2008.

109. Le montant demandé au titre des dépenses communes de personnel est établi à 37 % des traitements nationaux nets pour le personnel en poste en Afghanistan, à Islamabad et à Téhéran et à 25 % pour le personnel en poste au Koweït.

110. Le montant demandé au titre de la prime de danger est destiné à couvrir les indemnités versées aux membres du personnel déployés dans des lieux d'affectation dangereux. Le montant demandé au titre des heures supplémentaires servira à rétribuer le personnel recruté sur le plan national qui assure des services en dehors des heures de travail.

111. En 2017, le taux de vacance moyen effectif devrait être de 8 % pour les postes d'administrateur recrutés sur le plan national et de 3,5 % pour les postes d'agent local (contre des taux approuvés de 10 % et 5 %, respectivement).

112. Le dépassement de crédit prévu en 2016-2017 tient principalement au fait que les traitements versés sont plus élevés que prévu et que les taux de vacance moyens effectifs sont inférieurs aux prévisions.

113. La variation entre les montants demandés pour 2018 et le montant du budget approuvé pour 2017 tient principalement aux facteurs suivants :

a) La diminution nette de 249 postes temporaires soumis à recrutement sur le plan national (45 postes d'administrateur et 204 postes d'agent local), étant donné qu'il est proposé d'en supprimer 262 (55 postes d'administrateur et 207 postes d'agent local) et d'en créer 13 (9 postes d'administrateur et 4 postes d'agent local);

b) Le montant prévu au titre des traitements et des dépenses communes de personnel correspondant à 44 postes d'agent local est établi pour quatre mois au lieu de 12 mois compte tenu d'un nouvel accord de partage des coûts entre la MANUA et les organismes, fonds et programmes.

114. La variation s'explique également par le fait qu'il est proposé de supprimer cinq postes temporaires, soit trois postes d'agent local (un assistant chargé des ressources humaines à la Section des ressources humaines, un assistant à la gestion des installations au Groupe de la gestion centralisée des stocks, un assistant aux systèmes d'information à la Section Technologie) et deux postes d'administrateur recruté sur le plan national [un fonctionnaire chargé des achats (adjoint de 2<sup>e</sup> classe) au Groupe des achats et un assistant aux systèmes d'information au bureau régional de Balkh (Mazar-e Charif)], compte tenu des gains d'efficacité que la Mission prévoit de réaliser en 2018-2019.

	<i>Crédits ouverts 2016-2017</i>	<i>Montant estimatif des dépenses 2016-2017</i>	<i>Écart</i>	<i>Total 2018</i>	<i>Budget approuvé pour 2017</i>	<i>Variation 2017-2018</i>
<b>Volontaires des Nations Unies</b>	6 935,9	7 802,6	866,7	3 680,1	2 948,6	731,5

115. Le montant demandé (3 680 100 dollars), qui doit servir à financer le déploiement de 68 Volontaires des Nations Unies, permettra de couvrir les dépenses renouvelables et non renouvelables (3 155 000 dollars), calculées sur la base d'un taux de vacance de postes estimé à 5 %, et les sommes à verser au siège du Programme des Volontaires des Nations Unies situé à Bonn (Allemagne) au titre de l'appui au programme (525 100 dollars).

116. Les prévisions de dépenses sont calculées sur la base d'un taux de vacance de postes de 5 % pour 2018. En 2017, le taux de vacance moyen effectif des postes de Volontaire des Nations Unies devrait être de 5 % (contre un taux approuvé de 22 %).

117. Le dépassement de crédit prévu pour 2016-2017 s'explique principalement par le fait qu'on prévoit une augmentation des dépenses au titre de l'appui au programme pour les Volontaires des Nations Unies et qu'en 2017, le taux de vacance effectif n'est que de 5 % (contre le taux approuvé de 22 %).

118. La variation entre les montants demandés pour 2018 et le montant du budget approuvé pour 2017 s'explique principalement par le fait qu'on prévoit une augmentation nette de 7 postes de Volontaire des Nations Unies, étant donné qu'il est proposé d'en supprimer 5 et d'en créer 12, et un taux de vacance de 5 %. Elle s'explique aussi par le fait qu'il est envisagé de supprimer deux postes de Volontaire des Nations Unies (un poste de responsable de la gestion des biens et du matériel et un poste de préposé à la facturation) à la Section des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications, compte tenu des gains d'efficacité que la Mission prévoit de réaliser en 2018-2019.

## C. Dépenses opérationnelles

	<i>Crédits ouverts 2016-2017</i>	<i>Montant estimatif des dépenses 2016-2017</i>	<i>Écart</i>	<i>Montant total des ressources nécessaires pour 2018</i>	<i>Budget approuvé pour 2017</i>	<i>Variation 2017-2018</i>
<b>Consultants</b>	308,1	375,0	66,9	194,4	131,1	63,3

119. Le montant demandé (194 400 dollars) servira à couvrir les services techniques et spécialisés de consultants chargés de former les membres du personnel de la Mission (108 000 dollars) et d'exécuter d'autres tâches à l'appui des activités opérationnelles de la Mission (86 400 dollars).

120. Le dépassement de crédits prévu pour 2016-2017 s'explique principalement par les dépenses supplémentaires correspondant au coût des services de consultants auxquels il est prévu de faire appel pour une opération de classement des postes.

121. La variation entre les montants demandés pour 2018 et ceux qui sont inscrits au budget approuvé pour 2017 tient essentiellement à l'augmentation du montant des ressources nécessaires au titre des services de consultants chargés par le Service des affaires politiques d'analyser les conflits et leur dynamique afin de recueillir des informations et des études sur la coopération régionale, les événements politiques survenus au niveau infranational, et l'évolution et la dynamique des conflits.

	<i>Crédits ouverts 2016-2017</i>	<i>Montant estimatif des dépenses 2016-2017</i>	<i>Écart</i>	<i>Montant total des ressources nécessaires pour 2018</i>	<i>Budget approuvé pour 2017</i>	<i>Variation 2017-2018</i>
<b>Voyages</b>	3 388,2	3 233,1	(155,1)	1 482,5	1 666,5	(184,0)

122. Le montant demandé (1 482 500 dollars) servira à couvrir les voyages effectués au titre de la formation (349 200 dollars) et d'autres activités (1 133 300 dollars).

123. Le montant des ressources demandées au titre des voyages effectués dans le cadre d'activités autres que la formation comprend les frais de déplacement à l'intérieur et à l'extérieur de la zone de la Mission, sachant que :

a) Les déplacements dans la zone de la Mission comprennent ceux qui sont effectués par les fonctionnaires chargés de fournir l'appui technique indispensable aux bureaux locaux et d'assurer la tenue de consultations régulières sur les programmes entre les diverses composantes de la Mission en vue de la bonne exécution de son mandat;

b) Les voyages en dehors de la zone de la Mission comprennent ceux qui sont effectués par le Représentant spécial du Secrétaire général et ses proches collaborateurs aux fins de l'exécution du mandat de la Mission, notamment pour participer à diverses conférences de haut niveau sur l'Afghanistan et tenir des réunions de travail dans les capitales des pays donateurs, et les voyages entrepris pour mener des consultations avec des responsables politiques ou pour présenter des exposés au Conseil de sécurité à New York.

124. Le montant estimatif du solde inutilisé pour 2016-2017 s'explique principalement par la diminution des dépenses faites au titre des voyages du personnel en raison de tarifs plus bas de billets d'avion et d'un recours accru à la formation interne plutôt qu'à la formation externe.

125. La variation entre les montants demandés pour 2018 et le budget approuvé pour 2017 tient essentiellement à une diminution du montant des ressources nécessaires au titre des voyages effectués par le personnel en raison de la réduction proposée des effectifs.

	<i>Crédits ouverts 2016-2017</i>	<i>Montant estimatif des dépenses 2016-2017</i>	<i>Écart</i>	<i>Montant total des ressources nécessaires pour 2018</i>	<i>Budget approuvé pour 2017</i>	<i>Variation 2017-2018</i>
<b>Installations et infrastructures</b>	60 246,1	53 993,7	(6 252,4)	25 803,0	29 014,9	(3 211,9)

126. Le montant demandé (25 803 000 dollars) permettra de couvrir les dépenses prévues au titre des installations et infrastructures, à savoir :

a) Les achats, d'un montant estimatif de 1 757 100 dollars, comprenant : des équipements d'hébergement, de réfrigération, de climatisation, de chauffage et de ventilation (219 700 dollars), les approvisionnements du génie (290 600 dollars), des groupes électrogènes et du matériel électrique (340 000 dollars), du matériel de traitement de l'eau et de distribution du carburant (40 000 dollars), du mobilier et du matériel de bureau (324 800 dollars), et des équipements de protection et de sécurité (542 000 dollars);

b) La location de locaux à Kaboul et dans les régions et provinces d'Afghanistan, ainsi qu'à Téhéran et à Doubaï (3 716 100 dollars);

c) Les services collectifs de distribution et les services d'élimination des ordures (473 500 dollars);

d) Les services de maintenance, d'un montant estimatif de 3 460 400 dollars, comprenant : les services de nettoyage utilisés à Kaboul et dans les bureaux locaux (698 400 dollars), la part revenant à la Mission dans les dépenses afférentes aux services communs du Centre d'opération des Nations Unies en Afghanistan, dont les frais de location (682 100 dollars); les renforts et la désinfection (120 000 dollars); la part des services communs revenant à la Mission, à l'exclusion de la sécurité et de la location du bureau régional de Hérat (776 500 dollars); les autres services d'entretien courant et équipements de traitement des eaux usées à Kaboul et sur le terrain, ainsi que pour les bureaux d'Islamabad et de Koweït (367 800 dollars); le coût de l'externalisation de la maintenance en général et de celle des groupes électrogènes (815 600 dollars);

e) Les services de sécurité (11 069 700 dollars), détaillés dans l'annexe IV;

f) Les carburants et lubrifiants pour groupes électrogènes, dont le coût est calculé sur la base d'une consommation estimée à 5,019 millions de litres de carburant au prix moyen pondéré estimatif de 0,72 dollar le litre (3 697 300 dollars) pour les six derniers mois, et les autres carburants et lubrifiants (123 200 dollars);

g) Les autres dépenses, y compris la papeterie et les fournitures de bureau (97 600 dollars), les pièces de rechange et fournitures (543 600 dollars), les fournitures pour la défense des périmètres (81 500 dollars), les fournitures sanitaires et articles de nettoyage (26 400 dollars), les services d'aménagement et de rénovation (721 600 dollars), et les services d'architecture et de démolition (35 000 dollars).

127. Le montant estimatif du solde inutilisé pour 2016-2017 s'explique principalement par la diminution des dépenses faites au titre de la septième tranche, due en 2016, pour le complexe Alpha, pour laquelle des crédits avaient été ouverts en 2016 mais sont restés inutilisés en raison du changement de calendrier de

comptabilisation des actifs et des passifs. En outre, certains des projets inscrits au budget en 2017 ont été mis en œuvre en décembre 2016 sur la base du montant estimatif du solde inutilisé de 2016, la consommation de carburant a été moindre et des crédits ont été comptabilisés à titre de recouvrements pour la consommation de carburant d'autres organismes utilisant les bureaux de la MANUA en 2016.

128. La variation entre les montants demandés pour 2018 et le budget approuvé pour 2017 s'explique principalement par la suppression des dépenses prévues au titre de la mise en œuvre des projets environnementaux et des travaux d'amélioration, la réduction des dépenses relatives à un projet d'énergie solaire, la réduction des dépenses prévues au titre des services d'entretien, des services collectifs de distribution et des services d'élimination des ordures en raison de la fermeture envisagée du bureau local de Farah, et la diminution des dépenses afférentes au coût du carburant destiné aux groupes électrogènes.

	<i>Crédits ouverts 2016-2017</i>	<i>Montant estimatif des dépenses 2016-2017</i>	<i>Écart</i>	<i>Montant total des ressources nécessaires pour 2018</i>	<i>Budget approuvé pour 2017</i>	<i>Variation 2017-2018</i>
<b>Transports terrestres</b>	3 201,8	3 871,1	669,3	1 016,6	1 588,6	(572,0)

129. Le montant demandé (1 016 600 dollars) servira à couvrir les dépenses prévues pour le parc automobile de la Mission, qui comprend 260 véhicules, dont 3 véhicules légers de transport de personnes, 13 véhicules à usage spécial, 234 véhicules blindés (dont 10 ambulances), 9 engins de manutention, et 1 tracteur de piste. Les prévisions de dépenses pour 2018 comprennent :

- a) L'achat de matériel et d'outillage supplémentaire pour les ateliers de réparation des véhicules de la Mission (8 700 dollars);
- b) La location de véhicules spécialisés et d'engins de chantier (35 000 dollars);
- c) La réparation et l'entretien des véhicules (113 200 dollars);
- d) L'assurance responsabilité civile couvrant les véhicules et les engins de manutention (9 300 dollars);
- e) Les pièces de rechange (496 200 dollars);
- f) Les carburants et lubrifiants, sur la base d'une consommation mensuelle moyenne estimée à 33 930 litres. Le prix moyen pondéré sur le dernier semestre en date est de 0,72 dollar par litre (354 200 dollars).

130. Le dépassement de crédits prévu pour 2016-2017 s'explique principalement par les dépenses supplémentaires correspondant à l'achat de huit nouveaux véhicules blindés.

131. La variation entre les montants demandés pour 2018 et le budget approuvé pour 2017 découle principalement de la diminution des dépenses prévues au titre de la réparation et de l'entretien des véhicules, en particulier du remplacement des vitres balistiques délaminiées et fissurées, d'une diminution du prix du carburant au litre, de 0,74 dollar en 2017 à 0,72 en 2018, et d'une réduction de la quantité de carburant pour 2018.

	<i>Crédits ouverts 2016-2017</i>	<i>Montant estimatif des dépenses 2016-2017</i>	<i>Écart</i>	<i>Montant total des ressources nécessaires pour 2018</i>	<i>Budget approuvé pour 2017</i>	<i>Variation 2017-2018</i>
<b>Transports aériens</b>	29 333,2	27 225,2	(2 108,0)	11 389,6	14 845,1	(3 455,5)

132. Le montant demandé (11 389 600 dollars) servira à couvrir les dépenses liées à la flotte aérienne de la Mission, qui, en 2018, sera composée de quatre appareils (2 avions et 2 hélicoptères) devant effectuer au total 2 000 heures de vol, notamment :

- a) L'affrètement et l'exploitation des avions (5 794 100 dollars);
- b) L'affrètement et l'exploitation des hélicoptères (3 632 600 dollars);
- c) Les carburants et lubrifiants, sur la base d'une consommation estimée à environ 1,775 million de litres de carburant aviation à raison de 1,003 dollar le litre (1 832 400 dollars);
- d) L'assurance responsabilité (33 200 dollars);
- e) Les redevances d'atterrissage et de manutention au sol (31 200 dollars);
- f) L'équipement de sécurité des transports aériens et les fournitures connexes (2 000 dollars);
- g) L'indemnité de subsistance des membres d'équipage (5 700 dollars);
- h) Les services de transport aérien, notamment les droits de navigation aérienne à acquitter pour les vols de la MANUA, les frais afférents aux services de suivi du déroulement des vols, les licences des logiciels de planification de vols et les systèmes électroniques de visualisation des cartes permettant de bien planifier les vols internes et les vols internationaux, et les services de dégivrage des appareils (58 400 dollars).

133. Après examen complet de l'usage fait de la flotte aérienne de la Mission et des heures de vol, il est proposé :

a) De réduire de 100 heures le temps de vol des avions, des 1 500 heures inscrites au budget en 2017 à 1 400 heures en 2018. En outre, une étude spécialisée effectuée à l'extérieur a conclu à l'existence, sur le modèle d'avion HS-125, de limitations d'ordre technique qui en empêchent la pleine utilisation. Concrètement, les limites de l'appareil se situent au niveau de la distance franchissable, de la température au sol et des sièges disponibles. Il est donc recommandé de remplacer le HS-125 par un CL-604. Bien que le prix contractuel du CL-604 soit plus élevé que celui du HS-125, sa capacité passagers supérieure et la meilleure qualité de ses caractéristiques de performance permettraient à la Mission de se passer d'un avion Beechcraft B-1900 D;

b) De réduire de 300 heures le temps de vol des hélicoptères, des 900 heures inscrites au budget en 2017 à 600 heures en 2018. En outre, il a été jugé prudent de ne pas renouveler le contrat de l'un des appareils, arrivé à échéance en septembre 2017, ce qui aura pour effet de réduire la flotte d'un hélicoptère en 2018.

134. Le montant estimatif du solde inutilisé pour 2016-2017 s'explique principalement par la résiliation du contrat d'un hélicoptère (PD/C0157/14) à compter de septembre 2017, la réduction du nombre d'heures de vol effectuées, la non-utilisation des crédits destinés à couvrir les frais ponctuels de retrait, de déploiement et de peinture des appareils, et la réduction de la consommation de carburant.

135. La variation entre les montants demandés pour 2018 et le budget approuvé pour 2017 s'explique principalement par la modification proposée de la composition de la flotte aérienne de la Mission, dont il serait retranché un avion et un hélicoptère.

	<i>Crédits ouverts 2016-2017</i>	<i>Montant estimatif des dépenses 2016-2017</i>	<i>Écart</i>	<i>Montant total des ressources nécessaires pour 2018</i>	<i>Budget approuvé pour 2017</i>	<i>Variation 2017-2018</i>
<b>Communications</b>	7 492,6	8 333,0	840,4	3 480,0	3 930,5	(450,5)

136. Le montant demandé au titre des communications (3 480 000 dollars) permettra de financer :

a) Le remplacement du matériel de transmissions ayant dépassé sa durée de vie prévue (80 100 dollars);

b) Les communications par réseaux commerciaux, y compris les frais de transpondeur, la part revenant à la Mission des frais afférents à différentes liaisons louées établies par le Centre de services mondial de l'ONU, les services Internet, les frais de téléphone et les lignes louées localement, les permis d'utilisation des fréquences radio et une boîte postale de New York (2 366 400 dollars);

c) Les services d'entretien du matériel et d'appui aux communications, notamment un service centralisé d'appui aux communications sur réseau longue distance, un service d'appui à la radiocommunication numérique, et un contrat de service mondial avec le Centre de services mondial pour la fourniture de services de visioconférence et de maintenance du système d'alimentation sans interruption (486 900 dollars);

d) Les pièces de rechange et les fournitures (73 100 dollars);

e) L'achat de matériel et de services de radiodiffusion, de fournitures et de services d'entretien pour le matériel d'impression et de reproduction, ainsi que de divers abonnements destinés à l'information du public (473 500 dollars).

137. Le dépassement de crédits prévu pour 2016-2017 s'explique principalement par les dépenses supplémentaires entraînées par la mise en place de projets de radios, d'outillage d'ateliers et d'équipement en trousse de diagnostic pour les radios HF, et notamment le remplacement d'analyseurs de spectre ayant dépassé leur durée de vie utile.

138. La variation entre les montants demandés pour 2018 et le budget approuvé pour 2017 tient essentiellement aux investissements importants faits en 2017 par la Mission dans le matériel de réseau, qui ont permis une diminution des dépenses prévues pour 2018, ainsi qu'à la réduction des dépenses liées aux frais afférents au transpondeur, aux pièces de rechange et aux services d'information.

	<i>Crédits ouverts 2016-2017</i>	<i>Montant estimatif des dépenses 2016-2017</i>	<i>Écart</i>	<i>Montant total des ressources nécessaires pour 2018</i>	<i>Budget approuvé pour 2017</i>	<i>Variation 2017-2018</i>
<b>Informatique</b>	5 698,0	8 321,8	2 623,8	2 328,4	2 700,7	(372,3)

139. Le montant demandé (2 328 400 dollars) permettra de couvrir les dépenses d'informatique, notamment :

a) Le remplacement des ordinateurs de bureau, des ordinateurs portables et des imprimantes, lesquelles laisseront place à des imprimantes multifonctions à gestion centralisée (242 100 dollars);

b) L'achat de diverses applications (14 000 dollars);

c) Les services informatiques centralisés fournis au quartier général de la Mission à Kaboul et aux bureaux locaux, ainsi que les services centralisés de stockage des données fournis au Centre de services mondial de l'ONU et la maintenance du système d'alimentation sans interruption de la Mission (1 165 800 dollars);

d) La maintenance et la réparation de diverses pièces de matériel informatique (588 900 dollars);

e) Les pièces de rechange et les fournitures (317 600 dollars).

140. Le dépassement de crédits prévu pour 2016-2017 s'explique principalement par les dépenses supplémentaires entraînées par la mise en place de projets tels que la solution Cisco voix sur IP, ainsi que de matériel pour réseau sans fil à contrôleur, pour réseau local sans fil à point d'accès et pour réseau avec pare-feu, le remplacement de commutateurs de réseau, et l'augmentation des dépenses liées aux licences d'exploitation de logiciels et aux services informatiques destinés à soutenir la mise en œuvre de plusieurs projets mis en place en 2016.

141. La variation entre les montants demandés pour 2018 et le budget approuvé pour 2017 tient essentiellement aux investissements importants faits en 2017 par la Mission dans le matériel de réseau, qui ont permis une diminution des dépenses prévues pour 2018.

	<i>Crédits ouverts 2016-2017</i>	<i>Montant estimatif des dépenses 2016-2017</i>	<i>Écart</i>	<i>Montant total des ressources nécessaires pour 2018</i>	<i>Budget approuvé pour 2017</i>	<i>Variation 2017-2018</i>
<b>Santé</b>	1 153,7	1 074,6	(79,1)	437,2	594,9	(157,7)

142. Le montant demandé (437 200 dollars) servira à couvrir l'achat de matériel médical et de produits pour centres médicaux (140 000 dollars), la fourniture de services médicaux au personnel déployé dans tous les sites d'Afghanistan (97 200 dollars), ainsi que les fournitures médicales, notamment les médicaments, les vaccins et les fournitures de laboratoire (200 000 dollars).

143. Le montant estimatif du solde inutilisé pour 2016-2017 s'explique principalement par des dépenses moindres que prévu au titre de l'achat de fournitures médicales et par l'absence de dépenses correspondant à l'entretien et à la réparation du matériel médical.

144. La variation entre les montants demandés pour 2018 et le budget approuvé pour 2017 s'explique principalement par la suppression des dépenses liées à l'Équipe d'intervention médicale des Nations Unies, la réduction des dépenses prévues au titre des fournitures médicales et des services de consultation, et la suppression des dépenses liées à la sécurité pour les trousse de premiers secours et trousse médicales d'intervention d'urgence.

	<i>Crédits ouverts 2016-2017</i>	<i>Montant estimatif des dépenses 2016-2017</i>	<i>Écart</i>	<i>Montant total des ressources nécessaires pour 2018</i>	<i>Budget approuvé pour 2017</i>	<i>Variation 2017-2018</i>
<b>Fournitures, services et matériel divers</b>	5 088,1	4 715,5	(372,6)	1 864,5	2 421,8	(557,3)

145. Le montant demandé au titre des fournitures, services et matériel divers (1 864 500 dollars) permettra de couvrir :

a) Les équipements, le matériel, les fournitures et les autres articles de détente et de loisirs destinés aux complexes de la Mission situés à Kaboul et dans les bureaux locaux, y compris le remplacement et l'entretien des installations (62 500 dollars);

b) Les uniformes, drapeaux et autocollants destinés au personnel de sécurité, y compris les uniformes des chauffeurs et des gardes locaux (182 900 dollars);

c) Les honoraires des formateurs, fournitures pédagogiques et services de formation (119 500 dollars);

d) Les réceptions officielles dans les bureaux locaux (23 000 dollars);

e) Les dépenses de représentation du Représentant spécial et du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général, destinées à faciliter les relations officielles, ainsi que celles de leurs collaborateurs de haut niveau, avec les autres acteurs internationaux (19 000 dollars);

f) Le coût de l'assurance générale couvrant les transports de fonds et l'envoi de matériel et de fournitures dans la zone de la Mission (49 600 dollars);

g) Les frais à payer aux institutions financières des différentes localités où la Mission détient des comptes bancaires (450 000 dollars);

h) Les diverses indemnités et réparations demandées par des tiers pour des dommages causés par des fonctionnaires de la Mission dans l'exercice de leurs fonctions et l'indemnisation des pertes d'effets personnels (31 500 dollars);

i) Le fret, y compris les services postaux et la valise diplomatique, les opérations de transit et l'expédition de fournitures, d'accessoires et de matériel, les surestaries et l'entreposage (860 900 dollars);

j) Les rations, notamment le maintien d'un stock d'urgence, et l'approvisionnement des locaux de la Mission en eau filtrée à l'usage du personnel (65 600 dollars).

146. Le montant estimatif du solde inutilisé pour 2016-2017 s'explique principalement par la diminution des frais bancaires résultant d'un nouveau contrat conclu avec la Standard Chartered Bank à compter de mars 2017, et la diminution des dépenses liées à l'achat de matériel de protection du personnel et aux frais d'assurance générale.

147. La variation entre les montants demandés pour 2018 et le budget approuvé pour 2017 tient principalement à la baisse prévue des frais bancaires après la conclusion d'un nouveau contrat avec la Standard Chartered Bank à compter de mars 2017.

## V. État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle interne ou externe et par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

Résumé de la recommandation

Suite donnée à la recommandation

### Prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales, aux missions de bons offices et aux autres initiatives politiques autorisées par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité

#### Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/71/595)

On trouvera à la section II.B du rapport du Secrétaire général (A/71/365, par. 122 à 128) le montant des ressources demandées pour 2017 et un aperçu plus général des prévisions de dépenses par mission et par grande catégorie de dépenses, et des effectifs proposés. **Le Comité consultatif reste d'avis que dans son rapport, le Secrétaire général aurait dû donner des informations détaillées sur les principales hypothèses budgétaires retenues pour établir les prévisions de dépenses, y compris sur les taux de vacance de postes budgétisés, effectifs et prévus, une liste des postes qui étaient vacants depuis deux ans ou plus (voir A/69/628, par. 18), et une explication détaillée des variations des ratios standard pour les véhicules et le matériel informatique (voir A/70/7/Add.10, par. 22 à 28). Le Comité recommande que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général de faire figurer ces informations dans les futurs projets de budget des missions politiques spéciales (par. 17).**

Le Comité consultatif rappelle qu'à son avis, dans ses futurs projets de budget, le Secrétaire général devrait fournir, le cas échéant, des informations sur les postes vacants depuis deux ans ou plus dans les missions politiques spéciales (voir A/68/7/Add.10, par. 23). Or, le rapport du Secrétaire général ne contenait aucune information de ce type. S'étant enquis de la situation, le Comité a été informé qu'au 30 septembre 2016, sept postes étaient vacants depuis deux ans ou plus au Bureau de l'Envoyé spécial en Syrie. **Le Comité consultatif rappelle que l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de veiller à ce que les postes vacants soient pourvus rapidement (résolution 66/264, par. 21). Le Comité réaffirme que, de façon générale, il convient d'examiner en quoi les postes restés vacants depuis au moins deux ans demeurent nécessaires et de justifier leur maintien dans les projets de budget. Faute de quoi, il convient d'en**

La MANUA souscrit à cette recommandation et confirme qu'elle continue de fournir des informations détaillées avec justifications à l'appui concernant tous les postes qui sont vacants depuis deux ans ou plus, y compris les postes d'administrateur hors classe. Les ratios standard établis pour les véhicules ne sont pas applicables aux véhicules blindés. Le parc informatique de la MANUA répond au critère d'attribution d'un ordinateur par personne pour l'ensemble des ordinateurs réservés à des fonctionnaires et de ceux réservés à des usages généraux. En 2017, l'effectif est de 1 468 personnes, compte étant tenu des taux de vacance, et le parc informatique complet est de 1 585 ordinateurs. Des dotations non attribuées doivent être conservées afin d'assurer la continuité des opérations, compte tenu en particulier des conditions de sécurité dans la zone de la Mission. En outre, les écarts enregistrés par rapport aux ratios standard sont liés principalement au matériel livré aux membres du personnel qui ne font pas partie de la MANUA (personnel du Département de la sûreté et de la sécurité et gardes armés).

La MANUA s'efforce dans toute la mesure possible de pourvoir les postes dans les meilleurs délais. Il existe toutefois des cas où l'absence de recrutement à partir de listes de réserve et le temps très important qu'il faut pour pourvoir un poste affiché par avis de vacance de poste spécifique ont pour effet de maintenir vacants des postes pendant deux ans ou plus. La plupart de ces postes sont essentiels et il ne saurait être question de les supprimer. La structure des effectifs de la Mission, passée en revue dans le cadre de l'examen stratégique, est détaillée dans le présent rapport.

proposer la suppression (voir A/68/7, par. 107) (par. 22).

**Bien le Comité reconnaisse les efforts qui sont faits pour réduire progressivement le recours aux services de consultants et constate qu'il en résulte une réduction des prévisions de dépenses à ce titre pour 2017, le Comité consultatif souligne à nouveau que cette pratique doit être limitée au strict minimum et que l'Organisation doit mobiliser ses propres compétences internes pour les activités de fond ou les fonctions récurrentes à long terme (A/70/7, par. 116) (par. 29).**

Les prévisions de dépenses au titre des voyages, d'un montant de 16 273 900 dollars, affichent une diminution nette de 35 900 dollars, soit 0,2 %, par rapport au montant approuvé pour 2016. Dans son rapport, le Secrétaire général ne présente pas de ventilation par mission de ce montant ni n'explique les variations importantes enregistrées entre le montant des ressources approuvées au titre des voyages en 2016 et les prévisions de dépenses pour 2017. **Le Comité consultatif compte que le Secrétaire général fournira cette information dans les prochains rapports sur le financement des missions politiques spéciales. En outre, compte tenu de la multiplication et du perfectionnement constant des moyens de communication, tels que la visioconférence, le courrier électronique et les autres moyens offerts par les technologies disponibles, le Comité s'attendait à constater de plus amples réductions des prévisions de dépenses au titre des voyages. Par ailleurs, il compte qu'avec la mise en service d'Umoja, des données comparatives relatives aux voyages prévus et aux voyages effectivement entrepris dans une même année seront disponibles dans le cadre de la présentation des prévisions de dépenses des missions politiques spéciales (par. 30).**

**Tout en admettant que pour certaines missions, la nature du travail et les frais de voyage qui en découlent peuvent varier, de même que la prévisibilité de certains types de voyage, le Comité consultatif n'est cependant pas satisfait du taux d'application du principe selon lequel les billets doivent être achetés 16 jours à l'avance, et il déplore que dans certaines missions, ce taux, qui était déjà faible en 2015, ait encore baissé en 2016. Il compte que les raisons pour lesquelles ce taux est faible seront analysées, que les enseignements voulus seront tirés et que les mesures nécessaires seront prises pour garantir que le principe en question soit respecté et que l'objectif d'un taux de conformité**

La MANUA confirme qu'elle met tout en œuvre pour utiliser les ressources internes pour accomplir les activités de fond ou les fonctions récurrentes. C'est seulement dans les cas où il est avéré que ces qualifications/compétences ne sont pas disponibles dans la zone de la Mission qu'elle engage des consultants pour de courtes périodes. La Mission veille également à ce que ces consultants contribuent au renforcement des capacités internes avant la fin de leur contrat.

La MANUA a mis au point un formulaire de demande d'autorisation de voyage officiel, dans le cadre duquel le fonctionnaire, préalablement à l'autorisation du Chef de l'appui à la mission, doit avoir un entretien avec son superviseur et recevoir de lui confirmation que tous les moyens virtuels de suivre une formation, un atelier ou une réunion, tels que les visioconférences, WebEx, le courrier électronique et les téléconférences, ont d'abord été épuisés. Elle continuera d'étudier ces options pour tous les futurs voyages officiels.

Le fonctionnaire du Bureau d'appui commun de Koweït chargé du traitement des dossiers de voyage officiel intervient à la fin du processus de demande de voyage. Son rôle est de traiter les demandes d'autorisation de voyage (y compris la délivrance des billets), qui ont été certifiées par l'agent certificateur au niveau de la Mission. Le fonctionnaire préposé à cette responsabilité est tenu de traiter la demande d'autorisation de voyage, qu'elle soit présentée à l'avance ou en retard. C'est à l'agent certificateur au niveau de la Mission que revient la responsabilité de poser des questions à la personne souhaitant voyager, y compris la raison du dépôt tardif de son dossier. Le rôle du fonctionnaire chargé du traitement des

**égal à 70 % soit atteint. Il recommande à l'Assemblée générale de prier le Secrétaire général de donner, dans le prochain projet de budget, des explications dans tous les cas où le taux de conformité, de la part des missions politiques spéciales, au principe considéré est faible** (par. 32).

Au paragraphe 103 de son rapport, le Secrétaire général indique que l'Assemblée générale ayant demandé, dans ses résolutions 61/276 et 66/264, qu'il soit plus largement fait appel à du personnel recruté sur le plan national, les missions sont invitées à recenser les fonctions exercées par le personnel recruté sur le plan international et de proposer que certains postes soient transformés en postes d'administrateur recruté sur le plan national ou d'agent local, en fonction des besoins des missions et de leur mandat. Il précise aussi, au paragraphe 104, que la MANUI propose le reclassement, en 2017, d'un poste d'assistant chargé des voyages (agent du Service mobile) en poste d'assistant chargé des voyages (agent local) au Bureau du Chef adjoint de l'appui à la mission à Bagdad. **Tout en sachant que les conditions de sécurité ou d'autres facteurs peuvent compliquer la transformation de certains postes en postes soumis à recrutement national, le Comité consultatif déplore que l'application des résolutions 61/276 et 66/264 de l'Assemblée générale n'ait pas avancé. Le Comité demande au Secrétaire général de prendre toutes les mesures nécessaires pour veiller à ce que les résolutions soient bien appliquées** (par. 43).

Le Comité consultatif observe que l'annexe VIII du rapport fournit des informations sur l'appui fourni gratuitement aux missions politiques spéciales par le pays hôte. Il souligne toutefois que cette information ne contient aucune estimation de la valeur de l'aide en question. Le Comité ayant demandé des précisions, on

dossiers de voyage au Bureau d'appui commun de Koweït est de procéder à la délivrance des billets, dans un délai maximum de 72 heures, une fois la demande d'autorisation de voyage certifiée. Afin d'aider la Mission à prendre des mesures pour réduire le nombre de ces cas, le Bureau d'appui commun de Koweït lui communique tous les mois à titre indicatif un rapport sur le respect des dispositions. La Mission continuera d'assurer le suivi du respect des délais de réservation prescrits. Depuis la mise en service d'Umoja, le respect du délai minimal d'achat des billets s'est amélioré, puisqu'il oscille désormais entre 21 et 16 jours. La Mission a rappelé aux membres du personnel qu'ils devaient présenter toutes les demandes d'autorisation de déplacement professionnel 16 jours avant le départ ou faire état de raisons impérieuses pour justifier les demandes présentées moins de 16 jours avant le départ. Il a été demandé aux agents certificateurs de la Mission de ne pas approuver les demandes présentées tardivement et sans justification suffisante.

La MANUA évolue dans un environnement très instable, où, dans de nombreux cas, le personnel national ne peut se déplacer librement. Par conséquent, seuls les fonctionnaires recrutés sur le plan international peuvent, dans bien des cas, remplir le mandat de la Mission. L'effectif approuvé de la Mission en 2017 est composé de 24,3 % de personnel recruté sur le plan international et de 75,7 % de personnel recruté sur le plan national.

L'annexe III du présent rapport contient des informations sur les contributions fournies à la MANUA par le pays hôte ou d'autres entités des Nations Unies (contributions en espèces ou en nature).

lui a fourni l'estimation annuelle des contributions des pays hôtes. Le Comité est d'avis que les projets de budget des missions politiques spéciales devraient également faire état des contributions en nature émanant de gouvernements et d'autres entités des Nations Unies. Il a par exemple été informé, après avoir demandé des précisions, que, dans tous les aéroports d'Iraq et du Koweït, la MANUI était exemptée des redevances aéroportuaires d'embarquement et de débarquement. **Le Comité compte que des informations détaillées sur les contributions en nature provenant des pays hôtes figureront dans les futurs projets de budget des missions politiques spéciales. Pour ce qui est des services et matériels, le Comité ne doute pas que les renseignements utiles fournis par d'autres entités des Nations Unies figureront dans les prochains projets de budget et rapports sur l'exécution du budget des missions politiques spéciales, et que les informations correspondantes, notamment quant aux recettes, seront données dans les rapports des entités fournissant ces services ou matériels** (par. 47).

**Bien qu'il ne s'oppose pas à la mise en place d'un dispositif provisoire pour faciliter la mise en service d'Umoja, le Comité consultatif rappelle que, conformément à la résolution 70/248 de l'Assemblée générale, tout changement apporté au dispositif actuel et futur de prestation de services doit être approuvé par cette dernière.** Il rappelle également qu'il a recommandé que le Secrétaire général soit prié de présenter, dans son prochain rapport détaillant sa proposition de dispositif de prestation de services centralisée, un modèle complet concernant l'extension des services partagés aux opérations sur le terrain, y compris un dossier de décision et des données de référence exhaustives, pour que l'Assemblée générale les examine compte tenu des commentaires et observations formulés dans le rapport (A/71/666). **Le Comité consultatif veut croire que cette proposition permettra également de répondre à la demande qu'il avait formulée antérieurement et que l'Assemblée générale a faite sienne dans sa résolution 68/247 A, tendant à ce que lui soit communiquée une analyse de l'ensemble des coûts et avantages, à la fois qualitatifs et quantitatifs, du Bureau d'appui commun de Koweït (voir A/70/7/Add.10, par. 58, et A/69/628, par. 56) (par. 55).**

Une analyse des coûts et des avantages du Bureau d'appui commun de Koweït a été établie par l'équipe de gestion du Bureau en avril 2017. Le document a été mis à la disposition du Comité des commissaires aux comptes en avril 2017.

**Prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales, aux missions de bons offices et aux autres initiatives politiques autorisées par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité**

**Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan**

**Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/71/595/Add.4)**

**Le Comité consultatif s'inquiète du nombre élevé d'accords de prêt et déplore que le tableau d'effectifs n'ait pas été modifié annuellement dans le cadre de la procédure budgétaire; de fait, bon nombre de ces prêts existent de longue date, et pendant longtemps aucune information n'a été communiquée au sujet de ces mouvements de personnel. Il regrette le peu de renseignements qui lui ont été communiqués sur la fréquence des accords de prêt dans d'autres missions politiques spéciales et déplore que les organes intergouvernementaux n'aient pas été informés de la manière dont le personnel était effectivement déployé sur le terrain et aient donc examiné des tableaux d'effectifs qui ne correspondaient pas à la réalité. Il compte que la procédure régissant l'apport de modifications aux postes sera désormais suivie à la lettre et que tout changement qui pourrait être proposé sera assorti d'une justification. Le Comité fait des observations et des recommandations plus précises sur la question dans son rapport principal (A/71/595) (par. 18).**

Au paragraphe 2 de la section II de la résolution 69/274 B, l'Assemblée générale a décidé que la présentation des prévisions budgétaires concernant les services de sécurité devait être améliorée et que des renseignements suffisamment détaillés devaient notamment être donnés, en particulier des informations claires sur les agents détachés auprès de la Mission par des sociétés de sécurité privées, ainsi que des précisions sur les modalités selon lesquelles était autorisée la distribution des fournitures remises à ces agents et sur les modalités de comptabilisation des fournitures ainsi distribuées (voir A/69/628/Add.2, par. 42 et 43). Dans sa résolution 70/248 A, l'Assemblée générale a souscrit à la recommandation du Comité consultatif tendant à ce que des renseignements suffisamment détaillés soient donnés sur les prévisions budgétaires concernant les services de sécurité (A/70/7/Add.14, par. 33). Lors de son examen, le Comité a reçu, comme suite à sa demande, des renseignements détaillés sur les services de sécurité, notamment sur le nombre de gardes et sur les lieux dans lesquels ils étaient postés, ainsi que sur le montant total des dépenses par type de services et période. **Le Comité consultatif souligne que les**

La MANUA a pris des mesures correctives pour veiller à ce que tous les prêts de postes soient correctement comptabilisés et justifiés, et ne ménage aucun effort pour régulariser les situations ou restituer les postes à la fin de la période de prêt. Elle veille également à ce que la période de prêt ne dépasse pas le cycle budgétaire durant lequel le prêt est exécuté.

On trouvera dans l'annexe IV du présent rapport des informations relatives à cette recommandation.

**projets de budget devraient à l'avenir être plus transparents et étayés par davantage d'informations. Il demande de nouveau que des renseignements détaillés concernant les ressources nécessaires pour couvrir les dépenses des services de sécurité figurent dans les projets de budget pour la MANUA (par. 29).**

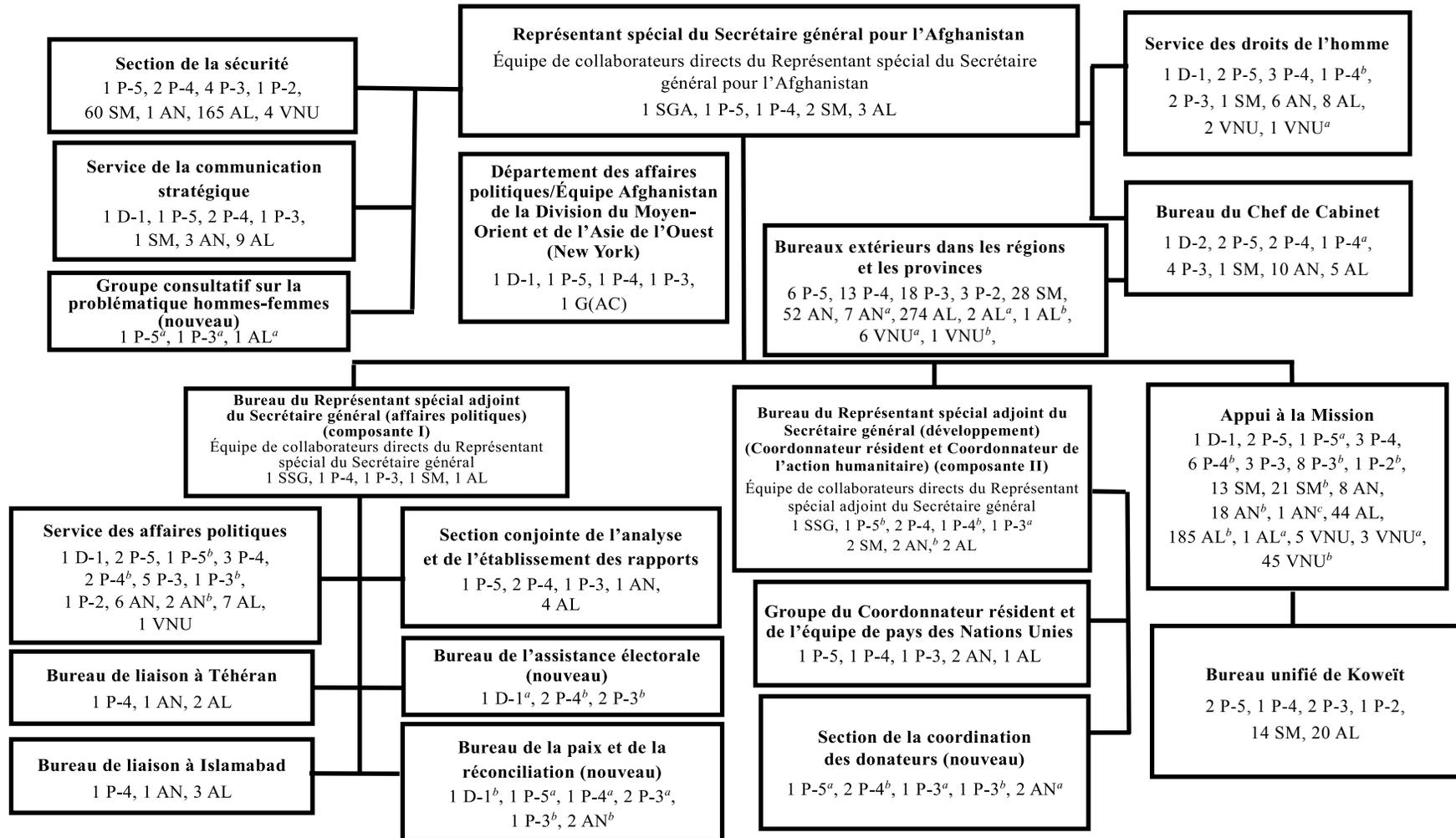
Le montant demandé (29 014 900 dollars) (voir [A/71/365/Add.4](#), par. 235) permettra de couvrir les dépenses prévues au titre des installations et infrastructures, à savoir les travaux d'aménagement, de rénovation et de construction des locaux, dont un montant de 700 000 dollars pour les services d'architecture et de démolition [ibid., par. 235 h]. Ayant demandé des précisions, le Comité a été informé que le montant de 700 000 dollars devait permettre de financer le passage d'un bureau extérieur à l'énergie solaire, dans le cadre d'un projet exécuté dans toutes les missions sous la direction du Département de l'appui aux missions qui a pour objectif de réduire de 50 % l'empreinte carbone d'ici à 2020. Le Comité a également été informé de ce qu'après avoir effectué une étude sur les locaux de la MANUA, le Centre des normes et études techniques de Brindisi avait recommandé de réduire l'empreinte carbone dans quatre complexes de la Mission, ceux de Balkh (Mazar-e Charif), Nangarhar (Jalalabad), Kandahar et Bamiyan. Il avait donc été proposé d'exécuter le premier projet de réduction de l'empreinte carbone au bureau régional de Balkh (Mazar-e Charif), pour un montant estimatif de 700 000 dollars, correspondant à l'installation d'un dispositif d'énergie solaire d'une puissance de 150 kilowatts, qui devrait être amorti au bout de 7,7 ans. **Le Comité consultatif engage la MANUA à poursuivre ses efforts pour réduire au maximum son empreinte écologique. Il accueille avec satisfaction l'initiative environnementale qu'elle a prise et recommande qu'elle fournisse une analyse coûts-avantages du projet d'énergie solaire, et notamment des dépenses à engager, des économies escomptées et du délai estimatif d'amortissement ou de recouvrement de l'investissement sur la durée de vie du projet du bureau (par. 32).**

Un complément d'information sera fourni séparément sur cette recommandation.

## Annexe I

## Organigrammes

## A. Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan



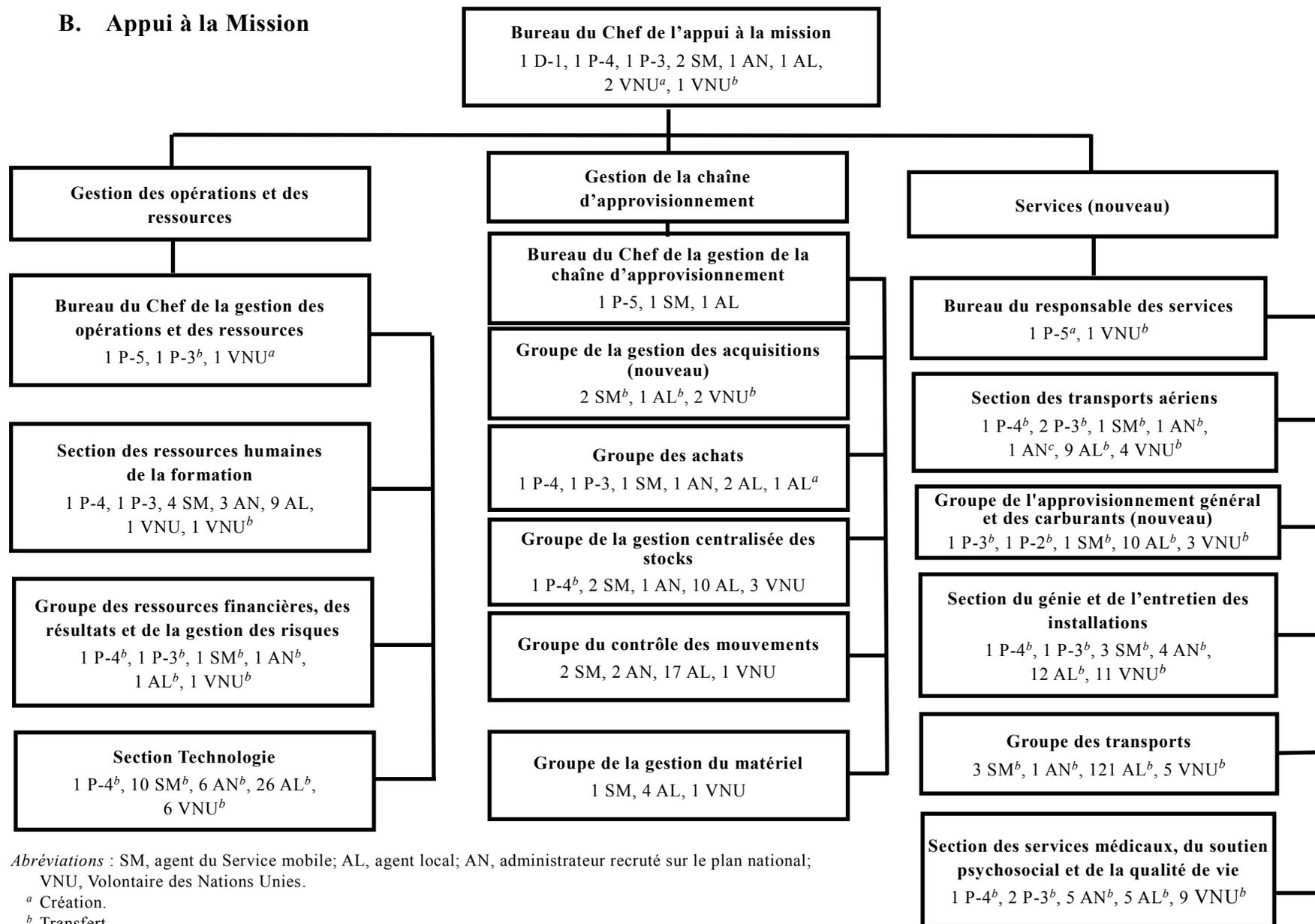
*Abréviations* : SGA, secrétaire général adjoint; SSG, sous-secrétaire général; SM, agent du Service mobile; G, agent des services généraux; AL, agent local; AC, autres classes; AN, administrateur recruté sur le plan national; VNU, Volontaire des Nations Unies.

<sup>a</sup> Création.

<sup>b</sup> Transfert.

<sup>c</sup> Reclassement ou déclassement.

## B. Appui à la Mission



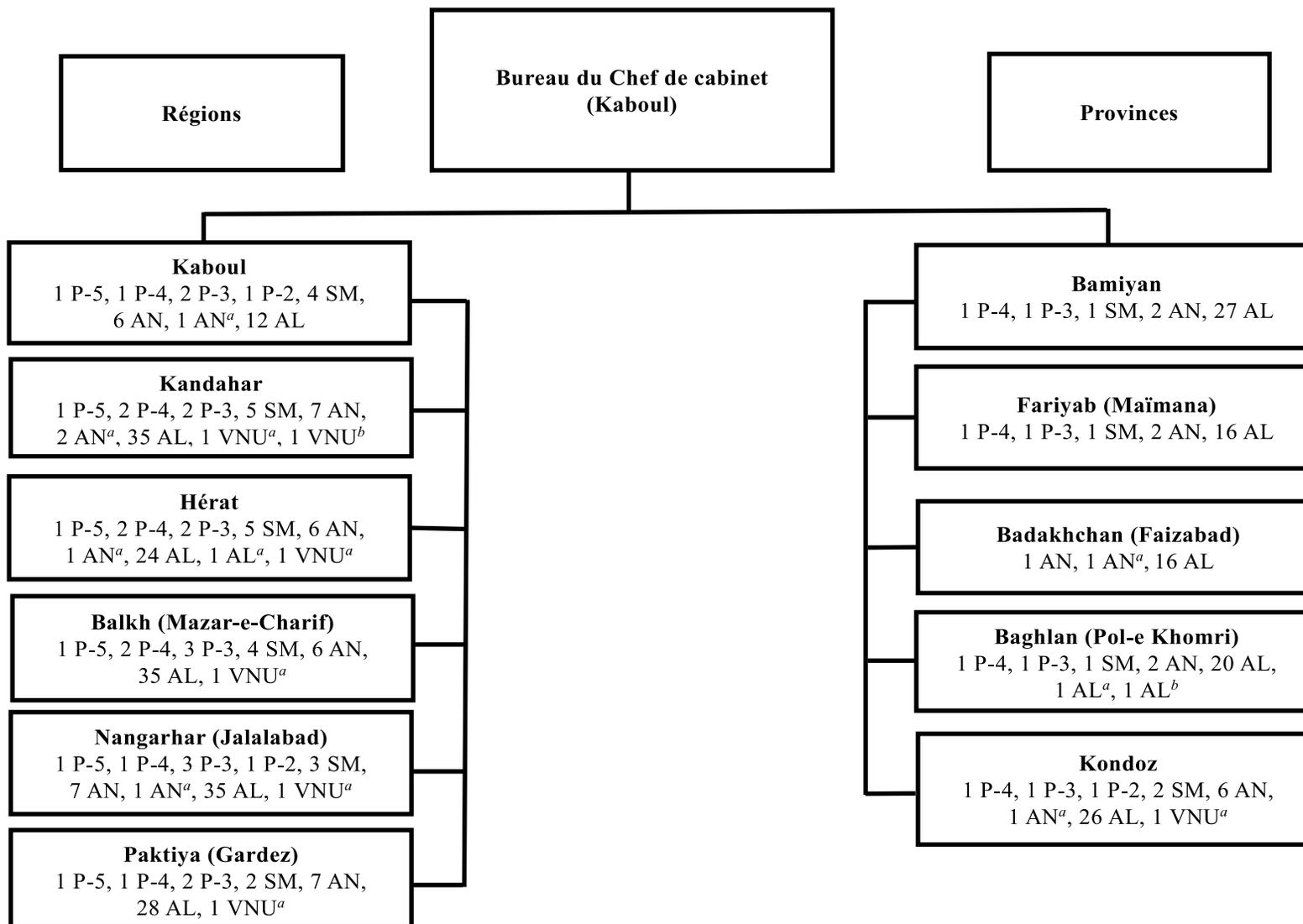
*Abréviations* : SM, agent du Service mobile; AL, agent local; AN, administrateur recruté sur le plan national; VNU, Volontaire des Nations Unies.

<sup>a</sup> Création.

<sup>b</sup> Transfert.

<sup>c</sup> Reclassement ou déclassement.

### C. Bureaux extérieurs dans les régions et les provinces

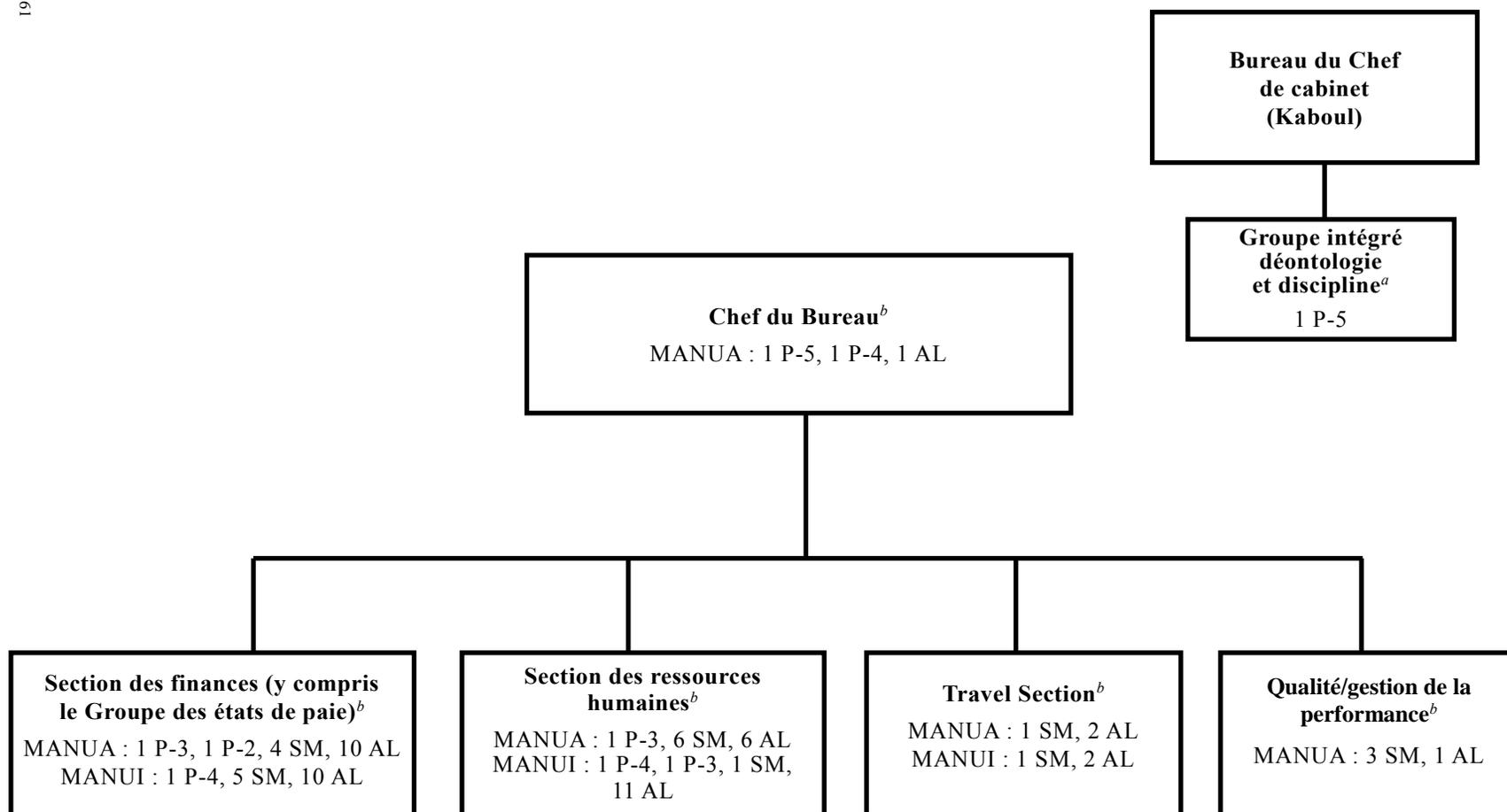


*Abréviations :* SM, agent du Service mobile; AL, agent local; AN, administrateur recruté sur le plan national; VNU, Volontaire des Nations Unies.

<sup>a</sup> Création.

<sup>b</sup> Transfert.

## D. Bureau unifié de Koweït



*Abréviations* : SM, agent du Service mobile; AL, agent local

<sup>a</sup> Bureau d'appui de la MANUA au Koweït.

<sup>b</sup> Bureau d'appui commun de Koweït.

## Annexe II

## Renseignements concernant les activités de fond (intégrées, le cas échéant) menées en 2017 par les organismes, fonds et programmes des Nations Unies collaborant avec la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan sur des questions ayant trait aux programmes

<i>Programme</i>	<i>Organismes, fonds et programmes</i>	<i>Période considérée et ressources dont les organismes, fonds et programmes disposent pour cette activité</i>	<i>Description</i>
Cadre de gestion des activités de fond des organismes, fonds et programmes des Nations Unies	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Agence internationale de l'énergie atomique</li> <li>• Bureau de la coordination des affaires humanitaires</li> <li>• Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets</li> <li>• CNUCED</li> <li>• Département de la sûreté et de la sécurité</li> <li>• Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes</li> <li>• Fonds des Nations Unies pour la population</li> <li>• Fonds des Nations Unies pour l'enfance</li> <li>• Fonds international de développement agricole</li> <li>• Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH)</li> <li>• Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés</li> <li>• Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC)</li> </ul>	En 2017, le Bureau de la coordination des activités de développement a fourni 366 010 dollars devant permettre de financer un poste d'administrateur recruté sur le plan national et des activités de coordination, notamment pour le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et les fonctions de coordination y afférentes, par exemple les groupes de travail relatifs au plan-cadre et les programmes de travail annuels intégrés connexes mis au point par l'équipe de pays des Nations Unies.	Le Bureau du Coordonnateur résident fait partie d'une structure intégrée et se trouve dans les locaux de la MANUA. Il coordonne les activités de développement et fournit des conseils à tous les organismes, fonds et programmes des Nations Unies présents en Afghanistan. Les mécanismes existants comprennent des groupes de travail consacrés aux cadres d'exécution des programmes des Nations Unies tels que le plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et les programmes de travail annuels intégrés qui s'y rapportent. L'équipe de pays des Nations Unies est le mécanisme national global que le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire) utilise pour diriger et coordonner l'action de tous les organismes, fonds et programmes des Nations Unies.

Programme	Organismes, fonds et programmes	Période considérée et ressources dont les organismes, fonds et programmes disposent pour cette activité	Description
Appui électoral de l'Organisation des Nations Unies	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture</li> <li>• Organisation des Nations Unies pour le développement industriel</li> <li>• Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture</li> <li>• Organisation internationale du Travail</li> <li>• Organisation internationale pour les migrations</li> <li>• Organisation mondiale de la Santé</li> <li>• Programme alimentaire mondial</li> <li>• Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida</li> <li>• Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)</li> <li>• Programme des Nations Unies pour l'environnement</li> <li>• Programme des Nations Unies pour les établissements humains</li> <li>• Service de la lutte antimines de l'ONU</li> <li>• PNUD</li> <li>• MANUA</li> </ul>	<p>Le Plan de lancement du projet d'appui constitutionnel est un mécanisme de financement conçu pour permettre à la communauté internationale de continuer d'appuyer les institutions et opérations électorales en Afghanistan. Il assure le relais entre la deuxième phase du projet « Renforcer les capacités</p>	<p>Conformément à son mandat, l'ONU contribue par son appui à renforcer l'intégrité des élections, leur ouverture et la durabilité de leur résultat. La MANUA fournit des analyses politiques approfondies, cherche à assurer la cohérence de l'aide internationale et s'emploie à aider les institutions électorales afghanes à remplir le rôle que leur prescrit la Constitution. Outre l'appui qu'il apporte au processus de réforme électorale en Afghanistan, le PNUD fournit un appui technique à la Commission électorale indépendante et à la Commission du contentieux électoral afin de</p>

Programme	Organismes, fonds et programmes	Période considérée et ressources dont les organismes, fonds et programmes disposent pour cette activité	Description
Droits de l'homme	HCDH	<p>juridiques et électorales pour l'avenir », qui s'est achevée le 31 juillet 2015, et un nouveau projet dont le descriptif doit être signé conjointement avec le Gouvernement.</p> <p>Le Plan de lancement du projet en cours a été prolongé jusqu'en octobre 2017 afin de fournir un appui électoral et une assistance technique essentielle en vue des élections en 2018.</p> <p>À ce jour, les donateurs ont fourni au Plan des contributions d'un montant total de 8 466 438 dollars, dont 1 882 658 dollars en 2015, 3 340 511 dollars en 2016 et 3 243 269 dollars de janvier à octobre 2017.</p> <p>En 2017, le HCDH a versé une contribution de 317 981 dollars pour appuyer l'ensemble du programme de l'ONU dans le domaine des droits de l'homme en Afghanistan.</p>	<p>renforcer leurs capacités.</p> <p>Les principaux dispositifs d'assistance électorale mis en place sont les suivants :</p> <p>Le Plan de lancement du projet, un mécanisme de financement de l'assistance électorale.</p> <p>Des réunions de donateurs bilatéraux et multilatéraux organisées par le PNUD et la MANUA, auxquelles participent des donateurs et les principales parties prenantes nationales.</p> <p>Le groupe interne de coordination des élections des Nations Unies, qui veille à la cohérence des activités électorales menées par le PNUD et la MANUA.</p> <p>Les fonds versés par le HCDH servent principalement à appuyer des activités d'information, des projets techniques et des initiatives de sensibilisation relevant de divers domaines d'activité de la MANUA relatifs aux droits de l'homme, notamment la protection des civils et la promotion du respect du droit international humanitaire; la mise en œuvre de mesures visant à éliminer la violence à l'égard des femmes; l'accès des femmes à la justice et le renforcement de leur participation à la vie publique, en particulier au processus de paix et aux échanges sur les questions liées à la sécurité; la prévention et l'élimination de la torture et de la détention arbitraire dans les centres de détention de l'État et la fourniture d'un appui technique aux fins de la mise en place d'un mécanisme national de prévention de la torture;</p>

Programme	Organismes, fonds et programmes	Période considérée et ressources dont les organismes, fonds et programmes disposent pour cette activité	Description
Programme afghan pour la paix et la réintégration	PNUD	Le Programme afghan pour la paix et la réintégration a été lancé en 2010 et a pris fin le 28 février 2017. Le Programme a reçu des donateurs des contributions d'un montant total de 227 647 536 dollars. Le PNUD était chargé de définir l'utilisation de contributions	<p>la protection de l'enfance; la promotion d'un processus de paix et de réconciliation responsable, ouvert à tous et fondé sur les droits par la facilitation du Dialogue du peuple afghan pour la paix engagé par la société civile afghane, notamment par la mise en place de plans de campagne pour la paix à l'échelle des provinces; l'organisation de tables rondes en partenariat avec la société civile consacrées à la protection et la préservation du champ d'action de la société civile et à la promotion de la participation de ses composantes au suivi des recommandations formulées par les mécanismes des droits de l'homme des Nations Unies en Afghanistan.</p> <p>Les activités d'appui au programme dans le domaine des droits de l'homme comprennent la collecte d'informations et l'établissement de rapports, notamment au moyen de bases de données confidentielles; le renforcement des capacités des principaux partenaires et du personnel; la communication par diverses méthodes, notamment la fourniture d'un appui technique aux principales parties prenantes et la sensibilisation de ces dernières, surtout dans les zones isolées et peu sûres.</p> <p>Le HCDH, par l'intermédiaire du Groupe des droits de l'homme de la MANUA, copréside avec le PNUD un groupe de travail sur la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme.</p> <p>La MANUA a fourni un appui au Programme en participant à des réunions du Comité technique, auxquelles participaient également les donateurs et les représentants du Gouvernement afghan et du PNUD. Le Comité était chargé, entre autres, de travailler sur des questions d'orientation et d'examiner et d'approuver les projets entrepris au titre du Programme.</p> <p>Le PNUD a fourni une assistance au Haut Conseil</p>

Programme	Organismes, fonds et programmes	Période considérée et ressources dont les organismes, fonds et programmes disposent pour cette activité	Description
		<p>d'un montant de 144 469 946 dollars. À la clôture du projet, il disposait d'un solde non utilisé de 5 259 072 dollars. Les pays donateurs ci-après ont versé des contributions pour financer le Programme :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Allemagne : 39 535 469 dollars;</li> <li>• Australie : 11 970 000 dollars;</li> <li>• Danemark : 7 961 741 dollars;</li> <li>• Espagne : 6 666 667 dollars;</li> <li>• Estonie : 43 085 dollars;</li> <li>• États-Unis d'Amérique : 50 000 000 dollars (fonds dépensés par les ministères d'exécution concernés, fournis par l'intermédiaire de la Banque mondiale);</li> <li>• États-Unis d'Amérique : 6 100 000 dollars (par l'intermédiaire du PNUD);</li> <li>• Finlande : 2 470 000 dollars;</li> <li>• Italie : 5 683 656 dollars;</li> <li>• Japon : 67 055 941 dollars;</li> <li>• Pays-Bas : 2 500 000 dollars;</li> <li>• République de Corée : 9 000 000 dollars;</li> <li>• Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord : 18 660 977 dollars.</li> </ul>	<p>pour la paix ainsi qu'au secrétariat commun et à ses structures provinciales pour qu'ils étendent leurs composantes d'information, de réintégration et de relèvement communautaire afin de promouvoir la paix, la réconciliation et la sécurité dans les communautés afghanes.</p> <p>Le PNUD a également travaillé en étroite collaboration avec les groupes des opérations locales, des finances et du développement du secrétariat commun pour planifier, mettre en œuvre et suivre les différentes composantes du Programme.</p> <p>Le PNUD a fourni un appui technique au secrétariat commun au niveau central et à ses équipes au niveau des provinces par l'intermédiaire de six bureaux régionaux. Le Programme a pris fin le 31 mars 2016 et a été suivi d'un plan de transition pour l'appui au Haut Conseil pour la paix, lancé en avril 2016 et achevé en février 2017. Pendant cette période, le PNUD a aidé le Haut Conseil pour la paix et le secrétariat commun à mener une évaluation des éléments et de la structure du Programme, à concevoir une nouvelle stratégie gouvernementale de promotion de la paix et de la réconciliation, à entreprendre des consultations avec les parties prenantes concernant leur appui futur et à continuer de financer les activités et structures les plus cruciales du Programme.</p>

Coordination  
et sensibilisation  
relatives à la lutte  
contre les  
stupéfiants

ONUSDC

À ce jour, les donateurs ont versé au programme de pays de l'ONUSDC pour 2017 des contributions d'un montant total de 17 321 879 dollars, qui sont destinées à aider le Gouvernement à renforcer ses capacités de lutte contre les stupéfiants et à proposer d'autres moyens de subsistance que la culture et la production de stupéfiants. De plus, les donateurs ont versé à ce jour des contributions d'un montant de 4 451 932 dollars au Programme régional pour l'Afghanistan et les pays voisins de l'ONUSDC pour 2017.

Le programme de pays de l'ONUSDC pour l'Afghanistan (2016-2019), approuvé le 16 décembre 2015, vise à contribuer à la stabilité et au développement du pays en renforçant le système de justice pénale et les activités de lutte contre les stupéfiants, ainsi que les capacités du Gouvernement dans les domaines de la santé, du développement alternatif (par des moyens autres que la culture du pavot), de la surveillance des cultures, de la recherche, de la coopération interinstitutions et de la sensibilisation au niveau provincial.

Le Programme régional pour l'Afghanistan et les pays voisins (2016-2019) est un dispositif qui vise à aider les pays d'Asie occidentale et centrale à agir collectivement au niveau régional et international pour lutter contre les effets néfastes du trafic de drogues et de la criminalité transnationale organisée sur la sécurité, la gouvernance et le développement social et économique. Le Programme régional a pour but de faciliter la coopération régionale et d'améliorer et de simplifier la coordination entre les huit pays qui y participent, en vue de lutter contre la criminalité et le trafic et la consommation de drogues. Il contribue au renforcement des capacités de lutte contre les stupéfiants au niveau régional par l'amélioration de la coordination, notamment grâce à la mise en œuvre des mesures de confiance relevant du Processus d'Istanbul « Au cœur de l'Asie »; à la mise en place d'opérations conjointes de lutte contre les stupéfiants; à l'intensification des activités de formation pratique fondées sur des cas d'espèce portant sur des questions de droit et sur la lutte contre les flux financiers illicites et la criminalité transnationale, en particulier le trafic de drogues et de migrants; à la diffusion de normes internationales de prévention et de traitement de la toxicomanie, et au développement et à la fourniture de services de réduction des risques; à la promotion d'initiatives de développement alternatif entre l'Afghanistan et les pays voisins; à des recherches supplémentaires sur les

Programme	Organismes, fonds et programmes	Période considérée et ressources dont les organismes, fonds et programmes disposent pour cette activité	Description
Équipe d'intervention médicale d'urgence	<ul style="list-style-type: none"> <li>• MANUA</li> <li>• PNUD</li> <li>• Coordonnateur résident/Équipe de pays des Nations Unies</li> </ul>	<p>Le projet devait initialement disposer d'un budget annuel de 2,1 millions de dollars pour la période 2016-2018, destiné à financer les dépenses de personnel et des installations de traumatologie.</p> <p>Le Royaume-Uni et la Suède ont financé ce projet à hauteur de 3 577 134 dollars.</p> <p>Un montant de 300 000 dollars a été alloué à l'Équipe d'intervention médicale d'urgence au titre du mécanisme de partage du coût de l'équipe de pays des Nations Unies pour la période 2017-2018. La part incombant à la MANUA s'élève à environ 83 500 dollars.</p> <p>Les donateurs cesseront de financer ce projet en 2017.</p>	<p>itinéraires qu'empruntent les trafiquants de drogue et sur les flux financiers illicites; au renforcement des activités de mise en garde et de sensibilisation au sujet de la drogue et de la criminalité.</p> <p>En 2012, l'ONUSD et la MANUA ont créé l'Équipe spéciale des Nations Unies sur la criminalité transnationale organisée et le trafic de drogues en Afghanistan, qui se réunit pour appuyer la coopération interinstitutions dans ces domaines. Les réunions de l'Équipe spéciale sont co-présidées par le représentant de l'ONUSD et le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire) à la MANUA.</p> <p>L'Équipe d'intervention médicale d'urgence a été créée pour dispenser des soins de traumatologie et de mise en condition médicale, en vue d'une évacuation médicale dans les principales provinces du pays. Le projet fournit un appui à l'action humanitaire internationale et aux opérations des Nations Unies et des partenaires dans le pays, et permet d'améliorer les capacités nationales d'intervention médicale d'urgence au service de la population afghane.</p> <p>Le PNUD est en charge du projet, tandis que la MANUA accueille le personnel médical spécialisé en traumatologie sur ses sites et fournit un appui logistique aux opérations, dans le cadre d'un mémorandum d'accord conclu avec le PNUD.</p> <p>Le Coordonnateur résident et le Groupe de la gestion des risques continueront de superviser et d'appuyer les activités de suivi de la mise en place et de la gestion de l'Équipe d'intervention.</p>

## Annexe III

### Contributions fournies par le pays hôte ou d'autres entités des Nations Unies (en espèces ou en nature)

<i>Entité apportant la contribution</i>	<i>Description des contributions en espèces ou en nature</i>	<i>Valeur annuelle approximative de la contribution (dollars É.-U.)</i>
Gouvernement afghan	Immatriculation de véhicules	23 594,34
Gouvernement afghan	Redevances d'atterrissage	157 215,26
Gouvernement afghan	Redevances aéroportuaires (embarquement/débarquement)	657 948,00
Gouvernement afghan	Bureau régional de Jalalabad : bâtiment, superficie totale 1 409 m <sup>2</sup>	3 888,84
Ministère afghan de l'intérieur	Bureau régional de Konduz : bâtiment, superficie totale 2 164 m <sup>2</sup>	77 913,00
Gouvernement afghan	Aérogare (Kaboul) : terrain, superficie totale 4 700 m <sup>2</sup>	6 204,61
Gouvernement afghan	Aérogare (Konduz) : terrain, superficie totale 20 m <sup>2</sup>	240,00
Gouvernement afghan	Aérogare (Mazar-e Charif) : terrain, superficie totale 2 184 m <sup>2</sup>	65 520,00
Ministère afghan de l'intérieur	Bureau régional de Konduz : terrain, superficie totale 15 126 m <sup>2</sup>	181 509,00
Gouvernement afghan	Bureau régional de Jalalabad : terrain, superficie totale 21 772 m <sup>2</sup>	8 491 080,00
Gouvernement afghan	Bureau régional de Kandahar : terrain, superficie totale 41 558 m <sup>2</sup>	224 413,20
Gouvernement afghan	Bureau régional de Mazar-e Charif : terrain, superficie totale 55 234 m <sup>2</sup>	1 657 020,00
Gouvernement afghan	Bureau provincial de Bamiyan : terrain, superficie totale 13 200 m <sup>2</sup>	17 424,00

## Annexe IV

## Coût des services de sécurité pour 2018

Description	Lieu	Nombre	Nombre de mois	Coût unitaire (dollars É.-U.)	Taux (dollars É.-U.)	Total (dollars É.-U.)
<b>A. Part revenant à la MANUA des dépenses afférentes aux plantons armés détachés par la Direction nationale des services de protection et de sécurité</b>						
Gardes	Complexe A, Kaboul	86	13	276	276	308 568
Superviseur	Complexe A, Kaboul	4	13	319	319	16 588
Superviseur	Terminal de la MANUA, aéroport international de Kaboul	4	13	319	319	16 588
Gardes	Centre d'opérations des Nations Unies, partage du coût des services communs (32,281 %)	126	13	89	89	145 939
Superviseur	Centre d'opérations des Nations Unies, partage du coût des services communs (32,281 %)	3	13	103	103	4 016
Gardes	Bureau de Kandahar	47	13	276	276	168 636
Superviseur	Bureau de Kandahar	7	13	319	319	29 029
Gardes	Partage du coût des services communs à Hérat (85 %)	41	13	235	235	125 042
Gardes	Bureau de Mazar	29	13	276	276	104 052
Superviseur	Bureau de Mazar	3	13	319	319	12 441
Gardes	Terminal de Mazar	3	13	276	276	10 764
Superviseur	Terminal de Mazar	1	13	319	319	4 147
Gardes	Bureau de Maïmana	4	13	276	276	14 352
Superviseur	Bureau de Maïmana	1	13	319	319	4 147
Gardes	Bureau de Jalalabad	31	13	276	276	111 228
Superviseur	Bureau de Jalalabad	5	13	319	319	20 735
Gardes	Bureau de Kondoz	24	13	276	276	86 112
Gardes	Bureau de Faizabad	12	13	276	276	43 056
Gardes	Bureau de Pol-e Khomri	12	13	276	276	43 056
Superviseur	Bureau de Pol-e Khomri	1	13	319	319	4 147
Gardes	Bureau de Bamiyan	15	13	276	276	53 820
Superviseur	Bureau de Bamiyan	3	13	319	319	12 441
Gardes	Bureau de Gardez	28	13	276	276	100 464
Superviseur	Bureau de Gardez	5	13	319	319	20 735
<b>Total partiel</b>						<b>1 460 102</b>
<b>B. Indemnité de repas spéciale pour les plantons armés déployés dans les bureaux locaux par la Direction nationale des services de protection et de sécurité</b>						
	Bureau de Bamiyan	18	12	90	90	19 440
	Bureau de Gardez	33	12	90	90	35 640
	Bureau de Jalalabad	29	12	90	90	31 320
	Bureau de Kandahar	54	12	90	90	58 320
	Bureau de Kondoz	24	12	90	90	25 920
	Bureau de Pol-e Khomri	13	12	90	90	14 040

Description	Lieu	Nombre	Nombre de mois	Coût unitaire (dollars É.-U.)	Taux (dollars É.-U.)	Total (dollars É.-U.)
	Bureau de Faizabad	12	12	90	90	12 960
	Bureau de Mazar	32	12	90	90	34 560
	Terminal de Mazar	4	12	90	90	4 320
	Bureau de Maïmana	5	12	90	90	5 400
<b>Total partiel</b>						<b>241 920</b>

### C. Gardes non armés fournis par une société de sécurité privée

Gardes	Bureau de liaison à Islamabad	6	12	350	350	25 200
Gardes	Bureau de Gardez, partage des coûts avec les organismes, fonds et programmes (72,63 %)	11	12	394	394	52 058
Gardes	Centre de distribution à Kaboul	26	12	543	543	169 416
Superviseur	Centre de distribution à Kaboul	1	12	630	630	7 560
Gardes	Aérogare	6	12	543	543	39 096
Gardes	Bureau de Bamiyan	3	12	543	543	19 548
Gardes	Bureau de Gardez	2	12	543	543	13 032
Gardes	Bureau de Jalalabad	4	12	543	543	26 064
Gardes	Bureau de Konduz	3	12	543	543	19 548
Gardes	Bureau de Maïmana	2	12	543	543	13 032
Gardes	Bureau de Mazar	5	12	543	543	32 580
Gardes	Bureau de Pol-e Khomri	3	12	543	543	19 548
Gardes	Palais n° 7	5	12	543	543	32 580
Gardes	Bureau de Kandahar	10	12	543	543	65 160
Gardes (femmes)	Bureau de Faizabad	2	12	543	543	13 032
Gardes (femmes)	Bureau de Pol-e Khomri	2	12	543	543	13 032
Gardes (femmes)	Bureau de Maïmana	2	12	543	543	13 032
Gardes	Centre d'opérations des Nations Unies, partage du coût des services communs (32,281 %)	133	12	175	175	279 756
Gardes	Centre d'opérations des Nations Unies, partage du coût des services communs (32,281 %)	4	12	203	203	9 762
<b>Total partiel</b>						<b>863 036</b>

### D. Déploiement de gardes armés fournis par des sociétés de sécurité privées dans des complexes de la MANUA dans tout le pays

Gardes	Complexe A et centre de distribution, Kaboul	21	12	2 408	2 408	606 816
Superviseur	Complexe A et centre de distribution, Kaboul	3	12	3 162	3 162	113 832
Gardes	Palais n° 7	8	12	2 408	2 408	231 168
Superviseur	Palais n° 7	1	12	3 162	3 162	37 944
Gardes	Bureau de Kandahar	22	12	2 408	2 408	635 712
Superviseur	Bureau de Kandahar	3	12	3 162	3 162	113 832
Gardes	Bureau de Jalalabad	17	12	2 408	2 408	491 232
Superviseur	Bureau de Jalalabad	2	12	3 162	3 162	75 888

<i>Description</i>	<i>Lieu</i>	<i>Nombre</i>	<i>Nombre de mois</i>	<i>Coût unitaire (dollars É.-U.)</i>	<i>Taux (dollars É.-U.)</i>	<i>Total (dollars É.-U.)</i>
Gardes	Bureau de Kondoz	22	12	2 408	2 408	635 712
Superviseur	Bureau de Kondoz	2	12	3 162	3 162	75 888
Gardes	Bureau de Bamiyan	16	12	2 408	2 408	462 336
Superviseur	Bureau de Bamiyan	2	12	3 162	3 162	75 888
Gardes	Bureau de Pol-e Khomri	8	12	2 408	2 408	231 168
Superviseur	Bureau de Pol-e Khomri	1	12	3 162	3 162	37 944
Gardes	Bureau de Hérat, partage des coûts au complexe regroupant plusieurs organismes (85 %)	15	12	2 047	2 047	368 424
Superviseur	Bureau de Hérat, partage des coûts au complexe regroupant plusieurs organismes (85 %)	2	12	2 688	2 688	64 505
Gardes	Bureau de Mazar	24	12	2 408	2 408	693 504
Superviseur	Bureau de Mazar	2	12	3 162	3 162	75 888
Gardes	Bureau de Maïmana	8	12	2 408	2 408	231 168
Superviseur	Bureau de Maïmana	1	12	3 162	3 162	37 944
Gardes	Bureau de Gardez, partage des coûts avec les organismes, fonds et programmes (72,63 %)	22	12	1 749	1 749	461 718
Superviseur	Bureau de Gardez, partage des coûts avec les organismes, fonds et programmes (72,63 %)	2	12	2 297	2 297	55 117
Chargé de projet	Bureau de pays	1	12	10 200	10 200	122 400
Gardes	Centre d'opérations des Nations Unies, partage du coût des services communs (32,281 %)	78	12	777	777	727 578
Superviseur	Centre d'opérations des Nations Unies, partage du coût des services communs (32,281 %)	8	12	1 021	1 021	97 990
<b>Total partiel</b>						<b>6 761 595</b>

**E. Missions effectuées par la route, y compris les dépenses afférentes à l'indemnité de repas versée aux membres des escortes armées et à la location de véhicules d'escorte**

Bureau de Gardez	1	12	833	833	9 996	
Bureau de Kandahar	1	12	460	460	5 520	
Bureau de Jalalabad	1	12	2 500	2 500	30 000	
Bureau de Mazar	1	12	2 500	2 500	30 000	
Bureau de Kaboul, y compris les missions de hautes personnalités et du Siège	1	12	5 834	5 834	70 008	
Bureau de Bamiyan	1	12	200	200	2 400	
Bureau de Kondoz	1	12	1 084	1 084	13 008	
Bureau de Hérat	1	12	1 000	1 000	12 000	
<b>Total partiel</b>						<b>172 932</b>

Description	Lieu	Nombre	Nombre de mois	Coût unitaire (dollars É.-U.)	Taux (dollars É.-U.)	Total (dollars É.-U.)
<b>F. Part revenant à la MANUA dans le budget de partage des coûts du Département de la sûreté et de la sécurité administré par le PNUD</b>						
Part de la MANUA pour un an dans le budget de partage des coûts administré par le PNUD (pour l'appui aux opérations)		1	1	732 820	732 820	732 820
Part de la MANUA pour un an dans le budget de partage des coûts administré par le PNUD (pour les honoraires d'un assistant à la sécurité local)		1	1	21 754	21 754	21 754
Part de la MANUA pour un an dans le budget de partage des coûts administré par le PNUD (pour les frais d'administration)		1	1	31 441	31 441	31 441
<b>Total partiel</b>						<b>786 015</b>
<b>G. Services d'équipes cynophiles (chiens et maîtres-chiens) basées à Kaboul et à Kandahar</b>						
Complexe A, Kaboul		3	12	3 522	3 522	126 792
Palais n° 7		2	12	3 522	3 522	84 528
Terminal de la MANUA		2	12	3 522	3 522	84 528
Bureau de Kandahar		2	12	3 522	3 522	84 528
Bureau de Gardez, partage des coûts avec les organismes, fonds et programmes (72,63 %)		2	12	2 206	2 206	52 940
Chargé de projet, bureau de pays		1	12	9 771	9 771	117 252
Centre d'opérations des Nations Unies, partage du coût des services communs (32,281 %)		5	12	1 137	1 137	68 216
<b>Total partiel</b>						<b>618 784</b>
<b>H. Part revenant à la MANUA dans le coût des services communs de sécurité fournis au Bureau de Koweït</b>						
Services de sécurité		1	1	160 000	160 000	160 000
<b>Total partiel</b>						
<b>I. Part revenant à la MANUA dans le coût des services communs de sécurité fournis aux bureaux de Téhéran et d'Islamabad</b>						
Services communs de sécurité, budget de partage des coûts du bureau d'Islamabad administré par le PNUD		1	1	4 000	4 000	4 000
Part revenant à la MANUA dans le coût des services de sécurité au bureau de liaison de Téhéran		1	1	1 275	1 275	1 275
<b>Total partiel</b>						<b>5 275</b>
<b>Coût total des services de sécurité pour l'année 2018 (arrondi)</b>						<b>11 069 700</b>

Abréviation : PNUD = Programme des Nations Unies pour le développement.